— CALENDRIER —

Le 15. — Dimanche de la Quinquagésime. A la messe, 2e oraison des SS. Faustin et Jovite, 3e A cunctis. Aux vêpres du dimanche, suffrage.

Le 18. — Mercredi des Cendres.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

RETRAITES FERMÉES

Le 14 février. — Chicoutimi (Cathédrale).
Le 19 février. — Chicoutimi (Cathédrale).
Le 22 février. — St-Joseph-d'Alma.
Le 25 février. — Station-d'Hébertville.

Pour renseignement, s'adresser au **R. P.** Directeur, maison **St-Ignace**, tél.: **847.**

VOLUME 55—No 26 CHICOUTIMI, JEUDI 12 FEVRIER 1942 Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

L'instruction obligatoire et l'enseignement de l'anglais

—II—

La conclusion de notre article précédent, c'est que le gouvernement, par rapport à l'instruction publique, n'a jamais fait tout son devoir.

Ceux-là donc qui se sentent du zèle pour l'amélioration de notre enseignement devraient l'employer à décider le pouvoir à prendre les moyens de compléter nos maisons d'enseignement et d'améliorer la qualité de l'enseignement lui-même, en assurant aux instituteurs un meilleur sort.

En résumé, donnons à la jeunesse les écoles qu'il lui faut, selon son âge, les instituteurs capables de l'instruire, les moyens matériels d'en profiter au moyen d'une campagne d'éducation populaire; faisons comprendre aux parents et aux enfants les bienfaits de l'instruction. C'est par là qu'il faut commencer, et sans cela ne comptons sur aucun résultat, même avec la fréquentation scolaire obligatoire. Car, s'instruit seulement qui le veut, et non pas qui l'on veut.

Quand on aura mis tous les avantages possibles à la portée des enfants, si les écoles sont alors désertées, nous serons favorables à l'intervention de la loi. Mais auparavant, ce serait une injustice absolument stérile.

Nous savons fort bien que toute loi est vaine, si elle ne s'appuie sur les moeurs. Mais si de mauvaises moeurs sont incorrigibles par une méthode de persuasion bien appliquée, la sanction vient indispensable.

Voilà notre pensée.

En même temps que l'instruction obligatoire, on pistonne l'enseignement de l'anglais partout, obligatoire aussi. Et pour se donner un air de réalisme imposant, on présente cette idée sous une étiquette économique.

Il le faut bien pour cacher l'inconséquence. En effet, si le niveau de l'instruction primaire est aussi bas qu'on le dit, ce n'est pas en ajoutant une matière obligatoire qu'on le relèvera. Ce que vise le programme actuel n'est pas atteint, pourquoi y ajouter? Surtout, avant d'avoir rempli les conditions que nous venons de poser pour obtenir *efficacement* une meilleure assiduité scolaire.

A notre avis, c'est une utopie de croire que si tous nos *Canayens* parlaient l'anglais, ils auraient plus de chance de gagner leur pain quotidien.

C'est présenter le problème par le mauvais bout. S'il est vrai que nous avons livré notre patrimoine au point de dépendre autant, des étrangers pour notre subsistance, exigeons que le capital, s'il n'est pas tout à fait souverain, se francise, mais n'anglicisons pas le travail, le seul bien qui nous reste.

D'ailleurs, pour qui connaît le traitement qui est infligé aux nôtres, quoiqu'ils parlent l'anglais, dans les autres provinces, cet accouplement de la connaissance de l'anglais au relèvement économique est répulsif.

Que les classes instruites, les professionnels, les commerçants, les chefs d'industries sachent l'anglais, très bien. Mais la masse du peuple, non. Parce que c'est une impossibilité pratique, et pour une autre raison que nous exposerons plus loin.

Ceux qui préconisent la généralisation de l'anglais ne sont pas des novateurs. Ils n'énoncent rien de neuf. Cherchons donc leurs ancêtres.

Voilà 140 ans, sous le gouverneur Milnes, l'évêque protestant de Québec demandait d'établir dans les villes et les principaux villages des maîtres d'école chargés d'enseigner aux Canadiens français la langue anglaise gratuitement. Parce que, disait-il, cette mesure serait très avantageuse sous le double rapport *politique* et *moral*, en favorisant l'usage de la langue anglaise. Ce saint homme voulait sans aucun doute mettre par là plus de pain dans les huches de nos pères.

Sous l'inspiration de Craig, **le juge Sewell, dans un** rapport soumis en 1810, représentait qu'on ne pouvait *angliciser* et *décatholiciser* les Canadiens français qu'en les noyant dans une majorité anglaise; qu'il fallait s'emparer des biens du séminaire de Montréal pour en employer les revenus à encourager l'enseignement de l'anglais.

Quelques années auparavant, Sir Robert Milnes avait recommandé au duc de Portland, **ministre des** Colonies, d'affecter une partie des terres de la couronne et ce qui restait des biens des Jésuites à la même fin.

L'Union du Haut et du Bas Canada n'eut pas d'autre but. Les preuves en surabondent.

Depuis 1760, les assimilateurs, *réalistes* et *pratiques*, ont toujours compris que le facteur premier de leur succès était de nous inculquer leur langue. Faut-il penser qu'ils voulaient préparer par là notre ascension économique? A d'autres cette croyance naïve, pas à nous.

Ils voulaient notre avantage *politique* et *moral*. Ce qu'il faut entendre par avantage politique, les Irlandais l'ont appris par une longue et dure leçon. L'avantage moral, c'est l'acceptation de la libre pensée protestante. *Les prêches et les Bibles tronquées ne* suffisent pas à ce résultat. Il faut atteindre le cerveau par le langage. La porte est alors ouverte à la littérature, à la propagande, aux relations, aux échanges de vues, aux familiarités, aux mariages mixtes, etc. Poisons mortels pour une petite nationalité noyée dans un monde qui a su garder pour lui jusqu'ici le prestige de la puissance politique et de la richesse.

On vante la résistance des Irlandais et leur fidélité à la Foi. C'est vrai pour une partie de l'Irlande, à cause du groupement compact de sa population, et peut-être aussi de l'entêtement humain contre un persécuteur dur et maladroit. Mais c'est moins vrai pour les Irlandais qui émigrèrent aux Etats-Unis. D'après les statistiques de l'immigration et les données normales de l'accroissement naturel de ce peuple prolifique, on devrait compter au moins 20 millions d'Irlandais catholiques de plus qu'il y en a aujourd'hui chez nos voisins.

Rendre l'enseignement de l'anglais obligatoire dans nos écoles rurales, et dès les premières classes, ce serait reprendre en l'amplifiant un projet que nos adversaires ont toujours médité contre nous, mais qu'ils n'ont jamais osé appliquer, parce qu'ils savaient bien qu'ils n'y auraient réussi ni par la persuasion, ni par la force.

Il nous semble que le jour où toute notre population pourrait se débrouiller en anglais marquerait l'abolition du français dans les services fédéraux. Aujourd'hui nos revendications reposent sur une nécessité absolue, puisqu'une grande partie des nôtres ne parlent pas, ni ne lisent l'anglais. Elles sont pourtant accueillies sans empressement. Que serait-ce, si ce n'était plus une nécessité que nous réclamions?

A quoi bon les publications bilingues, si tout le monde comprenait l'anglais? "A quelle fin ce gaspillage inutile, nous dirait-on? Pour satisfaire quelques idéalistes grincheux? Non, non, économisons".

Avant longtemps, l'économie sera l'argument suprême. Car, si nous sommes dispensés actuellement de toute modération et de toute mesure, il faudra bien mettre un jour de l'ordre et de la parcimonie dans les affaires publiques; les millions pèseront plus alors que les milliards aujourd'hui.

Un de nos "arrivés" écrivait il n'y a pas longtemps que s'il n'avait pas appris l'anglais à l'école de son village, il ne serait point monté si haut.

L'exemple individuel est toujours fort peu concluant. On pourrait peut-être démontrer à ce monsieur que, dans son village, il a appris plus d'anglais hors de l'école qu'à l'école... et qu'après tout, quand il eut dépassé l'âge de la scolarité, il en savait peu.

Quant à son succès, il tient probablement à des procédés qu'il n'a pas appris, et à des fréquentations qu'il n'a pas faites à l'école.

Contre **son exemple, il serait** facile d'aligner des centaines, des milliers d'hommes qui savent le français et l'anglais mieux que lui, et qui ne sont pas arrivés dans le sens qu'il l'entend. Et il n'en manque pas qui ont acquis **des fortunes sans parler** un mot d'anglais.

D'ailleurs, il n'est pas certain que son ascension, profitable à lui-même, le soit autant à sa nationalité. Mais ne faisons pas ce procès.

Dans un prochain article, nous indiquerons à ceux qui prétendent vouloir améliorer le sort matériel de notre population les moyens d'y travailler et d'y parvenir.

Thomas-Louis BERGERON

Communiqué

DE L'EVECHE DE CHICOUTIMI

Relativement au deuxième emprunt de la Victoire.

A la demande de l'Honorable Monsieur Isley, ministre des finances du Canada, il me fait plaisir de venir appuyer auprès de nos populations Chicoutimiennes ce nouvel effort en vue de la paix tant désirée.

Il est incontestable que pour vaincre il nous a fallu et il nous faudra encore mettre à contribution tous les sacrifices dont nous sommes capables. Si nous jetons un regard sur les pays, les villes qui ont déjà subi les assauts directs des bombardements, nous pouvons bien nous demander s'ils ne seraient pas prêts aujourd'hui à tous les sacrifices pour en avoir été préservés comme nous le fûmes nous-mêmes jusqu'aujourd'hui. Hier c'était leur tour: est-ce que demain ce ne sera pas le nôtre de voir nos villes et nos maisons détruites?

Si vous en avez les moyens, contribuez à l'emprunt qui vous est demandé. Si vous ne le pouvez, contribuez quand même à la victoire désirée par l'offrande à Dieu de tous les sacrifices quotidiens que vous impose l'état de guerre dans lequel nous sommes, et qui iront s'augmentant, croyez-le, à mesure que la guerre se prolongera.

Comme c'est toujours le même Dieu qui est le maître de la paix et de la guerre, c'est à lui que nous devons tous aller pour présenter individuellement nos vies vécues plus que jamais en conformité de la morale chrétienne et de la doctrine sociale de l'Eglise.

J'ose espérer que notre région répondra pleinement aux désirs de ceux qui nous gouvernent en ces temps difficiles. Si la guerre nous apporte beaucoup de travail, nous devons mettre une partie de nos épargnes au service de la victoire que je supplie Dieu de nous accorder au plus tôt.

† GEORGES,
Evêque de Chicoutimi

Evêché de Chicoutimi, le 7 février 1942.

IMPORTANT CONTRAT A M. GEO.-HENRI LAVOIE, DE BAGOTVILLE

Coupe de 140,000 à 200,000 pieds de bois de pulpe aux Passes Dangereuses.

Bagotville (D.N.C.)

L'Aluminum Company vient d'accorder à M. Geo.-Henri Lavoie un nouveau contrat aux Passes Dangereuses sur la rivière Péribonka. Il s'agit de la coupe de 140,000 à 200,000 cordes de bois de pulpe sur l'immense étendue de terrain qui sera baignée lorsque le barrage actuellement en construction sera terminée.

Ce travail donnera de l'emploi à environ 2000 hommes, nous assure M. Lavoie qui arrive des Passes Dangereuses où il a préparé l'exploration en vue de cette coupe de bois. Il travaille actuellement à organiser un groupe d'explorateurs sous la direction d'un ingénieur forestier qui aura pour mission de compléter ce travail. Il prévoit qu'il sera prêt à recevoir les sous-entrepreneurs intéressés vers le commencement d'avril.

Cette coupe de bois d'été se fera sur les bordages de la rivière à une distance ne dépassant pas mille pieds afin de rendre les opérations plus faciles. Des achats très importants d'équipement, de provisions et de marchandises de toutes sortes sont déjà commencés, ainsi que la construction de dépôts et de chalands à moteur qu'on utilisera pour parcourir les quelque quarante milles de rivière qui se prêtent bien à la navigation, puisqu'on n'y trouve aucun rapide. Ceci donne une idée de l'immense superficie de terrain plat qui sera baignée par ce nouveau lac artificiel.

M. Lavoie nous explique que pour une partie située près de l'écluse, où il y aura environ 35,000 cordes de bois, il sera avantageux de commencer le travail à la fin de février pour le continuer toute la saison d'été et d'automne.

Nous sommes très heureux qu'un de nos concitoyens ait obtenu un contrat aussi considérable; c'est une marque de confiance de la part de l'Aluminum Co.

ABOLITION DU PEAGE SUR LES PONTS

Le gouvernement provincial a décidé d'abolir le péage sur les ponts de la Province, à partir du 1er avril. Cela permettra d'éviter certaines anomalies, comme, par exemple, de retirer moins du péage qu'il en coûte pour le percevoir. Il n'y aura donc plus de péage sur le pont de Ste-Anne.

Voici le texte de la déclaration remise aux journalistes par M. Wilfrid Girouard, procureur général, et ministre intérimaire de la Voirie et des Travaux publics:

"La saine administration financière de la province depuis l'arrivée au pouvoir de M. Adélard Godbout, permet à son gouvernement d'abolir les taux de péage sur tous les ponts qui sont de son exclusive juridiction.

"L'absence de M. T.-D. Bouchard pendant quelques semaines l'empêche de rendre publique lui-même cette décision. Il était entendu que ces taux avaient été imposés à cause de l'état déplorable dans lequel se trouvaient les finances de la province lors de l'arrivée au pouvoir du parti libéral. En conséquence, on avait jugé nécessaire de maintenir cette source de revenus.

"L'amélioration qui se manifeste, les perspectives d'un budget équilibré autorisent le gouvernement à supprimer cette taxe.

"Il ne fait pas de doute que cette mesure, rendue possible par la sage administration que M. Godbout donne à la province, sera vivement appréciée, non seulement du public voyageur, mais de tous les contribuables de la province de Québec.

"L'abolition de ces taux prendra effet le premier avril et les billets non utilisés seront remboursés."

On ne peut manquer de féliciter le gouvernement provincial de cette heureuse décision et M. Girouard des motifs très habiles qu'il invoque pour justifier cette nouvelle politique.

M. LE CHANOINE RICHARD TREMBLAY

M. le chanoine Richard Tremblay, ancien curé de Jonquière, a reçu le sacrement de l'extrême-onction lundi à la Baie-St-Paul.

Manifeste au peuple du Canada

En forme de plébiscite le gouvernement d'Ottawa posera prochainement aux électeurs de ce pays, une grave question: "Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs qui restreignent les méthodes de recrutement pour le service militaire?"

La "Ligue pour la Défense du Canada" demande que la réponse à cette question soit: NON. Un NON digne, mais ferme, sans équivoque. Qu'on ne parle point de manoeuvre inopportune ou intempestive. Pour se faire relever de ses engagements le gouvernement a cru devoir recourir à une consultation populaire. C'est donc le droit de tout citoyen libre d'orienter l'opinion et de répondre au plébiscite, selon son jugement et sa conscience, sans se faire taxer pour autant d'antipatriotisme ou de dangereuse agitation. Se défendre et défendre son pays n'est jeter le défi à personne ni s'agiter indûment. La "Ligue" estime, au contraire, qu'en cette heure chargée de menaces, nulle province et nul groupe ethnique ne sauraient s'abstenir ou se taire, par opportunisme ou par peur, sans manquer à un grave devoir et sans se résigner équivalemment à la démission politique.

La réponse au plébiscite doit être: NON. Pourquoi? Parce que nul ne demande d'être relevé d'un engagement s'il n'a déjà la tentation de le violer, et parce que, de toutes les promesses qu'il a faites au peuple du Canada, il n'en reste qu'une que M. King voudrait n'être plus obligé de tenir: la promesse de ne pas conscrire les hommes pour outre-mer.

Or nous ne voulons pas de la conscription pour outre-mer:

—parce que de l'avis de nos chefs politiques et militaires, le Canada est de plus en plus menacé par l'ennemi et que notre premier et suprême devoir est de défendre d'abord notre pays;

—parce que, selon les statistiques données par les fonctionnaires du recrutement et par le gouvernement lui-même, le volontariat fournit encore, en février 1942, deux fois plus d'hommes que n'en peuvent absorber nos diverses armes;

—parce qu'un petit pays, de onze millions d'habitants, dont l'on prétend faire le grenier et l'arsenal des démocraties ou des nations alliées, ne peut être, en même temps, un réservoir inépuisable de combattants;

—parce que le Canada a déjà atteint et même dépassé la limite de son effort militaire, et que, victorieux, nous ne voulons pas être dans une situation pire que les peuples défaits;

—parce que, comparativement à sa population et à ses ressources financières, le Canada a déjà donné à la cause des alliés, autant, à tout le moins, qu'aucune des grandes nations belligérantes;

—parce qu'aucun de ces grands peuples n'a encore pris — que nous sachions — la détermination de détruire sa structure interne et qu'en rien responsable de la présente guerre, le Canada n'a pas le droit ni encore moins l'obligation de se saborder.

x x x

Ce n'est donc point comme province ni comme groupe ethnique que nous prenons position. Si nous refusons de relever le gouvernement de ses engagements de 1939 et de 1940, nous le faisons comme citoyens du Canada, plaçant au-dessus de tout l'intérêt du Canada. Il existe, en ce pays, estimons-nous, une majorité de Canadiens pour qui le Canada est la patrie et pour qui la consigne: **Canada d'abord** ou **Canada first,** n'a jamais été un simple cri électoral, mais l'expression d'un sentiment profond et d'une suprême conviction de l'esprit. Nous faisons appel à tous ceux-là. Nous leur demandons de mettre la patrie *au-dessus de l'esprit de race ou de l'emportement* partisan. Veulent-ils poser un acte qui arrête la course à l'abime et qui atteste avec force la voix de la majorité d'un océan à l'autre? Qu'au plébiscite de M. King, avec tout le calme et toute la force d'hommes libres, ils répondent par un NON retentissant.

Que Dieu garde notre pays! Vive le Canada!
LA LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA

par ses directeurs
(SIGNE)

Dr J. B. PRINCE, président,
MAXIME RAYMOND
GEORGES PELLETIER
J. ALFRED BERNIER
L. ATHANASE FRECHETTE
PHILIPPE GIRARD
GERARD FILION
JEAN DRAPEAU
ROGER VARIN ....
André LAURENDEAU, secrétaire.

ÉTUDE SUR LE PARLER POPULAIRE AU PAYS DES BLEUETS

Conférence prononcée hier soir, à l'Université Laval, par M. l'abbé Laliberté, directeur de notre journal.

La Société du Parler français a eu, hier soir, à l'Université Laval, une splendide séance académique, rehaussée par la présence de S. Exc. Mgr Melançon, notre évêque vénéré, et de S. Exc. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

Deux remarquables conférences ont été prononcées: la première par M. Victor Barbeau, de Montréal, la seconde par notre directeur, M. l'abbé André Laliberté. Nous regrettons vivement que les radiophiles aient été privés du plaisir d'entendre la délicieuse étude de M. l'abbé Laliberté sur le parler populaire au pays des bleuets.

On pourra lire ci-desous quelques extraits de cette magnifique étude, sans en trouver peut-être la partie la plus savoureuse que le distingué conférencier voudra sans doute donner lui-même devant des auditoires de chez nous.

Si vous ne croyez pas aux mystères, j'y crois intensément. Un mystère, j'en vis un, à cette heure même.

Comment se fait-il que je sois ici? jadis — hélas! je suis le seul au monde à m'en souvenir — je m'ima- Comment se fait-il qu'à l'illustre et docte *Société du Parler français* on ait songé à moi pour donner une conférence en une occasion si insigne? Comment se fait-il que j'aie accepté et que je sois venu? Comment se fait-il qu'on m'ait décerné tantôt des éloges?

Mystère!

Sans doute, on peut amener des raisons de surface, mais, elles n'expliquent pas le fond même.

Peut-être se trouvait-on en peine, et l'on s'est rabattu sur moi...

Mais pourquoi avoir accepté? Pourquoi, je vous le demande? Nous touchons là au plus *enfoui!* Je savais très bien pourtant que je n'étais pas *de taille*... Le voyage à Québec, peut-être... le plaisir d'y revoir des amis, d'y rencontrer les rares maitres qui vivent encore de mes jeunes années, de figurer encore une fois avant de mourir sur un théâtre où gine avoir paru avec avantage. En effet, il y a bien 38 ou 39 ans de ça, à la séance où j'avais reçu, non pas l'habit, mais le ruban vert de l'Académie St-Denis, ici-même, j'ai eu l'honneur... de lire un devoir anglais! Au vrai, je n'étais pas loin de croire, pour lors, que ça devait être l'attraction principale de l'académique séance. Peut-on concevoir! Heureux temps tout de même où nos ministres pouvaient dormir en paix sans rêver de conspiration pour empêcher l'enseignement de l'anglais!

Mais pourquoi avoir accepté?...

Pourquoi aussi ces éloges? Votre bonté et votre délicatesse les excusent mais ne les expliquent pas.

Le mystère pour moi demeure! Et je crains bien qu'une fois cette conférence finie le même mystère ne s'impose à vos esprits *itou*.

N'empêche que je prise fort l'honneur qui m'est fait, et que je prie ceux qui ont cru me pouvoir témoigner cette estime d'agréer un merci très simple, mais profond.

(Suite à la 9e page)

Tirage d'un mobilier de chambre

La Société St-Vincent-de-Paul de Chicoutimi offre présentement un mobilier de chambre comme prix d'un tirage au bénéfice de cette société qui a pour unique but de venir en aide aux pauvres. Le tirage aura lieu vers le 15 mars. Le mobilier des plus remarquables est exposé dans la vitrine du magasin de la Cie Industrielle.

L'ARBITRAGE A PORT-ALFRED

M. Gérard Picard présente un rapport minoritaire.

Un rapport majoritaire et un rapport minoritaire ont été présentés au Ministère fédéral du Travail par la Commission d'Arbitrage qui a étudié le cas des débardeurs de la Baie des Ha! Ha!

Selon le rapport de l'hon. juge Alfred Savard et de M. Bernard Devlin, C.R., les salaires sont justes et raisonnables.

M. Gérard Picard, dans son rapport minoritaire demande que cette question soit portée à l'étude du comité régional du Travail de Québec, dans le but de déterminer quels ports devraient servir de base de comparaison dans la détermination des taux à payer aux débardeurs de Port-Alfred.

La commission a été unanime à recommander que, en considération d'une demande d'augmentation de 20 p.c. aux travailleurs de bureau dont le salaire mensuel est inférieur à $175, la compagnie continue sa politique d'augmentations périodiques, suivant la compétence et l'expérience démontrée, ce qui est permis, malgré que les salaires soient gelés suivant les règlements imposés par le présent gouvernement.

Une autre recommandation unanime est sujette à l'approbation des autorités, suivant les règlements. Il s'agit d'augmenter de 75 à 80 cents le taux horaire actuel, qui est payé aux opérateurs de grues à vapeur. On paie actuellement 80 cents de l'heure aux opérateurs de grues électriques.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

La campagne de souscription pour l'Emprunt de la Victoire s'ouvrira officiellement lundi prochain le 16 février, dans tout le Canada. En notre région, tout permet de croire qu'un succès aussi grand que celui de l'an dernier, sera remporté. Déjà plusieurs marchands se proposent de préparer des vitrines spéciales pour l'Emprunt de la Victoire. On nous informe que, pour Chicoutimi, les marchands trouveront tout ce qui leur faut en s'adressant au bureau de l'emprunt à l'hôtel de ville, voisin de la commission municipale.

Petite tribune

Les élections de lundi

Les élections partielles ont eu lieu lundi. On votait dans Welland et York-sud (Ontario) dans Québec-Est et Ste-Marie.

M. Meighen, condidat dans York-Sud, appuyé par M. Hepburn, premier ministre libéral d'Ontario, a été défait par une grosse majorité. C'est une excellente chose.

M. Meighen a un passé politique trop chargé pour revenir à la surface, surtout dans des circonstances qui rappellent celles-là même où il a chargé son passé.

Cela montre — malgré le tapage mené par certaine presse — qu'il n'y a pas que dans Québec, que le sentiment populaire soit opposé à la conscription pour outre-mer et aux extravagantes théories impérialistes de M. Meighen ou de ses pareils; qu'il n'y a pas non plus que dans Québec où l'on se souvienne.

Les libéraux ont remporté la victoire dans les trois autres comtés; à noter que le parti libéral n'avait pas mis d'adversaire à M. Meighen et que le vainqueur est un C.C.F.

M. St-Laurent, ministre de la justice, a été élu dans Québec-Est, il n'y a pas à s'en étonner; jusqu'aux derniers jours, c'est-à-dire jusqu'à l'annonce du fameux plébiscite, il ne devait pas avoir d'opposition.

Le plébiscite a mêlé les cartes, et joliment. Si l'on songe à la qualité du candidat victorieux, à l'organisation et aux ressources dont il disposait, à l'appui à fond qu'il a reçu d'Ottawa et des ministres du cabinet Godbout, la victoire demeure consolante si l'on veut, mais elle est une leçon. Encore que M. St-Laurent n'ait point voulu se compromettre sur la question du plébiscite, ceux-là qui l'ont appuyé ont dû jurer leurs grands dieux qu'ils étaient contre la conscription pour outre-mer, que M. King ne l'imposerait pas, qu'ils répondraient eux- mêmes *non* au plébiscite et demanderaient aux électeurs de répondre *non*. N'étaient ces serments, M. St-Laurent n'aurait pas été élu, cela ne fait aucun doute.

La même chose se peut dire de l'élection de M. Fauteux qui a pris devant les électeurs une attitude semblable. Sans cela, le candidat du nouveau *parti canadien*, M. Périllard, passait.

Si M. King, qui a peut-être fait trop de visites à l'étranger et qui en a reçu peut-être trop aussi, veut comprendre et veut reprendre fermeté et courage, il a beau. Le peuple qui l'a si manifestement appuyé à cause de ses engagements anti-conscriptionniste pour outre-mer, il y a deux ans, l'appuie encore, mais il est clair que cette singulière demande de M. King d'être relevé de ses engagements le trouble et l'inquiète. D'un bout à l'autre du pays, le peuple, le vrai peuple canadien, non pas les profiteurs ou les exaltés impérialistes sans cervelle, ne veut pas qu'on revienne sur ce qui a été promis.

A force de frapper

Au diner qui eut lieu au camp d'entrainement de Chicoutimi lors de la visite du brigadier G.-P. Vanier, M. l'avocat Pelletier, C.R. eut pour remercier le distingué visiteur qui avait porté la parole et les autorités militaires du camp des mots très heureux. Il souligna la part prise par la région aux oeuvres de guerre, recrutement, Croix-Rouge, fonds de secours, Emprunt de la Victoire, etc.

Il conviendrait de noter l'allusion que M. Pelletier fit au cas des moulins de Chicoutimi.

A force de frapper sur le clou peut-être finira-t-il par entrer.

Pendant votre séjour dans notre région, monsieur le brigadier, vous allez visiter, à ce qu'on m'a dit, nos centres de production de guerre, les grandes centrales électriques et les gigantesques travaux hydro-électrique de Shipshaw. Ce sont nos gens pour la plupart qui y travaillent. Ils sont Fils de Bâtisseurs.

Mais, à Chicoutimi même, sur la rivière du même nom, si vous jetez un regard inquisiteur vers le sud, vous y verrez de larges et solides bâtisses de pierre grise dont quelques-unes chevauchent pour ainsi dire la rivière, comme si elles étaient prêtes à s'élancer, dans un suprême effort de guerre, à la poursuite de Hitler ou du Mikado. Malheureusement, elles sont tenues captives. Par qui? et pourquoi? Nul ne le sait. Et, pourtant, elles ne demandent qu'à servir et à n'importe quoi pourvu qu'elles servent. Et les jours, les mois, les années passent et personne ne vient les délivrer de leurs chaines.

Vous nous reviendrez, sans doute, monsieur le brigadier et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque sur ce point, nous vous prions de revenir. Mais, en attendant, ne pourriez-vous pas, pour nous de Chicoutimi, être le Magicien bénévole qui, de sa baguette, fera tomber les chaines qui tiennent nos bons Moulins de Pulpe de Chicoutimi dans une servitude aussi humiliante. Oh! Je sais bien que je vous demande beaucoup et que vos fonctions actuelles en se prêtent pas facilement à ce rôle que nous voudrions vous confier. Mais, nous avons tellement confiance en votre grande autorité et votre grand amour de la Patrie ne vient-il pas nous prouver, une fois de plus la nécessité pour chacun de nous de faire un effort encore plus grand pour gagner cette guerre. Monsieur le brigadier, nous vous en serions tellement reconnaissants . . . pour l'honneur du Saguenay.

PIERRE DUPONT

Le commerce du dimanche

Le commerce du dimanche est redevenu une véritable plaie à Chicoutimi. Nos associations catholiques, tous les citoyens vont devoir reprendre la lutte afin que le dimanche soit mieux respecté. Les autorités municipales devront sévir au besoin si les règlements continuent à être violés d'une manière aussi constante.

Sous prétexte de tenir restaurant ouvert, on vend de tout le dimanche: du sucre, des boites de conserves, du pain, de la mélasse, de la farine, des pommes de terre, des moulées alimentaires même, quand ce n'est pas de la lingerie. Il arrive de même que des marchands ordinaires — ceci n'est pas particulier à Chicoutimi — vendent de tout le dimanche.

Ce libre commerce du dimanche est contraire aux lois de Dieu, aux lois ecclésiastiques et civiles. Pourquoi s'entêter à accomplir le dimanche ce qui est défendu? Pense-t-on s'enrichir, attirer les bénédictions de Dieu sur son entreprise, sa famille, sa ville et son pays? Oublie-t-on que le maitre, c'est Dieu, et qu'il a le droit de commander, d'exiger que son dimanche soit sanctifié? Si on pensait un peu plus!

Les abus de commerce le dimanche sont surtout le fait des épiciers-restaurateurs et de quelques autres. C'est si tentant de vendre tout ce qui se trouve sur les tablettes. Dans la petite ville de La Tuque, le Conseil de ville a trouvé moyen, il y a déjà une quinzaine d'années, de régler ce problème. L'épicerie et le restaurant doivent être séparés par une porte à coulisse ou autre du même genre. Le dimanche, le marchand tire la porte et l'épicerie est fermée comme tout autre magasin du genre. Et le dimanche est ainsi respecté. Pourquoi ne ferait-on pas de même dans notre région?

Peut-être que nos conseils municipaux pourraient étudier cette suggestion.

Le poste C B J

Nous désirons remercier et féliciter Radio-Canada d'avoir porté à 250 watts la puissance du poste de Chicoutimi. C'est une grande amélioration pour toute la région. Les premiers commentaires venus de la Baie des Ha! Ha! et d'Hébertville sont des plus favorables. La réception est bien meilleure.

On sait que la puissance du poste C B J sera portée un peu plus tard à 1,000 watts afin que le service soit parfait dans toute la région.

M. Vilmond Fortin, directeur du poste régional de Chicoutimi, a expliqué, samedi soir, que les restrictions imposées par la guerre avaient retardé considérablement les travaux et que c'était la seule raison pour laquelle nous n'avions pas eu 250 watts en novembre. Il faudra savoir patienter de même pour obtenir 1,000 watts. Au lieu de la fin de mars, ce sera pour l'été seulement.

Cependant à partir du 29 mars, C B J irradiera sur une longueur d'onde de 1580 au lieu de 1240.

Notre région qui a souffert pendant des années d'un service tout à fait insuffisant, aura ainsi une station radiophonique capable de répondre à tous les besoins. C'est ainsi qu'à ne jamais se lasser de demander on finit par obtenir. S'il en était de même pour nos moulins de pulpe...

J.-G. L.

PRO-MAIRE

M. l'échevin Adrien Gagnon a été nommé maire suppléant de Chicoutimi pour les prochains trois mois.

Carnet mondain

Mademoiselle Jeanne Talbot, présidente conjointe du Comité National de Québec de la Ligue Catholique Féminine, était à Chicoutimi au commencement de la semaine dernière, où elle a rencontré les membres du Comité Exécutif, du Comité diocésain et des Comités paroissiaux de la Ligue Catholique Féminine.

—o—

Mlles Rita et Marie-Paule Bédard ont passé la fin de semaine à St-Prime, chez leurs parents M. et Mme Laurent Bédard.

—o—

NAISSANCE

M. J.-G. Lamontagne, rédacteur au "Progrès du Saguenay", et madame, sont les heureux parents d'une fillette baptisée sous les prénoms de Marie-Marguerite-Pierrette-Louise. Le baptême a été administré par M. l'abbé André Laliberté, directeur du "Progrès du Saguenay". Le parrain et la marraine ont été M. Lorenzo Gaudreault et Mlle Pierrette Lamontagne, de Jonquière. Porteuse, Mlle Laurette Tremblay, G.M.

—o—

Mademoiselle Gilberte Bouchard passe une semaine à Montréal, l'invitée de M. et de Mme Gilbert Dionne.

—o—

Mademoiselle Jeanne Claveau est de retour d'un voyage d'un mois à Montréal où elle a été l'invitée de M. et de Mme Brander.

—o—

PORT-ALFRED, (D.N.C.)

M. et Mme Harry Tremblay sont allés en voyage à Québec. M. Tremblay s'est rendu à Montréal pour la réunion des commerçants de bois du Canada, à l'hôtel Mont-Royal.

ACADEMIE ST-MICHEL A JONQUIERE

TABLEAU D'HONNEUR

9e année: Tremblay Rosaire Bergeron Fernand, Lalancete Evrad, Munger Raymond.

8e année (A): Ls-France Tremblay, Raymond Bouchard, Roland Brassard, Marcel Maltais, Antonio Laferrière.

8e année (B): Robert Gagnon, Valéry Fortin, Robert Boulianne, François-Nil Gauthier.

7e année (A): Raymond Baril, Robert Lalancette, Denis Gravel, Vilmond Desmeules, Gaston Tremblay.

7e année (B): Aurélien Bergeron, Conrad Audet, Jean-Marie Tremblay, Benoit Baril, Maurice Gagnon.

7e année (C): Ronald Allaire, Fernand Bergeron, Roger Vaillancourt, Laurent Duchesne, Laurier Houle.

7e année (D): Ls-Philippe Tremblay, Georges-H. Lavoie, Laurier Perron, Jean-Roch Bouchard, Roger Bouchard.

7e année (E): Jacques Perron, Jean-Marie Huot, Yvon Lalancette, Lucien Simard, Paul-Henri Villeneuve.

6e année (A): Jean-Joseph Gendron, Neif Beauchamp, Roch Lalancette, Marcel Gagnon, Jean-Louis Corneau.

6e année (B): Jean-Marie Lessard, Thomas Girard, Magella Lavoie, Servais Desmeules, Yvon Simard.

6e année (C): Guy Girard, Maurice Boily, Guy Lachance, Jean-Marie Duchesne, Guy-Albert Girard.

6e année (D): Fernand Bolduc, Jean-Marie Tremblay, Yvan Nadeau, Léo-Marc Turcotte, Alphondar Tremblay.

6e année (E): Louis-René Plourde, Fernand Desmeules, Camille Boily, Jean-Paul Voyer, Philippe Baillargeon.

6e année (F): Gérald Gagnon, Conrad Gauvin, Réal Simard, Julien Nepton, Fernand Boudreault.

6e année (G): Oscar Savard, P.-Emile Gagnon, Onésime Savard, Roger Côté, Claude Morneau.

5e année (A): P.-Emile Simard, Maurice Gilbert, Rosaire Tremblay, Marcel Déry, Jean-Marie Asselin.

5e année (B): Marcel Lalancette, Macellin Girard, Achille Beaudette, Antoine Boulianne, Laurent Fradette.

5e année (C): Louis-David Bouchard, Bernard Beauchamp, Raymond Duchesne, Lucien Jean, Réal Fillion.

5e année (D): Adélard Boivin, Réginald Legendre, Lorenzo Duchesne, Jacques Brassard, Fernand Fortin.

5e année (E): Gaston Fradette, Yves-Jos. Tremblay, Raoul Tremblay, Raymond Racine, Rosaire Boulet.

5e année (F): Jean-Pierre Tremblay, Claude Gauthier, Gérard-Magella Auger, Julien Bégin, Claude Gagné.

4e année (A): Jean-Baptiste Demers, Joseph Sheehy, Henri Côté, Raymond Fortin, Henri Perron.

4e année (B): Léopold Bernier, Adélard Boivin, Germain Brassard, Bertrand Harvey, Maurice Lavoie.

4e année (C): Bruno Tremblay, Jean-Paul Tremblay, Léo Tremblay, Léo Tremblay, Réné Jacques, Paul-André Maltais.

Peau Gercée

Mentholatum apaise, rafraîchit, soulage immédiatement. Sert aussi pour les gerçures, les coupûres superficielles. En jarres ou en tubes, 30c.
ABF

MENTHOLATUM
reconforte tous les jours

Mots croisés du "Progrès"

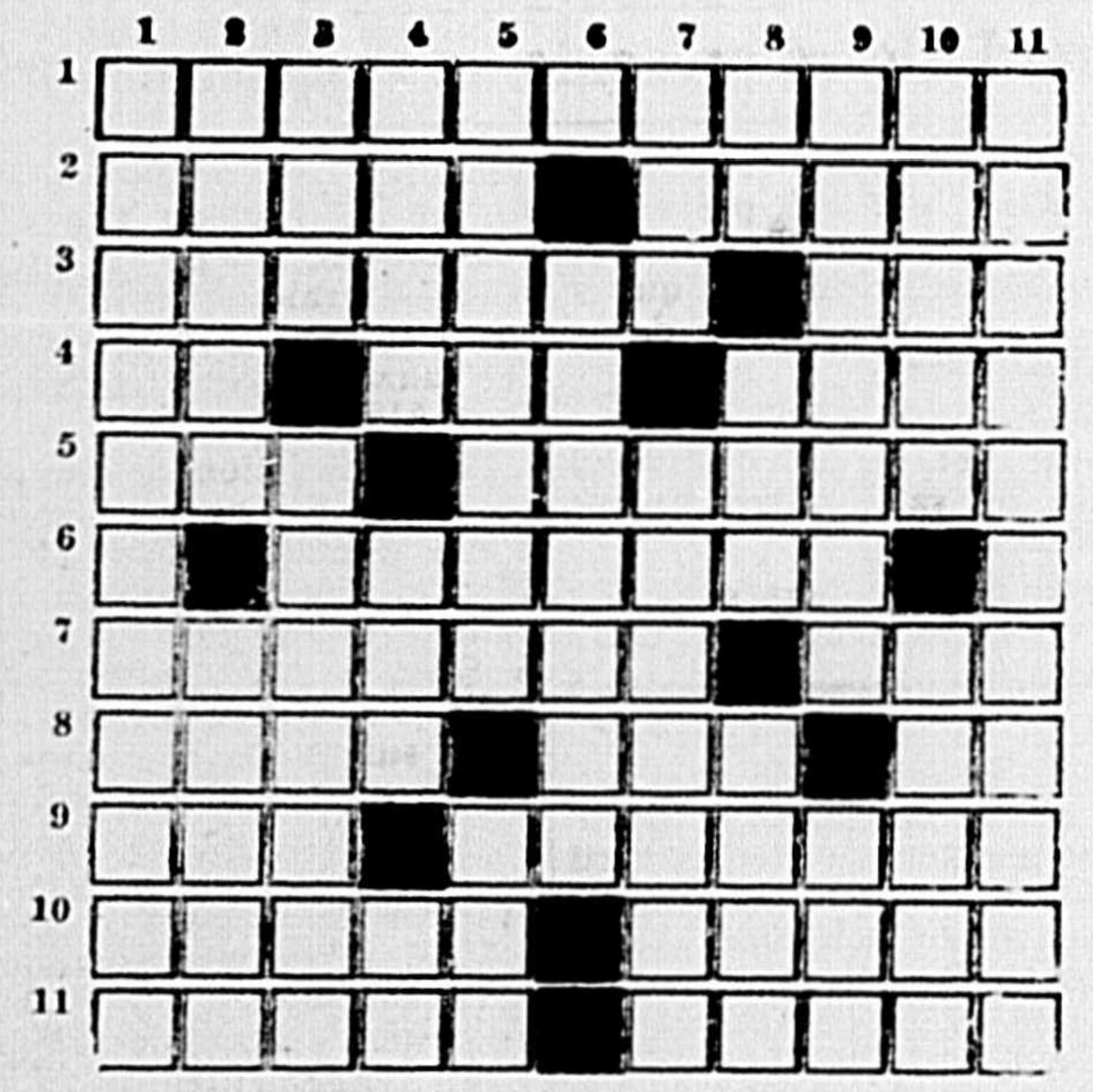

HORIZONTALEMENT

1.—Action de séparer d'un tout.
2.—Nom scientifique de l'occupit — Langue slave.
3.—Long bateau plat — Petite monnaie de cuivre.
4.—Sans ornement — Epoque — Qui a encore de la sève.
5.—Rivière de Suisse — Tempérer, diminuer.
6.—Douceur, affabilité.
7.—Apprêtas avec de l'empois — Condiment.
8.—"Blé de Turquie" — Roue de poulie — Préfixe indiquant répétition.
9.—Saison — Brûlés, hâlés par le soleil.
10.—Faire bombance — Filet de pêche triangulaire.
11.—Causera la mort — Aller ça et là à l'aventure.

VESTICALEMENT

1.—Description de l'extérieur de quelqu'un pour le faire reconnaître.
2.—Débarrassa les étoffes des noeuds — Homme désagréable.
3.—Eau-de-vie de grain — Mets des pièces à du linge.
4.—Erre ça et là — Adjectif possessif — 1e conjugaison.
5.—Démesurés, excessifs en grandeur — Gros perroquet.
6.—Ermite du VIe siècle, fête le [illegible] novembre.
7.—La salutation angélique — Qui déclame.
8.—Symbole chimique du titane — Habille, couvre de vêtements — Fils de Jacob.
9.—Introduis, fais entrer — Action ou art de lancer.
10.—Flaire, sent par l'odorat — Bois noir dur et pesant.
11.—Rendre neutre.

Solution du problème précédent

L	I	T	H	O	P	H	A	N	I	E
O	S	E	E	■	D	E	M	E	N	T
C	E	N	I	S	■	M	A	R	N	I
O	R	O	N	T	E	■	R	E	E	[illegible]
M	A	N	■	A	M	B	R	E	■	[illegible]
O	N	■	M	E	U	L	E	■	T	U
T	■	D	A	L	L	E	■	P	R	E
I	B	I	S	■	E	S	S	A	I	M
V	E	N	T	S	■	A	O	R	T	E
E	T	A	I	E	S	■	L	I	O	N
S	A	N	C	T	I	F	I	A	N	T

La RECETTE Fry DE CHAQUE SEMAINE
Par Jehane Patenaude

UN, deux, trois, quatre... seize doigts de dame au chocolat, c'est plus qu'il n'en faut pour que votre mari s'exclame et s'enthousiasme... "Délices! Délices!"

Doigts de Dame Chocolates (16 Doigts)

Température: 350°F. Temps: 10 minutes. 2 oeufs, 1 tasse de sucre, 6 c. à table de lait, ½ c. à thé de vanille, 1¾ tasse de farine à pâtisserie, 6 c. à table de cacao Fry, 4 c. à thé de poudre à pâte, ¼ c. à thé de sel. Battez les jaunes d'oeufs jusqu'à couleur de citron. Ajoutez graduellement le sucre, le lait et la vanille, en battant fortement. Tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte, le cacao et le sel. Ajoutez aux jaunes d'oeufs. Battez jusqu'à ce que le mélange soit bien lisse. Incorporez les blancs d'oeufs battus en neige. Cuisez dans des moules à doigts de dame bien beurrés.

Et vous, qu'est-ce que vous en dites des Doigts de Dame? "Le Chocolat dans la Ronde des Heures", mon dernier livre de recettes, est plein de toutes ces surprises. Si vous le voulez, voici mon adresse: Jehane Patenaude, Fry-Cadbury Ltd., Montréal. Je vous l'enverrai gratuitement par le retour du courrier.

COLLEGE DU SACRE-COEUR A KENOGAMI

9ème année: Claude Lemieux, Réné Raymond, Armand Boudreau, Jean-Paul Morissette, Guy Bergeron.

8ème année: Roger Chouinard, Léonard Gosselin, Hugues Raymond, Jean-Paul Cormier, Laurent Bradet.

7ème année A: Paul-Emile Hogues; Eddy Tremblay; Raoul Lapointe; Francis Dufour; Roméo Néron.

6ème année A: Jacquelin Leclerc; Tremblay-Ouellet; Léo-Paul Néron; Lorenzo Lapierre; Gérard Tremblay.

5ème année A: Claude Desbiens; Gabriel Arsenault; Richard Lévesque; Albert Lapointe; Maurice Chouinard.

4ème année A: Jean-Paul Cormier; Marcel Brassard; Steve Roy; René Deschênes; Normand Bergeron.

4ème année B: Germain Perron; François Vallée; Jean-Paul Fortin; Lionel Tremblay; André Dugas; Wilbrod Cormier.

4ème année C: Robert Savard; Laurent Vachon; Robert Giasson; Fernand Durand; Marcel Bluteau.

3ème année A: Joseph-Alfred Hébert; Maurice Chapadeau; Lucien Saint-Hilaire; Georges-Henri Bourgeois; Gérard Tremblay.

3ème année B: Raymond-Marie Dionne; Jean-Marc Bourgeois; Rosaire Cormier; Armand Huard; Lionel Chavarie.

3ème année C: Claude Lacroix; Jean d'Amours; Normand Boily; Olivier Plante; Jacques Langlois.

2ème année A: Bertrand Richard; Guy Larouche; Egide Girard; Réal Desrosiers; Gaston Laforte.

2ème année B: Jean-Marc Thibeault; Roger Cormier; André Gauthier; Jean-Marie Mercier; Albert Dumont.

Ecole St-Michel

9e année: Georgette Ouellet, Mercédès Blackburn.

8e année: M.-Marthe Gagnon, Huguette Gagnon.

7e année: Thérèse Tremblay, Florence Masson.

6e année A: Monique Dussault, M.-Claire Roberge.

6e année B: M.-Paule Pednault, Gisèle Tremblay.

5e année A: Esther Tremblay, Audette Charron.

5e année B: Colette Tremblay, Gilberte Béchard.

4e année B: Georgette Boucher, Annette Larouche.

4e année A: Huguette Boily, Denise Gagné.

3e année A: Denise Dallaire, Jacqueline Gilbert.

3e année B: Jacqueline Dussault, Micheline Robitaille.

2e année A: Francine Hamel, Madeleine Légaré.

2e année B: Céline Raymond, Gisèle Perron, Estelle Laforest.

1ère année: Marguerite Potvin, Hélène Madore, Jeannine Gagné.

A MISTASSINI

Mistassini, (D.N.C.) — *Nos militaires en permission.*—Un groupe de militaire du camp de Chicoutimi ont visité leurs familles. Ce sont les soldats Maurice Desjardins, Isidore St-Germain, Lucien Belley, Lionel Bouchard, de Mistassini. Zacharie Perron, Philippe Perron, Philippe Beaudry, Sylvio Riverin, de Racine, Marcel Tremblay, de Ste-Jeanne-d'Arc.

Mariage. — A été célébré cette semaine, le mariage de Mlle Yvette Roberge avec M. Léo Gaudreault.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs voeux de bonheur.

NOUVELLE EDITION

NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ

Une édition canadienne (1941) du "Nouveau Petit Larousse illustré" vient de paraître. Un fort volume de 1765 pages orné de 6,200 gravures. Relié pleine toile. Prix $3.50, par poste $3.70. Au Service de Librairie du Progrès (Librairie Régionale) Chicoutimi.

Courrier de la Baie des Ha! Ha!

Port-Alfred — Bagotville — Grande-Baie.

Baie des Ha! Ha! (D.N.C.)

Société St-Jean-Baptiste

Les officiers de la Société St-Jean-Baptiste de la Baie ont tenu une réunion spéciale mercredi le 4 février. Il a été décidé de convoquer une assemblée publique tous les derniers mercredis de chaque mois. La prochaine aura lieu le 25 de ce mois, à l'hôtel de ville de Port-Alfred. Des décisions des plus importantes seront communiquées.

Radio.

Bien que relativement proche de Chicoutimi, la Baie des Ha! Ha! bénéficie grandement de l'augmentation de 100 à 250 watts du poste CBJ. La réception est meilleure à tous points de vue.

Port-Alfred

Séance du Conseil

La séance du Conseil de février fut une des plus intéressantes. Comme plusieurs décisions importantes devaient être prises, l'assistance était beaucoup plus nombreuse qu'à l'ordinaire.

M. le maire Ulysse Dufour présidait et MM. les échevins Adhémar Lévesque, Maurice Lavoie, Alb. Dufour, J. Fortier et Marcellin Lavoie étaient présents.

Après lecture des communications et des comptes, un octroi de $150.00 fut voté pour aider la St-Vincent-de-Paul pendant les prochains mois.

On donna connaissance d'une lettre du Syndicat catholique de la Pulpe et du Papier protestant contre le projet d'une taxe de vente pour Port-Alfred, et donnant les raisons de cette objection. M. le Maire profita de l'occasion pour faire une mise au point. Voici en résumé ses paroles: "Lors de l'assemblée tenue à Chicoutimi pour étudier ce projet de taxe de vente, j'ai été le seul à y être opposé. J'ai toujours été contre, et je le suis encore, pour la bonne raison que nous n'avons pas besoin d'imposer cette taxe qui affecterait surtout les familles nombreuses. Bien qu'avec une taxe foncière peu élevée (60 cents), notre ville est en bonne posture financière. Cette année nous avons fait pour environ $14,000 de dépenses imprévues sans taxe spéciale et sans emprunt. Le rapport paru dans les journaux n'était pas exact, en ce sens que celui qui a préparé le compte rendu de la réunion a mal interprété mes paroles. Nous répondrons donc dans ce sens à la lettre du Syndicat. Je suis content de voir une assistance aussi nombreuse et de pouvoir ainsi renseigner la population sur ce qui s'est passé".

On adopta ensuite une résolution pour demander au Procureur Général de nommer M. le notaire Rosaire Croft et M. Narcisse Reid juges de paix aux fins de recevoir les plaintes. Ceci évitera les dépenses de se rendre à Chicoutimi pour les plaintes de peu d'importances.

M. le maire informe les personnes présentes que d'ici quelques jours on fera l'organisation nécessaire à l'obscuration de la ville. On convoquera une assemblée spéciale à ce sujet.

On proposa ensuite l'engagement d'un autre constable pour compléter l'organisation des départements du feu et de la police. Sur recommandation du chef Marcel Tissot, M. Elzéar Bacon est engagé.

Pour répondre aux objections de quelques personnes présentes, M. le Maire et M. l'échevin Levesque donnent toutes les explications nécessaires et exposent les raisons qui ont nécessité l'engagement d'un autre constable. Ils précisent qu'ils désirent donner à la population une protection de 24 heures par jour, sept jours par semaine, tant du côté de la police que du côté du feu. L'Ordonnance No 4 oblige la Ville à donner 24 heures de congé par semaine à chacun de ses employés, et aussi à ne pas les faire travailler plus de 72 heures par semaine. Ainsi, il nous faut absolument 4 hommes pour pouvoir donner une protection efficace. Une bonne protection contre le feu est une assurance précieuse pour tous les propriétaires et il ne faut pas attendre qu'une catastrophe survienne, comme cela est déjà arrivé, pour agir. On donne le rapport du département du feu pour janvier qui indique que les pompiers ont répondu à 10 appels, dont 9 pour des feux de cheminée et un feu de hangar durant la nuit qui aurait pu devenir grave s'il n'avait pas été maîtrisé immédiatement. M. Lévesque insista sur l'importance pour les citoyens d'assister aux réunions du Conseil afin de se mettre au courant de ce qui s'y passe. Cela donne aussi l'occasion aux membres du Conseil d'expliquer les raisons qui les amènent à prendre certaines décisions qui paraissent hardies lorsque l'on n'en connait pas les détails, comme cela est arrivé pour la question de la police.

Tous semblèrent satisfaits des explications données.

Quarante-Heures.

Les exercices des Quarante-Heures auront lieu jeudi, vendredi et samedi de cette semaine.

Emprunt de la Victoire:

MM. Armand Bergeron et Thomas Marquis ont été nommés en charge du 2ème Emprunt de la Victoire. Nous leur souhaitons bien du succès et nous ne doutons pas qu'ils dépasseront leur objectif.

J. E. C. F.

Les dirigeantes locales de la J.E.C.F., Mlles Marcelle Bergeron, Germaine Brisson, Thérèse Carrier, Ruth Tremblay ont assisté à la journée d'étude jéciste tenue à Chicoutimi dimanche.

Nouveau Chef-Mécanicien.

M. Albéric Cormier, de Montréal, vient d'être nommé chef-mécanicien au moulin de la Consolidated Paper Corporation Ltd., comme remplaçant de M. Henri Gaulin. M. Cormier est un ancien citoyen de Port-Alfred et y compte de nombreux amis.

Hockey

Les nombreux supporteurs du Saguenay Paper sont enchantés du résultat de la dernière joute de leur club contre Price Bros. Notre club ayant terminé la saison en deuxième position, les amateurs voient venir avec confiance le détail final.

Patinage

Les amateurs du patin sont de plus en plus nombreux à la spacieuse patinoire de Port-Alfred. Chaque soir, lorsque la température le permet, de nombreux patineurs et patineuses de la Baie, et même de Chicoutimi, Jonquière et Arvida, profitent de la belle glace (renommée la meilleure de la région) et de l'éclairage parfait, pour prendre leurs ébats aux sons d'une musique entrainante.

Construction.

M. Pierre Tremblay est à construire une maison à deux étages au coin de la 3ème rue et de la 4ème avenue. M. Tremblay a été retardé dans sa construction par un malheureux accident, mais nous sommes heureux d'apprendre qu'il n'y aura pas de suites trop graves et qu'il se rétablit rapidement.

Soirée

Samedi soir, le 7, un groupe d'amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Ed. Rioux à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille Jeannine. La fête fut des plus réussies et une bourse bien garnie fut offerte à l'héroïne.

Bagotville

Ligue du Sacré-Coeur.

Sur demande de la ligue du Sacré-Coeur, le Conseil de ville vient de renouveler une résolution pour prohiber tout débit de boisson ou licence dans les limites de la Ville. Copie de cette résolution a été envoyée au gouvernement.

Il a été décidé que la Ligue des jeunes aura charge de la souscription en faveur du Séminaire de Chicoutimi.

Quarante jeunes gens ont assisté à la retraite fermée du 8 février organisée par la Ligue.

Partie de Cartes

Les institutrices organisent pour lundi le 16 une partie de cartes au profit de l'oeuvre du Couvent. Toute la population de la Baie est invitée à venir encourager cette oeuvre admirable.

Départ

Mme Paul Roberge a quitté Bagotville pour aller demeurer à Québec.

Grande-Baie

Feu M. Roland Crevier

Les funérailles de M. Roland Crevier, 47 ans, décédé accidentellement à Arvida mercredi dernier eurent lieu à Grande-Baie samedi matin.

La levée du corps fut faite par M. le curé Mathieu et M. l'abbé Vallée chanta le service, assisté de MM. les abbés Bergeron, et Girard de Port-Alfred.

Conduisaient le deuil, ses frères, MM. Armand, Georges, Joseph, Stanley; ses soeurs: Mesdames Eddy Joncas, Alias Girard, ainsi que de nombreux parents et amis.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Bertha Bergeron, sa mère, Mme A. Crevier, et dix enfants d'un âge variant de 17 ans à 10 mois.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

CORRIGEA LA CAUSE DE LA CONSTIPATION

"Devons un gros 'merci' au ALL-BRAN KELLOGG"

...dit M. Georges DeBonville, 30, rue Préfontaine, Valleyfield, Qué.

"Nous avons reçu des centaines de conseils de nos amis au sujet de la constipation," continue-t-il, "mais nous devons un gros 'merci' à notre épicier pour nous avoir parlé du ALL-BRAN. Il y a plusieurs années que nous en mangeons et, nous ne voudrions plus nous en passer."

• • •

Si vous souffrez de la constipation ordinaire due à l'insuffisance du volume approprié dans l'alimentation, essayez le ALL-BRAN KELLOGG et voyez ce qu'il peut faire pour VOUS! Mangez-en tous les jours, comme céréale ou dans des muffins et buvez beaucoup d'eau ... apprenez par vous-mêmes pourquoi des milliers de gens préfèrent cette méthode moderne d'attaquer *la cause*. ALL-BRAN n'agit pas comme les cathartiques violents ... il prend du temps. Vendu en deux grandeurs commodes chez votre épicier; en paquets individuels dans les restaurants. Fabriqué par Kellogg à London, Ontario.

ALL-BRAN KELLOGG assure une régularité NATURELLE.

Connaissez-vous Roosevelt? (1)

Par Gérard CHEVALIER

Après avoir complété la collection "Face au Mariage" — tracts destinés aux jeunes gens et aux jeunes filles — les Editions Fides présentent maintenant un nouveau tract dans la collection "Connaissez-vous...?"

Le personnage étudié est Roosevelt, le sympathique Président des Etats-Unis. L'auteur, Gérard Chevalier, en quelques pages, a réussi un portrait complet de cette figure universellement connue. Tout le monde connait Roosevelt, mais le connait-on suffisamment? Que sait-on de sa jeunesse, de ses premiers succès politiques, de la raison de sa popularité, de son programme, de son attitude dans la présente guerre? Les quotidiens nous en donnent bien une idée assez juste, mais on n'avait pas jusqu'ici d'oeuvre consacrée uniquement à ce grand homme de notre temps.

"Connaissez-vous Roosevelt?" est une brochure qui répond à tous les points d'interrogation que l'on peut se poser au sujet d'un personnage en vue et qu'on n'a pas le droit d'ignorer.

Voici la table des matières:
Le président populaire,
Dictateur?
Hérédités et éducation,
Les premiers succès politiques,
L'administration Roosevelt,
a) Le National Recovery Act
b) La loi du contrôle rural,
c) L'assistance sociale.
Roosevelt et la guerre.

On voit que tout y est. Qu'on ne tarde donc pas à se procurer ce tract qui décrit si bien le Président populaire de nos voisins d'Amérique.

---

(1) "Connaissez-vous Roosevelt?" est en vente aux Editions Fides, 430 est, rue Sherbrooke, Montéral. Bélair 1026. Prix: 0.10, ainsi qu'à la Librairie du Progrès.

Gratis
MONTRE-BRACELET
Pour la vente de quelques bouteilles de parfum de 1 à 25c. Nécessaire de vente fourni
Rien à débourser
CADEAU SURPRISE POUR PROMPTITUDE
NATIONAL PREMIUM CO
1227 EST RUE DORCHESTER MONTREAL
Envoyez cette Annonce

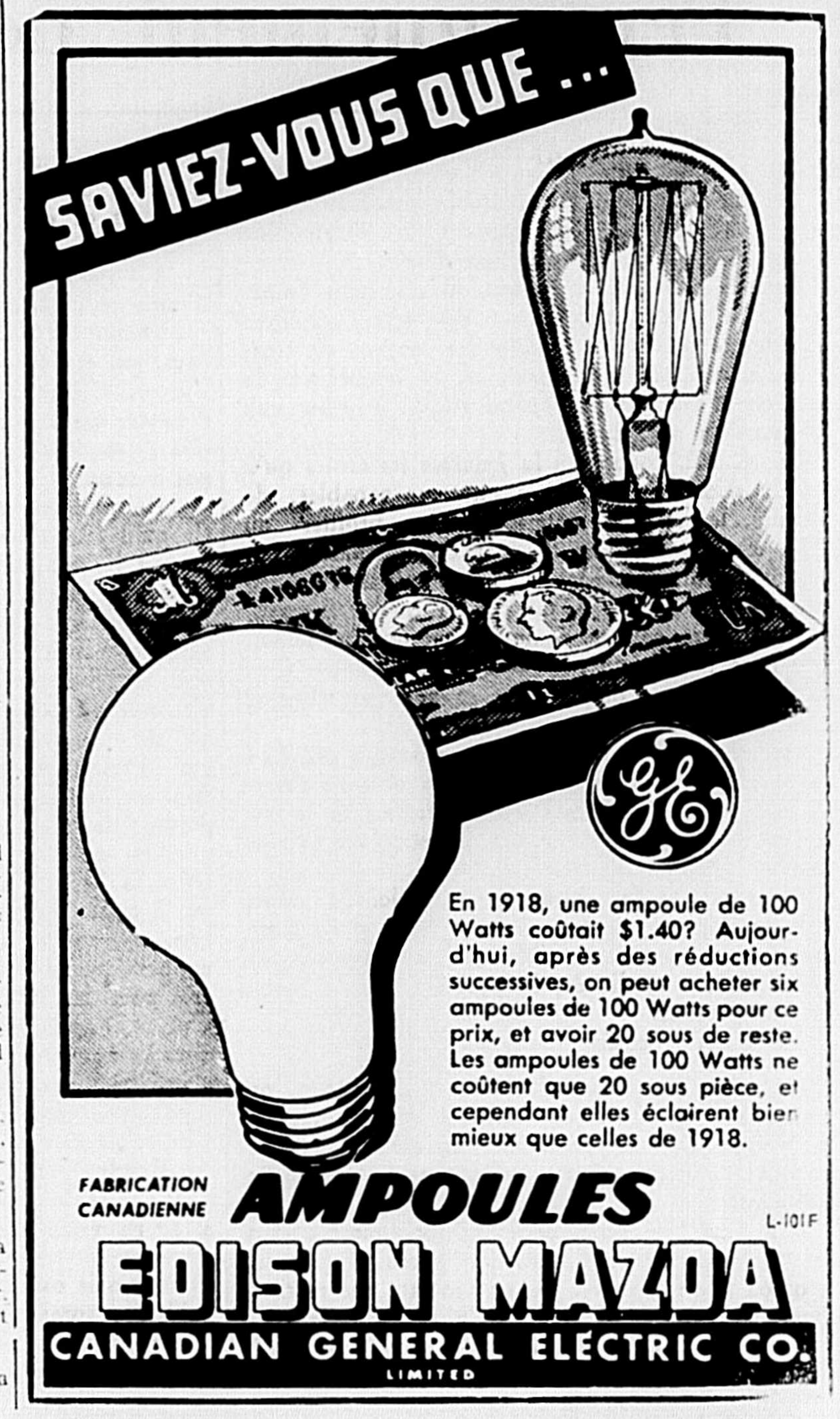

En 1918, une ampoule de 100 Watts coûtait $1.40? Aujourd'hui, après des réductions successives, on peut acheter six ampoules de 100 Watts pour ce prix, et avoir 20 sous de reste. Les ampoules de 100 Watts ne coûtent que 20 sous pièce, et cependant elles éclairent bien mieux que celles de 1918.

FABRICATION CANADIENNE
L-101F

"As-tu rien de plus précieux que ta 'job'?"

JOS ALCO: T'as pris des assurances pour tout ce que t'as de précieux, pas vrai, Louis? T'as assuré ta maison, ton auto, ta vie, pas vrai?

LOUIS: Evidemment.

JOS ALCO: Et ta job, elle est pas précieuse, elle? Mais si t'avais pas de job, t'aurais rien, t'aurais pas de maison, t'aurais pas d'auto . . . Eh bien alors, plains-toi pas si elle est maintenant assurée, ta job!

LOUIS: A bien y penser, Jos, t'as peut-être bien raison.

JOS ALCO: Pourquoi que tu y pensais pas, alors, au lieu de blâmer le gouvernement et la compagnie? L'assurance-chômage, c'est seulement toi que ça protège. S'il y a un genre d'assurance qui vaut la peine, c'est celui-là. Maintenant, si tu perds ta job, tu seras pas complètement dans la rue.

LOUIS: Oui mais, en attendant, faut que je paye . . .

JOS ALCO: Toi, évidemment, tu voudrais que tout te tombe rôti dans le bec. Tu payes, bien sûr. Mais t'es pas le seul: la compagnie paye autant que toi et le gouvernement ajoute 20% . . . Et tout ça pour t'aider, toi, rien que toi . . . Et t'oses te plaindre!

LOUIS: Je savais pas moi, Jos. J'te dis que j'savais pas . . .

JOS ALCO: C'est 72 cents que t'as payés pour les deux dernières semaines, pas vrai? Eh bien, si jamais tu perds ta job, tu reçois $12.24 par semaine, ou $14.40 si t'as une famille. Et ça, c'est pas les secours directs, c'est pas de la charité. Tu y as droit et t'auras pas honte à le toucher. Tu me diras pas que c'est pas un bon plan?

LOUIS: Bien sûr, Jos, c'est un bon plan. Je voulais pas t'insulter. Je parlais juste pour parler . . .

Votre ami, Jos Alco,

vous invite à l'écouter à la radio tous les soirs (sauf le samedi et le dimanche) à 6 h. 45, à CBJ, votre poste de Chicoutimi. Son programme, "La Vedette du Jour", où vous entendrez les vedettes les plus populaires de la radio, saura vous divertir.

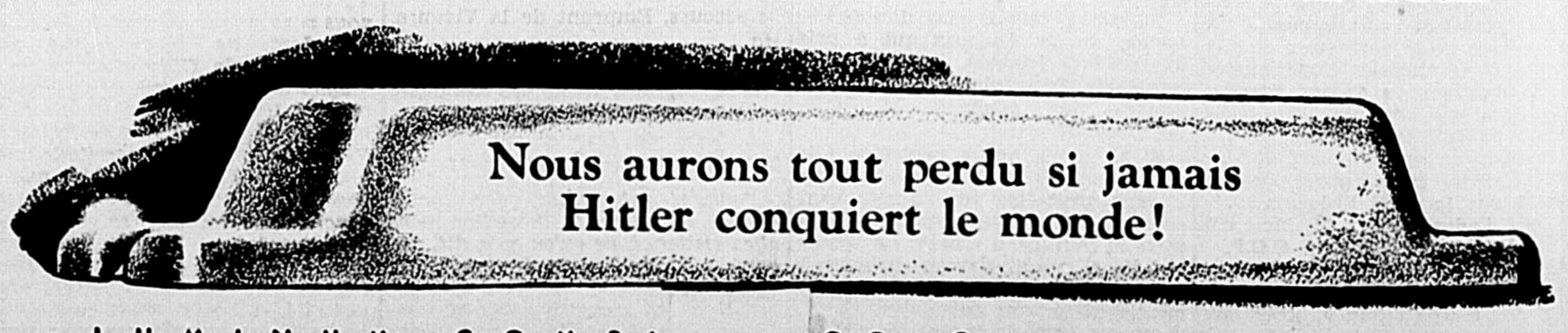

Nous aurons tout perdu si jamais Hitler conquiert le monde!

LUMINUM COMPA OF CANADA, LIMITED

C'est l'union qui fait la force et c'est la discipline qui fait l'union. Surtout, avant tout, à tout prix, soyez unis, parce que c'est la condition de la force et du succès.

S. S. PIE XI

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Je n'ai jamais douté de mon étoile, du talent de mes généraux, de la vaillance de nos merveilleux poilus. Mais aussi, j'ai toujours compté sur le Dieu des armées, j'ai toujours attendu de lui la victoire.

FOCH.

Y A-T-IL DE L'OR A CHIBOUGAMAU?

— IV —

Le nom de Chibougamau, en termes montagnais "achi-bougamou", signifie "lac des passes"; désignation tout à fait descriptive et qui correspond bien à la forme du lac dans lequel il y a quantité de passes plus ou moins étroites. Cependant dans un prospectus intitulé "Chibougamau en 1936" et fourni par la firme W. McKenzie & Co. nous lisons ceci: "Il serait superflu de vous reporter à l'époque où les Peaux-Rouges ont baptisé ce vaste territoire de son nom actuel qui signifie "Terre qui promet". Nous opterions pour la première signification du nom de Chibougamau, c'est-à-dire "lac des passes"; car, dans un prospectus minier, il faut savoir comprendre que tous les mots servent à vanter la richesse du territoire vers lequel l'on veut diriger l'attention des capitalistes. "Terre qui promet" est un terme bien choisi pour jeter de la poudre aux yeux.

GEOGRAPHIE

Le canton de McKenzie se trouve dans cette partie du district de l'Abitibi que l'on appelle la "région de Chibougamau". Cette région est située un peu à l'ouest de la ligne du partage des eaux, et sur le versant Nord, allant vers la Baie d'Hudson, elle présente une topographie peu accidentée, caractéristique des territoires de l'intérieur placés dans les mêmes conditions. L'aspect général est celui d'un plateau rocheux, ondulé et inégal. Les collines rocheuses et arrondies n'ont guère plus de 50 pieds de hauteur, et les dépressions qui les séparent sont occupées par des marais, des lacs et des rivières, généralement peu profondes et dont les rives sont basses et marécageuses.

Une partie de ce territoire a été divisée en cantons par le Département des terres de la couronne de la Province de Québec. Chaque canton contient dix rangs an allant du nord au sud.

La région de Chibougamau, celle qui a été soumise au travail de la Commission de 1910, présente une superficie de 1,520 milles carrées et prend la forme d'un rectangle qui mesure approximativement 40 milles *à l'Est et à l'Ouest, et 38 milles du Nord au Sud.*

La limite septentrionale de ce rectangle se trouve à 300 milles presque en droite ligne au nord de Montréal, ou à peu près 250 milles N.N.O. de la cité de Québec. L'extrémité sud du lac Chibougamau est à environ 125 milles en ligne droite au nord de Roberval sur le Lac-St-Jean. Par la route canotière, suivant les rivières Ashuapmouchouan et Chigobiche, cette même localité est à environ 200 milles de Roberval; mais par le chemin de voiture à partir de Roberval, en passant pas les villages de St-Prime et de St-Félicien, jusqu'à la rivière Ashuapmouchouan vis-à-vis la rivière aux Trembles, cette distance est réduite à 185 milles.

* * *

L'expression "district minier" ou mieux "région minière" de Chibougamau a été employée comme un terme bien expliqué, en 1903, peu après les découvertes de minérais, pour désigner cette étendue particulière du pays qui entoure immédiatement le lac Chibougamau. Le terme "région" vaut mieux pour écarter toute confusion avec d'autres étendues de terrain, dans le nord de Québec, auxquelles on a appliqué l'expression "district", et qui ont été ainsi réservées officiellement pour désigner quelques-unes des grandes subdivisions de territoire de la province.

Le climat est caractérisé par un changement rapide de saison, très remarquable; car, à Chibougamau, il n'y a virtuellement pas de printemps et très peu d'automne. Les feuilles des arbres changent complètement de couleur en deux ou trois jours, au commencement de septembre; elles s'épanouissent presque aussi rapidement au commencement de juin.

L'atmosphère est remarquablement transparente et permet de voir bien nettement des montagnes situées à 30 et 40 milles de distance.

Les premières chutes de neige ont lieu habituellement vers la fin de la première semaine de septembre; mais la vraie neige d'hiver ne tombe guère avant la troisième semaine d'octobre. La glace prend solidement sur le lac Mistassini au commencement de novembre et la débâcle n'a lieu qu'au commencement de juin. L'arrivée du printemps est très rapide.

Le sol, quand il y en a, est très pauvre. Tout développement agricole est pratiquement impossible, surtout si l'on tient compte de la rigueur du climat. Le déboisement méthodique pourrait peut-être modifier le climat et permettre la culture de certaines plantes; mais les résultats seraient fort douteux. Cette région est boisée principalement d'épinettes noires et blanches, de cyprès, de sapins, de bouleaux et de trembles; plusieurs autres espèces de bois sont aussi représentées.

Par contre, au point de vue minier, cette région semble très attrayante si l'on en juge par la somme de capitaux déjà investi et le nombre de propriétés minières actuelles dont plusieurs appartiennent à des compagnies d'exploitation minière très importantes, lesquelles ont déjà fait beaucoup de travaux au moyen de machines très puissantes.

J.-Augustin FORTIN

Chambord, le 9 février 1942.

Ouvrages consultés: Rapport préliminaire de la Commission d'études de 1910. Rapport sur la Géologie et les Ressources minières de la région de Chibougamau (1912). Rapport annuel du Service des Mines de Québec (1929). Chibougamau en 1936 — Prospectus. Documents de la Société Historique du Saguenay.

Cartes professionnelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
Edifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TEL 356 —

DENTISTE

PAUL RIVERIN
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

AVOCAT

J.-C. GAGNÉ, C. R.
AVOCAT
253, RUE RACINE — TÉL. 274
CHICOUTIMI

AVOCAT

Joseph Dandurand
AVOCAT
262, RUE RACINE — TÉL. 787
CHICOUTIMI

AVOCAT

TÉL.: 299 — 256 RACINE
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureaux en face de la Commission des Liqueurs.

Encouragez nos annonceurs.

Léonard Lavallée, Ba. O.
Optométriste
Bachelier licencié de l'Université de Montréal
190, rue St-Dominique — JONQUIERE, P. Q.
Examen de la Vue
Examinateur officiel: Price Brother's

PROPOS D'ACTION CATHOLIQUE

PARLONS-EN!

—Oui, parlons-en. De quoi?... Du gouvernement.

—Bigre! Surveillez-vous.

—Mais, du gouvernement de l'Eglise.

—Rien que ça!

—Rien que ça, et tout cela! Vous doutiez-vous que l'Eglise avait un gouvernement?

—Je m'en doutais, plutôt, j'en doutais, puisque personne n'a l'air de s'en préoccuper, moi le premier... Mais, à réfléchir, elle doit en avoir un.

—Pour sûr. Pourriez-vous m'en donner la raison?

—Dame! Vous n'y allez pas de main-morte... Tout de même, il me semble que les raisons doivent s'apparenter à celles qui imposent un certain ordre à toute organisation qui veut aboutir à quelque chose.

—C'est plutôt vague, mais le germe est là... Nous allons le développer... Allumez et tenez-vous bien! je commence.

Or, donc, l'Eglise est une société, une société visible, aisément reconnaissable, officiellement chargée de garder, de préparer, d'administrer la vie surnaturelle que Jésus-Christ indique aux humains comme la voie qui doit les conduire à leur fin dernière.

Qui dit société, dit multitude groupée autour d'un principe directeur chargé de conduire tous et chacun à une fin commune par l'emploi des mêmes moyens.

Ainsi, vous avez un élément de direction, l'autorité; un élément dirigé, les sujets, les membres. Cela suppose, si l'on veut que ça marche, d'une part, le pouvoir, le droit de commander, de prescrire l'emploi des moyens nécessaires ou utiles à l'obtention de la foi commune; d'autre part, le devoir d'obéir, si l'on ne veut pas être privé des avantages attachés à l'usage des moyens adoptés, si l'on ne veut pas nuire au bien, à la marche de l'ensemble, ni être rejeté de la société.

Mgr Pâquet écrivait: "dans une société juridiquement constituée, l'une des premières et des plus essentielles conditions de gouvernement, c'est que les chefs du corps social puissent imposer aux membres qu'ils gouvernent les directions et les règles sans lesquelles toute marche d'ensemble vers un même but est impossible".

On résume dans un mot la série des pouvoirs nécessaires: gouverner.

Mais gouverner, c'est, pour l'autorité sociale, le droit de faire des lois, des règlements; le droit de les faire exécuter, même en usant de contrainte Plus explicitement: la société possède, doit posséder le pouvoir législatif et exécutif; le pouvoir judiciaire et coercitif. Evidemment, nous parlons de la société supérieure et parfaite.

Et, voici, un corps social dont les chefs n'auraient pas le droit de se faire obéir, et dont les administrés pourraient impunément mesurer l'obéissance à leur caprice, ou, encore, choisir les prescriptions qu'il leur plairait d'observer, ce corps social ne constituerait qu'un simulacre de société; ce serait vraiment la cour du roi Petaud! La chose saute aux yeux... Prétendre qu'on peut obéir ou non, à son gré; qu'on peut faire le triage entre les lois qu'on accepte et celles qu'on rejette, c'est disloquer, démembrer le corps social; c'est introduire le désordre, ériger l'anarchie en système. N'est-ce pas?

—Absolument vrai!

—Le grand Bossuet, dont l'éloquence savait se tremper dans un si robuste bon sens, le grand Bosuet pensait comme vous: "Il n'y a point, disait-il, de pire état que l'anarchie, c'est-à-dire l'Etat où il n'y a point de gouvernement, ni d'autorité. Où tout le monde veut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut; où il n'y a point de maitres, tout le monde est maitre; où tout le monde est maitre, tout le monde est esclave"!

—C'est tapé! et c'est si vrai! Voyez dans les familles où chaque enfant se mène et veut mener les autres...

—...pendant que le père et la mère se . . . démènent tout désespérés. Mais, reprenons. Vous pourriez, sur ce point, consulter avec fruit le volume *Ecclesia*, pp. 245-246.

Maintenant, c'est entendu, admis: pas de société sans autorité, sans pouvoir de gouvernement avec devoir corrélatif d'obéissance.

—Entendu!

—Nous avançons. Plus une société sera élevée, parfaite, plus nous aurons l'obligation de lui attribuer à un haut degré l'économie essentielle à toute société. C'est raisonnable, ça?

—Parfaitement raisonnable.

—Or, la société qui occupe le sommet de l'échelle, c'est la société religieuse, c'est l'Eglise, fondée directement par Dieu! Société parfaite, supérieure, indépendante, investie de l'autorité même avec laquelle le Christ poursuit sa mission de salut! Société visible, société établie au bénéfice des hommes, qui sont corps et âmes! Va-t-on la considérer comme une société manchote, une société fantôme?

—Il serait difficile de lui refuser à la perfection, les éléments et le jeu de toute société judicieusement agencée.

—Je le crois! En quittant la terre, Jésus lui a confié sa mission et son pouvoir, ses pouvoirs! *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre... Allez! enseignez toutes les nations... baptisez-les... Apprenez-leur tout ce que je vous ai commandé!... Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise... Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, tenez-le pour un paien et un publicain... Tout ce que vous lierez, délierez sur la terre, sera lié ou délié dans le ciel...*

Voyons! est-ce une transmission de pouvoirs, oui ou non! une communication d'autorité, de l'autorité du Christ, oui ou non!

—En plein!

—Oui! C'est bien une délégation générale: pesez les mots. C'est bien "une mission générale embrassant tous les problèmes, tous les intérêts religieux et c'est donc aussi un pouvoir social auquel il appartient de lier et de délier dans le sens le plus vrai... Pouvoir absolu, indépendant, efficace au point de voir ses actes ratifiés dans le ciel". (Mgr Pâquet).

L'auteur cite, insiste: pouvoir tel qu'il ne peut s'exercer que par des lois.

Jésus confère donc à son Eglise un vrai pouvoir législatif, qu'exercera le Pape dans l'Eglise entière, et l'Evêque dans son diocèse. Pouvoir qui consistera, sans doute, à interpréter le droit naturel, le droit divin, mais aussi à régler par des lois tout ce qui contribue à la "sauvegarde du dogme, à l'intégrité de la morale, à la beauté du culte, au progrès de la piété et de la discipline, et, en général, au bon gouvernement des fidèles"(Id.) En somme, tombe sous le pouvoir de l'Eglise, toute matière qui, à son jugement, revêt le caractère de moyen intéressant la vie éternelle. C'est ce que Billot dit en latin: *omnis materia in quâ esse potest ratio medii ad finem regni coelorum* (p. 470).

Donc, délégation générale, plein pouvoir de gouvernement à côté du pouvoir d'enseignement et du pouvoir de sanctification!... Qu'en dites-vous?

—Ça s'éclaircit, ça se développe.

—Et nous continuerons.

UN DOCUMENT

Nous avons fait reproduire un article de Mgr B. de Solages sur la famille. Il est intitulé: *La Théologie de la Famille*. Vous le trouverez en page 6 du Progrès du Saguenay du 29 janvier. C'est un article où la matière est condensée, mais féconde, évocatrice. On ferait bien de le conserver et de l'utiliser dans les cercles d'étude.

A L'OEUVRE

Tous ont dû prendre connaissance des mots d'ordre: retraites fermées; piété dans la famille; relèvement de la morale; respect du pouvoir gouvernemental de l'Eglise.

N'oublions pas la semaine du dimanche. *Le Progrès* du 29 janvier en donne le calendrier, en première page. Prenez et lisez...

Tous devraient s'entendre pour faire accepter de tous les catholiques, le *motto*: n'allons pas au cinéma, le dimanche!

Ensemble!

Chanoine Jos.-C. TREMBLAY, ptre,
directeur diocésain de l'A.C.

Autour du centenaire de Chicoutimi

UN DOCUMENT INTERESSANT

UN DOCUMENT INTERESSANT

A l'automne de 1844, deux ans après les débuts de l'établissement de Chicoutimi, les résidents de la Rivière-du-Moulin, qui formaient le plus fort des deux groupes de gens installés, et qui s'étaient construit une chapelle, réclamaient un service religieux plus assidu.

On trouve aux archives de l'Evêché de Chicoutimi un document intéressant à ce sujet. C'est une requête demandant la présence d'un prêtre, *attestant qu'à une assemblée* des résidents de la Rivière-du-Moulin tenue le 15 octobre dans la maison d'André Gagnon, ceux dont les noms suivent se sont engagés à donner chacun "5 chelins" pour l'entretien d'un prêtre pour leur service; ceux qui ont semé, à payer la dime; et le premier, McKenzie, à payer le double: 10 chelins.

Voici la liste des noms qui figurent au bas du texte:

George McKenzie, Louis Marié, André Fraser, Adolphe Blackburn, William Duchêne, Joseph Tremblay, Ignace Noël, Joseph Claiser, Honoré Labbé, William Lacroix, Thomas Blackburn, Prime Tremblay, Edouard Verreault, Pierre Gauthier, Joseph Vaillancourt, Zéphirin Gagnon, Peter Blackburn, Louis Tremblay, John Doyle, Janvier Tremblay, André Gagnon, François Renald, Thomas Harvey, Nazaire Toussaint, Nicolas Sheehy, Célestin Boivin-Roc, Jean Desbiens, François Desbiens, Michel Tremblay, Michel Gagné, Joseph Harvey, Paschal Simard, Jean-Baptiste Lachance, Jules Villeneuve, William Tremblay "un de ceux qui ont récolté"; les suivants ont mis comme condition à leur souscription "si le prêtre est résident ici": Alexandre Gagné, Damas Gagné, François Desbiens fils de David, Jean Guénard, Léandre Girard, Charles Brassard.

En transmettant le document à l'Archevêque de Québec, le 14 novembre 1844, le Père J.-B. Honorat, supérieur des Oblats récemment établis à la Grande Baie, écrivait entre autres choses:

"Sur le témoignage de M. Gagnon, maitre d'école et homme d'ailleurs respectable, la liste de Chicoutimi contient le nom de tous les chefs de maison résidents. Vous voyez quelques promesses conditionnelles, mais elles ne le sont plus depuis la visite que j'ai faite dans cette localité. Nous commencerons bientôt à faire le service de Chicoutimi de deux dimanches l'un, comme je le leur ai promis. J'ai été content de la manière dont ces bons habitants se sont rendus à mes explications; ils se sont montrés très satisfaits de ce que nous avons promis de faire pour eux et ne demandent rien davantage..."

On voit par ailleurs que dès l'hiver de 1845 le prêtre était pratiquement résident à Chicoutimi. Le premier registre, paraphé en date du 7 octobre 1844, s'ouvre le 5 janvier par un acte de baptême, et le 18 janvier il mentionne une sépulture "dans le cimetière de Chicoutimi".

Il sera question prochainement de la chapelle de la Rivière-du-Moulin. Soulignons seulement ici que parmi les noms des "chefs de maison" inscrits sur ce document, on en trouve à peine **cinq de la première équipe de 1842.** Bien que l'écrit cité ne l'indique pas, Michel Gagné est aussi l'un de ceux "qui récoltaient" déjà; il est qualifié "cultivateur" dans un acte du 18 janvier 1845.

Victor TREMBLAY, ptre.
de la Société Historique du Saguenay.

Voici la France

SOMMAIRE

FRANCE, par J.-P. F. — LA FRANCE A FAIM — ON CESSERA D'ETRE VAINCUS, par Henri-Jean Omez, O.P. — LETTRES DE FRANCE — BIBLIOGRAPHIE — LES VILLES MARTYRES, par Camille Mayrand — CROQUIS DE GUERRE, par Pierre Voisin — LA MAISON RETROUVEE, par Chamine — NE DITES PAS, MAIS DITES — PATRICE DE LA TOUR DU PIN, par Jean Beaudry — MONTAIGNE ET RABELAIS, par Paul Morand — DESCARTES, MAITRE A PENSER, par Georges Duhamel de l'Académie Française — REMARQUES SUR LE MONDE, par Montesquieu — LA VIE DE L'ESPRIT, par Claude Roy — VICTOR RUGO ANECDOTIQUE, par Henry Perruchot — SOUVENIRS SUR PADEREWSKI, par Gérard Bauer — LES MOTS HISTORIQUES, par Jules Bertaut — RAYONNEMENT DE LYAUTEY, par André Siegfried — QUATRE LETTRES, par Maréchal Lyautey — CHRONOLOGIE — LE LIVRE DU MOIS: "LE PRINTEMPS TRAGIQUE" par René Benjamin de l'Académie Goncourt.

"VOICI" est en vente à la Librairie du PROGRES, 0.25 le numéro ou 0.30 par la poste.

"Le Recueil" de février

Le RECUEIL ne cesse pas d'offrir aux lecteurs une variété de sujets très intéressants et le numéro de février, dont nous donnons ci-après la table des matières, en fait foi. Nous y trouvons en premier lieu "La reine des valses", condensé de "Good Housekeeping", puis suivent "Le hareng en torpille", de "La Gazette de Bruxelles"; "Soyons nous-mêmes"?, de "Le Canada Français"; "Les couleurs, maîtresses de l'existence", de "Everybody's Weekly"; "L'égalité des salaires", de "Planovoe Chobnaitsvo", "Dictateurs et sosies", de "Answers"; "Le ménage d'un génie", de "People and Places"; "Hôtel pour enfants", de "The Christian Science Monitor"; "Le caviar", de "e Jour"; "L'art de se bien nourrir", de "Regards"; "Hasard et ténacité", de "Des Moines Sunday Register"; "Qu'est-ce que l'inflation?", de "Le Progrès du Golfe"; "Singapour", de "Le Samedi"; "Les Iles Philippines", de "Le Jour"; "J'ai vu Churchill", de "La Voix des Milles-Iles"; "Psychologie Hitlerienne", de "Sign"; "Source digne de foi", de "Atlantian"; "L'histoire de la camera", de "Liguorian"; "Du laboratoire à l'usine", de "Le Bulletin des Etudes Françaises"; "La guerre sous-marine", de "Le Samedi"; "La stratégie des routes", de "La France Libre"; "Là-haut, il fait froid", de "Douglas Airview"; Gloire du cheval à travers les siècles", de "Le Petit Journal"; "Ignorance et maladie, ennemies impitoyables" par Dr Victor Heiser; "Supériorité navale de l'Oncle Sam", de "Institut des Affaires Internationales"; "La paix de demain", de "One and All"; Le gaspillage de l'eau", de "England's Water Problem". Ce numéro comprend aussi des extraits du roman de François Mauriac "La Pharisienne", ainsi qu'un résumé du livre fort captivant de Richard Lewinson "La guerre sans mystère". LE RECUEIL se vend 25c dans tous les dépôts de journaux; on s'abonne moyennant $3.00 par année à C. P. 100, Station "B", Québec, P. Q.

VILLE-MARIE

1642 - 1942

Par l'abbé Lionel GROULX
et Mgr MAURAULT, P.S.S.

Le troisième centenaire de Montréal nous aura valu plusieurs études, pas toutes d'égale valeur, mais dont quelques-unes méritent de retenir l'attention. Au premier rang de celles-ci, il faut placer les deux causeries de l'abbé Lionel Groulx et celle de Mgr Maurault, P.S.S., irradiées à l'Heure catholique, en octobre et novembre derniers.

Les noms des deux auteurs sont déjà une garantie de leur valeur. Mais le sujet les a visiblement inspirés. Et ce sont des pages d'un rare intérêt, animées d'un beau souffle patriotique, que nous offrent ces trois études: les origines de Ville-Marie, la fondation de Ville-Marie, l'état actuel du catholicisme à Montréal.

L'Oeuvre des Tracts a eu la bonne idée de les réunir en une élégante plaquette, ornée du tableau de Delfosse: la consécration des Associés de Notre-Dame de Montréal à Notre-Dame de Paris. Cette plaquette se vend 10 sous l'exemplaire à l'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal, et à la LIBRAIRIE REGIONALE.

Les clubs sociaux neutres

L'étrange discours prononcé dernièrement par un personnage politique dans un club social neutre, a attiré de nouveau l'attention sur le problème que pose l'adhésion des catholiques à ces clubs: Kiwanis, Rotary, Lions, Elks, etc. L'Eglise s'est préoccupée depuis longtemps de ce problème. Elle l'a étudié à fond puis s'est prononcée clairement. Tous les catholiques devraient connaître ces directives. Ils les trouveront dans une brochure publiée il y a quelque temps par un des membres les plus distingués du clergé de Québec, le chanoine Cyrille Gagnon, aujourd'hui vice-recteur de l'Université Laval: "Les Clubs sociaux neutres". C'est une brochure à lire et à répandre. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, $1.00 la douzaine franco, au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961 est, rue Rachel, et à la LIBRAIRIE DU PROGRES.

Encouragez nos annonceurs.

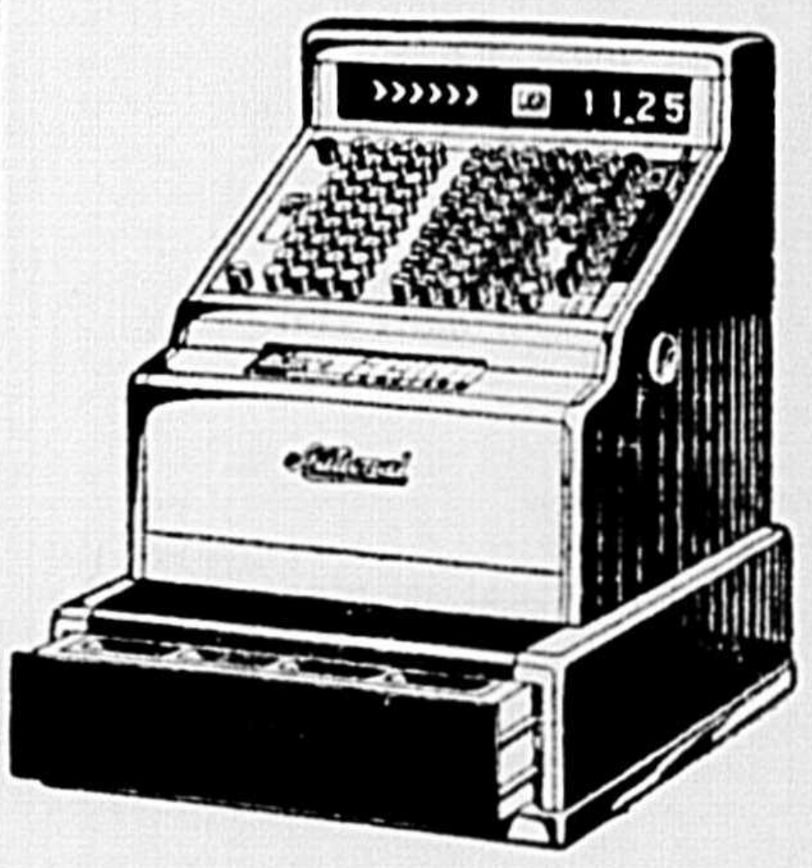

NOUVEAU MODÈLE

Ce nouveau système de Caisse Enregistreuse "National" (Classe 20) réunit, dans une machine compacte et à très bas prix, une comptabilité simplifiée et les avantages d'une additionneuse électrique. Demandez une démonstration.

ADJUTOR HUOT,
Représentant
The National Cash Register Co. of Canada, Limited.
301, blvd Charest. — QUEBEC

BEAU TEINT
VOUS POUVEZ AVOIR UN BEAU TEINT, PRENEZ DU SEL ABBEY'S CHAQUE MATIN
ABBEY'S
Le sel de santé

Faites tous vos achats

• CONFECTION •
POUR HOMMES
DAMES ET ENFANTS
• FOURRURES •
• CHAUSSURES •
• GRAND SOUS-SOL •
D'ECONOMIE

CHEZ Gagnon & FRERE
RUE RACINE — CHICOUTIMI
La maison vendant le meilleur marché de la région
LE PREMIER DES GRANDS MAGASINS
QUI VEND AUX MASSES COMME A L'ELITE

Peut-être vos amis
ignorent-ils ceci?

Quand les moulins de pulpe et papier sont en pleine activité, nombre de gens en profitent parce que cette industrie achète en quantités considérables les choses ou les services que fournissent ces mêmes gens. Ainsi, par exemple:

1. L'industrie de la pulpe et du papier achète beaucoup d'énergie électrique. Quel en est le coût annuel?
2. Le transport des fournitures et matières premières vers les moulins et l'expédition de la pulpe et du papier au dehors procurent de l'emploi aux employés des compagnies de chemins de fer et de navigation. A combien se chiffrent chaque année les frais de transport de l'industrie?
3. Quel est le coût annuel des produits chimiques?
4. Le boucher et le boulanger dépendent de votre salaire. Combien l'industrie paie-t-elle chaque année en salaires?

1. Pour l'énergie électrique, environ 18 millions de dollars. **2.** Pour transport, au-delà de $55,000,000. **3.** Pour produits chimiques, 17 millions de dollars. **4.** Pour salaires, plus de 56 millions de dollars.

Posez ces questions à vos amis

L'INDUSTRIE CANADIENNE
DE LA PULPE ET DU PAPIER
972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Souscrivons généreusement à l'emprunt de la victoire

Grande mascarade régionale à l'aréna de Chicoutimi

Elle aura lieu le mardi gras au soir, 17 février. — Des prix spéciaux en plus des prix ordinaires.

L'aréna de Chicoutimi conserve sa coutume d'organiser une mascarade pour le mardi gras. Il y a toujours foule à l'aréna de Chicoutimi à cette occasion et il y a tout lieu de croire que nous ne serons pas déçus cette année.

En plus des prix ordinaires il y aura des prix spéciaux de grande valeur ainsi que des prix en argent qui seront accordés. Nous croyons que c'est là un moyen d'encourager les gens à avoir de beaux costumes. C'est pourquoi ceux qui ne l'ont pas encore fait ne devraient pas négliger de préparer leur costume pour pouvoir figurer avantageusement devant le jury.

C'est à cette occasion de la mascarade qu'il y aura le couronnement de la reine. Il se distribue actuellement des bulletins de vote à l'aréna de Chicoutimi. Chacun vote pour qui il veut. Le relevé du scrutin se fera lundi soir alors que la reine élue sera proclamée le lendemain soir. Tout le public de Chicoutimi est invité à se présenter à l'aréna pour donner son vote.

Les prix d'admission sont: 25c. pour les patineurs, l'admission générale est de 30c et les sièges réservés sont à 40c.

En foule à l'aréna de Chicoutimi pour la mascarade, mardi, le 17 février, à 8 h. 30.

CIE ELECTRIQUE EN DEUXIEME POSITION

Le club de ski toujours en tête. — Deux blanchissages cette semaine. — J. Hudon joue 198

La Cie Electrique, après un blanchissage contre Price-Brothers, est passé en deuxième position, cette semaine, tandis que les quatre autres clubs n'obtenaient aucun changement.

Les Banques, malgré un blanchissage contre la Cie du Téléphone n'ont pu changer de position. Le club de ski est demeuré en tête de la ligue mais n'a pu gagner plus que deux parties contre les Chevaliers de Colomb. La dernière partie entre ces deux clubs a été très contestée et les Chevaliers, qui perdirent par 5 points jouèrent quand même 602. C'est dans cette dernière partie que J. Hudon, du club de ski joua 198.

Price-Brothers qui détenait la seconde position, deux points en arrière du club de ski, est passé en troisième, cédant la place à la Cie Electrique.

M. Tuck, de la Cie Electrique joua la plus haute moyenne pour 3 parties, soit 145, dont une partie de 177. Sur l'équipe des Banques, Léo Dubois s'est signalé avec une moyenne de 139 dont une partie de 162.

Voici la possition des équipes à date et le détail des parties de cette semaine.

Position des Equipes

	G.	P.	Pts
1 Club de ski	27	12	22,930
2 Sag. Electric Co.	24	15	21,960
3 Price Bros. & Co.	23	16	22,076
4 Banques	19	20	21,152
5 Ch. de Colomb	13	26	21,489
6 C. du Tél. Sag.	11	28	21,016

PRICE BROS. CO.

Gosselin L.	85		92	167
Tellier H.	126	77		203
Girard M.	91	124	128	343
Robitaille L.	111	94	95	300
Duhaime P.	157	130	117	404
Archambault		108	108	216
Totaux net.	580	533	540	1653

SAGUENAY ELECTRIC CO.

Maltais	108		110	218
Leclerc F.	149	105	124	378
Beaudoin L.	81	100	92	273
Ouellet P.	90	130	103	323
Tuck M.	177	141	117	435
A. Lapointe		81		81
Totaux net	605	557	546	1708

Plus haute partie simple: 177, M. Tuck, Saguenay Electric.

Plus haute moyenne dans trois parties: 145, M. Tuck, Sag. Electric.

BANQUES

Laviolette	81	93	92	266
Chaussé C.	97	158	138	393
Desjardins A.	155	83	91	329
Blanchette N.	109	104	75	288
Dubois Léo	162	130	125	417
Totaux net	604	568	521	1693

TELEPHONE

Jobin	112	131	115	358
Maltais G.	79	73	71	223
Tremblay Gus.	85	109	95	289
Tremblay Gon.	102	102	96	300
Dubé J. H.	93	116	130	339
Totaux net	471	531	507	1509
Min. add.	2	4		6
Totaux	471	533	511	1515

Plus haute partie simple: 162, Dubois Léo, Banques.

Plus haute moyenne dans trois parties: 139, Dubois Léo, Banques.

CLUB DE SKI

F. Lévesque	129	103	102	334
P. Tremblay	105	68	118	291
J. Hudon	96	106	198	400
E. Larouche	110	110	122	342
E. Ouellet	155	93	127	375
Totaux net	595	480	667	1742
Min. add.		7		7
Totaux	595	487	667	1749

CHEVALIERS DE COLOMB

A. Simard	106	127	160	393
J. O. Lapointe	108	110	93	311
F. Emond	107	107	102	316
R. Delisle	85		90	175
C. Girard	98	106	157	361
M. Vachon		78		78
Totaux net	504	528	602	1634

Plus haute partie simple: 198 Jean Hudon, club de ski.

Plus haute moyenne dans trois parties: 133⅓, Jean Hudon.

CHICOUTIMI FINIT EN TETE

Le détail comencera bientôt

Par ses deux victoires sur Price-Brothers, le Chicoutimi s'est assuré la première position dans la ligue Chicoutimi-Baie-des-Ha! Ha!

Mercredi dernier, le Chicoutimi a défait Price par 3 à 0, pour s'assurer de la première position. Le Chicoutimi a remporté une autre victoire, dimanche dernier, par 8 à 5 contre Foundation. Ces deux clubs se sont rencontrés de nouveau hier soir, pour jouer la dernière partie avant le détail.

Vendredi soir, à l'aréna de Chicoutimi, le Saguenay-Paper a pris la seconde position dans la ligue après avoir défait Price-Brothers par 4 à 1.

Le détail commencera probablement cette semaine et les parties seront annoncées à la radio. Voici la position des clubs avant le détail.

1—Chicoutimi,
2—Saguenay-Paper,
3—Price-Brothers,
4—Foundation,
5—Centre-d'Entrainement.

Les championnats de la zone de ski

Dimache dernier

Malgré une température plutôt défavorable, les championnats de la Zone de Ski du Saguenay, tenus à Jonquière et à Arvida, dimanche dernier, ont remporté un grand succès. Des centaines d'amateurs ont suivi avec grand intérêt les tournois de la Zone.

Dans l'avant-midi, 11 coureurs prirent le départ au Cran Jacob, à Jonquière, sous les auspices du club de ski de Jonquière, pour la course de 10 milles et le championnat de la région. C'est Ernest Morency, du club de Ski de Kénogami qui gagna cette épreuve.

Dans l'après-mdii, le concours de saut tenu à Arvida, réunit une vingtaine de concurrents et quelque cinq cents spectateurs. Léon Bergeron, du club de Ski de Jonquière se classa premier.

Ces concours se terminèrent par une réception au Grill du Saguenay Inn où on donna les résultats des différentes épreuves. M. le président de la Zone et les présidents des clubs de la Zone adressèrent la parole.

LIGUE JUNIOR

Position finale

	J	G	P	N	Pts
Chicoutimi	8	6	2	0	12
Arvida	8	3	5	0	6
Jonquière	8	3	5	0	6

Encouragez nos annonceurs.

L'EAU PURGATIVE "RIGA" ET LA LIMONADE

EXCURSIONS à prix spéciaux pour L'OUEST CANADIEN

Départ quotidien du 21 FÉV. au 7 MARS inclusivement

Exemples de BILLETS ALLER-RETOUR À PRIX RÉDUITS DE CHICOUTIMI

Durée de validité: 45 jours

À	Voiture ordinaire	Wagon-lits touriste*	Wagon-lits première*
Winnipeg	$41.25	$48.00	$54.70
Régina	48.25	57.40	66.45
Saskatoon	53.15	61.80	70.40
Calgary-Edmonton.	60.35	70.60	80.80
Jasper	66.75	78.85	89.60
Vancouver-Victoria.	72.90	88.05	103.15
Prince Rupert	72.90	88.05	103.15

Plus taxe fédérale.

*Couchette ou fauteuil en plus. Les prix ci-dessus ne comprennent que le passage.

Des excursions, en voitures ordinaires, de l'Ouest à l'Est canadien, seront effectuées du 21 fév. au 7 mars.

Pour billets et tous renseignements sur les itinéraires, arrêts en cours de route, location de places de wagons-lits, etc., adressez-vous à tout agent de chemin de fer.

HENRI MORIN, AGENT DU C. N. R.
TÉL. 615 — CHICOUTIMI

CANADIEN NATIONAL

PREMIERE JOUTE DE DETAIL DIMANCHE

Les parties de détail commenceront dimanche prochain, dans la ligue Chicoutimi Baie des Ha! Ha!, alors que Price-Brothers, qui occupe la troisième position, recevra la visite du club de Foundation. Ces deux clubs joueront une série de deux dans trois, et le gagnant rencontrera Saguenay-Paper qui occupe la seconde position.

Vendredi soir, le Centre d'Entrainement jouera contre Foundation, pour reprendre la partie du 6 février qui n'avait pas été jouée. Cette partie sera la dernière de la saison avant le détail et aussi la dernière pour les Militaires qui sont éliminés du détail.

LA LIGUE MIXTE

Hudon joue 264. — L'Etoile établit un record

Vendredi dernier, trois clubs ont remporté la victoire par 2 à 1, mais l'enthousiasme a été grand toute la soirée et cette ligue prend une vogue considérable.

L'Orange Kist a défait le Victoria par 2 à 1 avec 147 points. Le Vico a défait l'Etoile par 2 à 1 également mais avec 90 points seulement. Ce sont les As qui ont remporté la plus belle victoire contre le Royal avec une différence de 303 points, mais au total de 2 à 1 également.

J. Hudon, du Vico, s'est signalé avec une partie de 264 points et une moyenne de 257 pour trois parties. Mlle Grenon, chez les dames, s'est signalée avec une partie de 197.

L'Etoile avec une partie de 991 réussit le plus haut total à date pour trois parties, soit 2592. Il est intéressant de noter cependant que malgré ce magnifique résultat, ce club a été défait par 2 à 1 par le Vico.

COURSES DE SKI A LA BAIE

Port-Alfred, (D.N.C.)

Le clubs de ski de la Baie organise pour dimanche des courses pour ses membres. La coupe Armand Roberge sera mise en jeu pour les hommes et la coupe Levesque Médecine pour les dames.

Le départ aura lieu au chalet du club à 2 h. précises pour les hommes, et à 2 h. 30 pour les dames. Tous les membres sont invités à venir encourager nos concurrents.

EN CAS DE MALADIES CONTAGIEUSES

"Votre premier devoir quand un membre de votre famille est atteint d'une maladie contagieuse, c'est de l'isoler; il faut appeler immédiatement le médecin traitant pour assurer au malade les soins requis; il faut également déclarer le cas aux officiers du bureau de santé pour qu'ils puissent protéger le public: désinfecter les ustensiles et les vêtements que le malade peut avoir contaminés afin d'empêcher la propagation du mal dans la famille" déclarait hier le ministre de la santé et du bien-être social, l'honorable Henri Groulx, en remettant aux journalistes un communiqué des hygiénistes de son département touchant les méfaits des maladies contagieuses.

Les plats, les verres, les couteaux, les fourchettes, les cuillers, et les autres ustensiles ainsi que les serviettes, les draps et couvertes, les vêtements employés par le malade, doivent être désinfectés disent les hygiénistes. Il faut aussi laver la chambre occupée par le malade. On ne prend jamais trop de précautions contre les maladies contagieuses qui engendrent si fréquemment des épidémies.

Est-il besoin d'insister de nouveau sur l'importance de la vaccination et de l'immunisation? Ces méthodes ont fait leurs preuves et nul ne l'ignore maintenant. Vous n'avez pas le droit de risquer la vie des votres pas plus que celle de vos voisins. Les statistiques démographiques démontrent qu'il y a encore beaucoup trop de maladies contagieuses dans la province bien que les progrès thérapeutiques soient considérables dans ce domaine. Dans nos écoles, on a constaté durant le dernier semestre près de 5,000 cas de maladies contagieuses, ce qui est beaucoup moins qu'il y a dix ans, mais encore beaucoup trop. La diphtérie diminue continuellement et nul doute que les injections données chaque année n'aient des résultats très encourageants. L'an dernier, plus de 50,000 enfants furent immunisés, c'est-à-dire qu'ils reçurent avec succès les trois injections prescrites par la médecine préventive. Que chacun fasse son devoir pour assurer la protection des enfants et des adultes contre la contagion que l'on observe les prescriptions de l'hygiène à toutes les époques de l'année, que l'on surveille étroitement les malades, si par malheur il y en a, et un grand pas, dans la voie de la protection de la santé publique, aura été fait.

Pour toutes vos réparations de

CLAVIGRAPHES

de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à...

Raoul Blackburn
66, Av. Bégin, CHICOUTIMI
TÉL.: 246

Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.

A JONQUIERE

Prédicateurs de la retraite à St-Laurent

Jonquière (D.N.C.)

Les prédicateurs de la retraite paroissiale de St-Laurent, qui aura lieu durant les semaines du 22 et du 29 mars prochain, seront les Révérends Pères Elie-Marie Gagné et Augustin-Marie Gagné, de l'Ordre des Frères, prêcheurs. On se rappelle que l'année dernière la retraite paroissiale avait été prêchée par ces deux éloquents prédicateurs.

Pe Comité de Protection Civile à Jonquière

Il y eut une importante assemblée du Comité de Protection Civile mardi le 3 février à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. J.-E. Bergeron, président du Comité local. Plus de cent hommes assistèrent à cette réunion qui avait pour but de donner à chacun sa part de travail qu'il aura à faire lors des prochains exercices et faire connaitre aux chefs de département les hommes qui seront sous leur charge.

Tous manifestent une excellente volonté de suivre les ordres donnés et le plus bel esprit règna durant l'assemblée.

Outre les officiers supérieurs du Comité, on remarquait MM. les échevins J.-Edmond Maltais et Elie Villeneuve.

Un bon nombre de nouveaux membres furent assermentés au cours de cette réunion. Jeudi soir, à huit heures au même endroit il y eut une réunion spéciale du comité de la garde mobile sous la direction de M. Thomas-H. Bouchard chef de ce département.

Initiation des "Lacordaire".

Dimanche dernier eut lieu à l'hôtel de ville une grande assemblée des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc de cette ville. Au cours de cette importante réunion il y eut initiation d'une quinzaine de nouveaux membres, ce qui porte à près de trois cents le nombre des membres qui font actuellement partie de ces cercles. Espérons que le nombre augmentera encore davantage dans ces cercles qui ont pour but de combattre l'intempérance.

A CHAMBORD

Chambord, (D.N.C.) —

Mardi le 3, ont eu lieu les imposantes funérailles de Dame Arthur Beaulieu, née Mathilda Boily, décédée le 31 janvier à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, à l'âge de 62 ans et 2 mois.

Mère admirable et épouse modèle, chrétienne fervente, elle a passé sur la terre en faisant le bien.

Monsieur le curé William Tremblay chanta le service au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus offrir leurs prières pour l'âme de la regrettée disparue, et témoigner leurs sympathies à ceux qui la pleurent.

Madame Beaulieu était Dame de Ste-Anne, aussi ses compagnes, bannière en tête, allèrent au devant du corps de leur compagne et l'escortèrent à l'église et au cimetière. La bannière était portée par Messieurs Edouard Girard et Patrick Sasseville et les rubans par Mesdames Georges Fortin, Onésime Ménard, David Lessard et Georges Fortin.

Le corps était porté par MM. Joseph, Arthur Beaulieu, ses fils: Pierre Girard, Laurent Laroche et Henri Dubois, ses beaux-fils, et les coins du poêle par ses soeurs, Mmes Elzéar Parent et Théodore Tardif, Roberval, Cyrile Goulet et Edmond Vallée, de Chambord.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Arthur Beaulieu, cinq filles, la Rde Soeur St-Dominique, Laure, de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Mmes Pierre Girard, Ida, Laurent Laroche, Juliette, Henri Dubois, Alice et Mlle Cécile, trois fils, MM. Joseph, Raoul et Arthur.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Nouveaux conseillers.—A la séance régulière de janvier, M. Joseph Simard a été élu conseiller en remplacement de M. Jean Gagnon et M. Patrick Sasseville remplace M. Cléophe Bolduc, dont le terme d'office était tous deux expiré.

Malades. — C'est avec peine que nous avons appris que Mmes Aurélien St-Pierre et Samuel Laforest ont dû être transportées à l'Hôtel-Dieu de Roberval et M. Eugène Boily à celui de Chicoutimi.

Nous leur souhaitons une prompte et complète guérison!

Mlle Mariette Tardif et son frère, M. Gaston, étaient la semaine dernière en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Ludovic Ménard.

M. J. Millot de Normandin et sa fille Mlle Pierrette, étaient dimanche les hôtes de Mme Eugène Boily.

Mme David Lessard et sa fille, Mme Charles Harvey de Jonquière étaient ici à l'occasion des funérailles de Mme Arthur Beaulieu.

M. Joseph-Georges Gauthier, de Québec a passé le dimanche chez ses parents, M. et Mme Jos. Gauthier.

Feu Johnny Simard

M. Johnny Simard, époux de dame Amanda Lavallières, est décédé à Québec le 8 février à l'âge de 54 ans et 11 mois. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 10 h. 30 en l'église St-Laurent, à Jonquière.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

J. O. C F.

Journée d'étude

Dimanche le 25 janvier, nous attend la première journée d'Etude de 1942.

Toujours, le même bel accueil vraiment jociste et qui nous donne à chaque fois la conviction que la J.O.C. est une vraie grande famille bien unie.

En arrivant à la Chapelle des Srs du Bon Pasteur, Paul H. pr. féd. demande à Dieu pour chaque jociste pardon des négligences commises durant la dernière période.

Hormisdas, secrétaire fédéral lit la messe dialoguée jociste à laquelle répondent les jocistes en choeur.

La méditation par Claire J. trés. féd. est continuée par notre grand chef d'Action catholique diocésain M. l'abbé Calixte Tremblay.

Le déjeuner terminé c'est la réunion à la grande salle ou Madeleine G. prés. féd. souhaita à toutes la bienvenue et demande comme premier sacrifice "la discipline". Elle nous démontre le besoin de la J.E. la nécessité de se retremper pour une période nouvelle qui méritera le succès du dixième anniversaire.

Le rôle de la J.O.C. dans le monde c'est bien de rechristianiser la masse. C'est donc un pressant besoin pour chacune de se perfectionner pour les autres. Fortes en étant unies. Une chaine n'est jamais plus forte que le plus faible de ses maillons. Et c'est l'appel qui nous donne le total de 109 présences.

C'est la division pour les commissions: deux groupes différents: a) Etude religieuse; b) Enquête sociale. La réunion plénière de la vie de la grâce est dirigée par Rolande C. de Dolbeau.

Le Rév. Père Sauvé O.M.I., attaché à la centrale jociste, parle sur le service social. Les désemparés. Il donne les paroles de Jésus-Christ. "J'étais nu et vous m'avez vêtu. J'avais soif et vous m'avez donné à boire. J'avais faim....."

Il nous montre comment avec les désemparés la plupart des prisonniers convertis, il prépare les meilleurs chefs d'A.C. Le renoncement est difficile, mais il triomphe pour la bonne cause.

L'heure du diner est arrivée.

Après une bonne détente le silence est demandé. M. l'abbé E. Lévesque, aumônier fédéral de la J.O.C. nous montre comment Dieu est content de nous. La nécessité de se donner plus que jamais et nous annonce une deuxième retraite fermée pour les jeunes filles et présente le Rév. Père Sauvé déjà connu par son dévouement inlassable qui nous parlera du 10e anniversaire.

Le vrai but de la J.O.C. c'est de faire pénétrer le Christ partout.

La sainte Eucharistie reste toujours le foyer de la J.O.C.

Réunion plénière "L'Equipe" par Françoise D.

Le Père Sauvé fait une comparaison au sujet de la cotisation. Plus il y a du sang au coeur, plus il bat. Ainsi notre dix sous par mois fait vivre le Général et aide les désemparés. La conviction s'acquiert par la connaissance de la J.O.C.

La conclusion de notre J. E. est faite par l'abbé Lévesque qui nous laisse sur ces paroles. "Le souci de la conquête. L'unique espoir de la classe ouvrière c'est la J.O.C."

La J.O.C. n'a qu'un but: garder et conquérir la jeunesse ouvrière. Avons-nous le souci de faire du bien? D'aider les autres? Gardons-nous bien notre devise "Fières, pures, joyeuses et conquérantes" La mettons-nous bien dans notre vie car la J.O.C. est formidable. Depuis 10 ans, 20 diocèses et 425 sections paroissiales.

C'est le résumé de l'enquête sociale. Bien l'adopter à son milieu.

Claire T. résume l'Etude de l'Evangile.

Les services: Jeanne G. service domestique.

Françoise D. La Pré-J.O.C.

Claire parle du 10e anniversaire La mystique de la finance. Epargner sou par sou pour Dieu, pour le rachat des âmes.

Le journal n'est pas oublié. Continuer la campagne d'abonnement chez les dirigeantes et chefs d'E.

Madeleine clôture en donnant le mot d'ordre: Une équipe, une conquête. Que chacune vive sa vie d'équipe.

A la chapelle un salut du Saint Sacrement chante par les Rév. Srs du Bon Pasteur termine cette journée si bien remplie.

C'est le départ pour aller chacune dans notre coin porter aux absentes ce que nous avons reçu aujourd'hui. A l'aurevoir.

Section Pie XI, Port-Alfred.

Feu Phil. Boudreault

M. Philippe Boudreault, de St-Nazaire, est décédé dimanche à l'âge de 56 ans. Les funérailles ont eu lieu mardi à 10 heures, à St-Nazaire.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

JOURNEE AGRICOLE A ST-FRS-DE-SALES

St-Frs-de-Sale (D.N.C.)

Jeudi dernier, les cultivateurs se sont donné rendez-vous à la salle publique pour entendre MM. les agronomes Pellerin, Marcoux et Jourdain.

Monsieur le curé Ludger Larouche, président d'honneur, souhaita la bienvenue aux orateurs et les présenta chaleureusement à l'assistance.

M. l'agronome Pellerin prit la parole au cours de la séance du matin. Après un court examen sur l'amélioration des sols, il pria instamment les cultivateurs de faire de l'amélioration sur leur sol, en faire peu mais la bien faire.

Parlant de coopération il s'exprima ainsi: Vous êtes, dit-il, de futurs coopérateurs, des hommes qui désirent avoir quelque liberté et qui veulent échapper aux restrictions que vous impose le système économique actuel. Avant de vous organiser n'oubliez pas que le danger le plus grave qui menace votre liberté vient du dehors. Il vient même d'un autre continent puisqu'il s'agit du nazisme. Les cultivateurs doivent comprendre cela et en conséquence faire leur part dans le conflit actuel, s'ils veulent que leurs institutions vivent. Les coopératives en Europe conquise n'existent plus. Faites donc tout ce qui vous est possible de faire pour aider le pays à gagner la guerre. Vous travaillerez ainsi à conservez au moins les libertés qui vous restent.

Le mot liberté est lié aux principes coopératifs puisque la liberté elle-même est la pierre angulaire de la coopération. Une coopérative doit donc laisser aux membres toute la liberté possible, mais il faut de la discipline.

La personnalité humaine est le dénominateur commun de la coopération. Aussi le 1er principe à la base de la coopération est le suivant: un homme, un vote.

L'assemblée d'une coopérative doit être accessible à tous les sociétaires puisque une société coopérative est faite pour tout le monde. Oubliez ceux qui vous ont causé de la misère: vous n'avez pas le droit de vous souvenir longtemps de ceux qui vous ont nui, car ce n'est pas de la charité chrétienne, puis en second lieu, quand on est plus fin que les autres, il faut avoir soin des moins fins! Donc ouvrez les portes de vos coopératives à tout le monde. Ne les fermez pas pour des raisons politiques ou des questions de race. Pourquoi dans une coopérative, limite-t-on l'intérêt sur le capital? Parce que le capital est considéré comme un outil, un engagé à qui l'on paye un salaire raisonnable. Ce salaire s'appelle intérêt et le taux de cet intérêt c'est le taux courant.

Les bénéfices réalisés par les coopératives sont répartis aux sociétaires au prorata de leur chiffre d'affaires.

Une difficulté surgit cependant: "Comment traiter les non-membres dans la distribution des profits? Les bénéfices appartiennent aux sociétaires, dit la loi; mais la loi ne doit pas nous faire oublier le bon sens et le bon sens nous dit que puisque les transactions effectuées par les non-membres ont contribué à abaisser le coût de production, il est juste qu'ils touchent la part de profit qui leur revient.

Les sociétaires n'ont pas le droit de s'approprier cet argent. Comment alors résoudre ce problème. La meilleure solution semble être celle-ci: On place à la réserve un certain pourcentage de ces profits et avec la balance de l'argent on paye des actions aux non-membres. Quand le montant d'actions requises est payé, les non-membres deviennent membres par le fait même.

En terminant, l'orateur donna un dernier conseil: Travaillez ensemble, dit-il, l'isolement a tiré le cultivateur.

Avant de nous quitter il souligna les succès inattendus de la Caisse Populaire dont M. Narcisse Riel est le Secrétaire-Gérant. Il y a à peine un an que cette caisse est fondée, et vous avez un chiffre d'affaires d'au delà de $15,000. C'est étonnant d'autant plus que l'on disait: "A St-Frs-de-Sales, il n'y a pas d'argent". Tous les citoyens de la paroisse devraient faire partie de cette catégorie de gens qui comprennent que l'économie est la mère de l'indépendance et de la libéralité bien comprises. Il faut insister auprès de tous et de chacun pour encourager l'économie sous toutes ses formes. Aujourd'hui les caisses d'épargnes sont nombreuses et bien organisées. Personne ne devrait se soustraire au devoir d'épargner qui s'impose à tous ceux auxquels la fortune n'a pas été favorable.

Le but est de recueillir les petits dépots et de les faire fructifier. Tout citoyen qui en fait partie fait preuve d'un esprit de prévoyance recommandable dont il se félicitera lorsque viendra le moment d'utiliser ses épargnes dans un but profitable. Je souhaite donc à la Caisse Populaire de St-Frs-de-Sales des affaires florissantes et une situation de progrès constants.

Monsieur l'agronome Marcoux se dit d'abord fort impressionné du nombre de cultivateurs présents et les félicita de l'attention avec laquelle ils suivent les délibérations. Il loue leurs efforts intelligents et fructueux pour propager la doctrine coopérative et voit là un gage de succès pour l'avenir coopératif chez nous.

Il faut, dit-il une âme pour vérifier le corps coopératif et cette âme c'est l'esprit de coopération Les formules ne valent rien s'il n'y a à l'intérieur un esprit capable de tout vivifier, de tout coordonner pour le bien commun. Quelle que soit la fin de la guerre, elle sera tragique. Il faudra se serrer, se grouper les uns les autres. L'ordre nouveau, le véritable ordre nouveau devra être à base de coopération et de corporation. C'est la seule formule qui nous donnera la prospérité nationale et le salut.

M. Marcoux continua en traitant de l'industrie animale. Il donna de fort précieux conseils à nos cultivateurs.

M. l'agronome Jourdain de St-Félicien traita des "Soins à donner aux animaux", "de certaines maladies et de la manière de les traiter". Il parla aussi des pâturages.

M. le curé clôtura la séance par la prière.

UN SINCERE MERCI

Bagotville, (Spécial). — Un sincère merci aux zélatrices de l'oeuvre du Couvent, dont je suis la présidente, ainsi qu'à un groupe d'amis, mais un merci tout spécial à l'initiatrice et aux organisatrices de la belle soirée surprise qu'on est venu me faire chez moi le jour de mon anniversaire.

Cette marque d'estime m'a profondément touchée, je suis confuse de tant d'honneurs et dont je ne suis pas digne, vraiment; c'est le coeur débordant de reconnaissance que je dis à tous, merci. Merci pour les beaux cadeaux que l'on m'a offerts et merci surtout pour la joie intense que ce geste m'a donné.

Se dévouer à une oeuvre sociale ou religieuse, demande, certes, du renoncement, mais par compte quelles joies saines cela procure. Qu'il est bon de coudoyer nos concitoyens, d'aller plus avant dans leur intimité comme nous faisons d'heureuses découvertes, que d'amabilité, de bienveillance, de charité se cachent parfois sous un extérieur effacé et peu attirant, que de nobles et grandes vertus chrétiennes vivent sous une humble enveloppe. Quels miracles ce grand précepte d'amour ne feraitil pas si toutes les classes de la société savaient mieux se fusionner, si les individus se resserraient davantage avec plus de confiance et de charité.

Encore une fois, un sincère merci à tous; et pour compléter les voeux que l'on ma faits, je souhaite que nous travaillions encore plus étroitement si possible à la construction de notre couvent dont le besoin se fait de plus en plus pressant. L'union, la charité et l'amour, quelles fondations magnifiques pour un édifice dans les murs de lequel, on donnera l'instruction et l'éducation à nos filles, qui les rendront dignes d'être les mères de la génération catholique et canadienne-française de demain.

Adéla-T. Sergerie

Servante demandée

CUISINIERE DEMANDEE. On demande une cuisinière d'expérience. S'adresser 99, rue Racine, tél. 572.

SERVANTE DEMANDEE. — Pour petite famille, pas de gros lavage, ni cuisine, bon salaire. S'adresser à J.-Eug. Coudé, 101, rue Racine, Chicoutimi.

DIVERS

Montreal Jobbing
21, rue St-Joseph
QUÉBEC

Messieurs les marchands et colporteurs: Avant de faire affaire avec une maison il est bon de s'assurer de sa bonne renommée par toute la province. De plus il faut savoir et connaitre les personnes intéressées. Pour vous en convaincre rendez-vous immédiatement visiter notre grand assortiment de lingerie usagée, militaire et neuve. Ne retardez pas afin de bénéficier des prix de réduction. Une visite sera convainquante.

LES TRANSACTIONS DE CAMPBELL

SONT EN CONFORMITE AVEC LES

Nouveaux règlements en temps de guerre

Par une transaction rapide, tout à fait privée, sans autre signature que la vôtre, vous pouvez obtenir de l'argent sur votre auto à la Campbell Auto Finance Company. Pas d'ennui. Pas de délai. Mensualités pour convenir à tous les budgets. Demandez à la Campbell Auto Finance de vous aider — c'est une compagnie canadienne avec plus de 50,000 clients satisfaits.

CAMPBELL AUTO
Finance Company Ltd
2 ave. Labrecque, tél. 426
28 succursales au Canada.

Si vous commandez immédiatement les poulets BRAY seront plus productifs. Demandez nos spéciaux de chaque semaine. Spécialement les cochets pour le marché de l'été; chapons de trois semaines. Gros choix. Voyez. J.-Emile Brassard, Jonquière, Lyn Doonan, Port-Alfred, Ernest Pilote, St-Joseph-d'Alma.

COUTURIERE. — Dans lingerie pour dames et enfants, Spécialité; layettes de bébé. Pour vos coutures adressez-vous à 265½, rue Racine, Chicoutimi.

COUPONS

Plus de 300 sortes de coupons à vendre, comprenant broadcloth, soie, satin, flanelle, etc. Nos prix sont les plus bas. Demandez notre catalogue par malle. Agents demandés dans chaque paroisse. Nous n'avons qu'une adresse, adressez toutes vos commandes de coupons au

MAGASIN DE COUPONS
ST-ZACHARIE — QUEBEC, P. Q.

SOYEZ SUR VOS GARDES!

Si vous avez décidé de prendre les PILULES MORO, n'acceptez pas d'autres produits qu'on aurait un intérêt personnel à vous vendre. Les PILULES MORO ne se vendent jamais au cent ou à la livre. Exigez le paquet de 50 pilules avec le nom de notre compagnie dessus. Le paquet est ancien, mais le remède est frais, aussi moderne que la science le permet; celui qui vous dit qu'un autre remède est meilleur vous trompe, car il ne connait pas la formule des PILULES MORO. Ne jouez pas avec votre santé et votre argent. Si vous manquez de force, si vous êtes nerveux, souvent fatigué, si vous souffrez de douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement, prenez les PILULES MORO, car elles ont fait du bien à des milliers d'hommes depuis plus de 40 ans; pourquoi ne vous feraient-elles pas de bien à vous aussi? Par la poste: 50c la boîte ou 3, 1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue S.-Denis, Montréal

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

Un sou le mot, minimum 25 sous

Naissances, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements pour sympathies, etc.: 50 sous par insertion suivant la formule ordinaire.

Toutes les annonces doivent nous parvenir au plus tard le mercredi pour publication le lendemain.

Conditions de paiement: comptant. Annonces facturées chargées le double.

ON DEMANDE

LOGEMENT DEMANDE. On demande un logement de 5 pièces avec chambre de bain. S'adresser au Progrès du Saguenay.

FEMMES ET HOMMES DEMANDES. Occasion splendide en 1942 de vous créer un commerce payant bien à vous. JITO vous permet d'offrir aux consommateurs 200 produits garantis, tels que: articles de toilette, épices, essences, produits culinaires, THE. CAFE. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai. Pour détails GRATIS, écrivez immédiatement: JITO, 1185 Montcalm, Montréal.

ON DEMANDE. — Un logement de quatre ou cinq pièces. Téléphonez: 402 ou 154.

ON DEMANDE. — Jeunes filles demandées pour servir aux tables, devront avoir de l'expérience, et parler le français et l'anglais. S'adresser: CAFE FRANK, 127 rue Racine Chicoutimi.

ON DEMANDE. — Un logement de 3 ou 4 pièces en plus chambre de bain. S'adresser au Progrès du Saguenay.

ON DEMANDE. — Avons besoin de 10 jeunes filles distinguées (autant que possible sachant l'anglais) pour servir dans un restaurant. S'adresser Restaurant Gosselin, 445, rue St-Dominique, Kénogami. Tél.: 250.

VENDEURS DEMANDES. —Hommes ou femmes pour vendre 200 produits différents, garantis: Choix d'articles de toilette, culinaires, ferme, remèdes, etc. Sur le marché depuis 14 ans, nous avons une proposition magnifique à vous faire, particulièrement à ce temps-ci, si vous aimez le travail au dehors. Pas de saison morte. Ecrivez pour les informations envoyées gratuitement avec catalogue. Familex, 570 St-Clément, Montréal.

VENDEURS DEMANDES pour vendre à domicile nos 225 nécessités domestiques. Payons bonne commission et offrons en outre des primes. Remèdes connus depuis 25 ans. Catalogue illustré GRATIS. Ecrivez: Dr N.-A. Sirois, Enr., Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.

À VENDRE

A VENDRE — Paletot en chat sauvage pour homme, grandeur 42 ou 44, porté quelquefois seulement, payé $275. à vendre à sacrifice: $95. Enrôlé dans l'armée. Pourra être envoyé pour examiner. S'adresser à 5164 Ave du Parc, Montréal.

A VENDRE. — 1 automobile, en très bonne condition, 1 résidence d'été, avec environ 10 acres de terre, partie en culture, partie en bois, 30 pommiers, 1 ameublement de magasin, 1 machine à polycopier (mimiographe Gestener)) 1 pétrain mécanique, 1 machine pour percer le verre, 2 machines pour polir le verre, 1 Upper Bucket, pour le ciment, le tout à des prix attrayants. S'adresser à Jean Angers, 239, rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE. — Poêle électrique combiné pour chiens-chauds "Hot dogs" et patates frites. Ce poêle est neuf. S'adresser à M. David Girard, restaurateur, 183, rue St-Dominique, Jonquière.

EN VENTE. — Terrain à vendre rue St-Joseph près Montcalm dans le quartier centre de la ville. Conditions très avantageuses. S'adresser à Henri Gagnon, 125, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 511.

FORD A VENDRE. — Ford Club coupé de luxe, modèle 1938, 5 passagers, munie de radio et chaufferette en parfaite condition, à vendre pour argent comptant seulement. S'adresser à R.-R. Grenon, au Progrès du Saguenay.

MAISONS A VENDRE. S'adresser au magasin Populaire, 85, rue Taché Chicoutimi-Ouest.

TOILES POUR LARGES FENETRES A vendre deux toiles vertes, pour larges fenêtres, 72 pouces. En excellentes conditions, qualité supérieure, fabrication spéciale et très solide. S'adresser à casier 218, Chicoutimi ou au Progrès du Saguenay.

MAISON A VENDRE A DOLBEAU

Maison située 612 rue des Cèdres, Dolbeau, à vendre à très bonne condition. S'adresser à C.-E. Bouchard, 99, rue St-François, Jonquière.

PONEY A VENDRE. — Poney à vendre avec cinq voitures. S'adresser à Johnny Lavoie, 123 rue Lorne, Chicoutimi.

A VENDRE CAMION DECHARGEUR (DUMPER)

Deux camions déchargeurs (dumper) avec boîtes 11 pieds, 6 pouces hydraulique, en très bonnes conditions à vendre $300. comptant. S'adresser à Amédée Perron, Station d'Hébertville, Lac-St-Jean.

À LOUER

A LOUER.— Chambre pour Monsieur, chauffage central, eau chaude. S'adresser à 12 avenue Riverin, Chicoutimi.

APPARTEMENTS JACQUES-CARTIER. Maison à appartements; à louer 4 logements, dont 2 de 4 pièces, et 2 de 5 pièces. Ces logements sont chauffés, le propriétaire fournit glacière et poêle électrique. S'adresser au bureau de Antoine Dubuc, 7 avenue Lafontaine Chicoutimi. Tél: 245.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Page Agricole

NOTRE ELEVAGE DE PORCS

Au début de 1942 il est bon de passer en revue la situation actuelle du marché du porc, voir quelques moyens à prendre pour améliorer la qualité de nos sujets en tenant compte des facteurs sélection, alimentation, expédition. Soulignons en passant que le dernier accord entre le Canada et le Royaume-Unis est de 600 millions de livres comparativement à 425 millions de livres l'an dernier, soit une augmentation de 40%.

Quant au prix de $19.90 les 100 livres pour les flèches Wiltshire il représente une augmentation de $3.80 sur le prix au début du second contrat 1940-41. Nous voilà donc avec un marché qui commande une forte production et un prix susceptible de laisser un revenu assez substantiel à l'éleveur pratique. L'amélioration de la qualité de nos porcs est un facteur essentiel pour l'éleveur qui veut réussir. Il y a un bon nombre d'éleveurs qui disent encore que le porc ne paie pas; ce n'est pas surprenant quand on constate que certains porcs qui sont parfois de bonne conformation, consomment encore 5 livres de moulée pour prendre 1 livre de poids vif; par contre on trouve chez le connaisseur un porc qui pour faire la même augmentation ne consommera que de 3 à 3.5 livres de grain. Il est donc facile de constater le mécontentement de l'un et la satisfaction de l'autre.

Quel est le bon sujet pratique à garder? Pour répondre, prenons un exemple. Vous achetez un jeune taureau ou une génisse, vous exigez aujourd'hui dans au moins 90% des cas, que votre animal soit non seulement pur sang, mais vous demandez que le père et la mère soient classés, vous faites cela dans le but d'avoir pour votre élevage un reproducteur, mâle ou femelle, dont la valeur est prouvée par les ancêtres. Pourquoi ne feriez-vous pas la même chose quand il s'agit de vous procurer un verrat ou une truie en prenant ce sujet chez un éleveur qui pratique l'enregistrement supérieur des porcs. Alors ce vendeur pourra vous fournir un animal non seulement pur sang, mais en plus un sujet dont les parents ont aussi un record.

Ce n'est pas tout d'avoir des porcs de bonne lignée, il faut les bien alimenter. Le blé, l'avoine, l'orge surtout. Ce dernier grain devrait se récolter beaucoup plus sur nos fermes, car, ne l'oublions pas, l'orge est le principal grain de base dans l'alimentation du porc. Durant la période de croissance il devrait composer 50% de la ration et 60% durant la période d'engraissement. Ces grains de ferme ne devraient pas s'employer sans un supplément protéique minéral qui a pour effet de les compléter et de rendre la ration plus économique. A noter que l'emploi d'un supplément complet en mélange avec les grains de ferme peut réduire de 500 à 350 livres et même moins la quantité de moulée (orge, avoine, blé) nécessaire pour produire 100 livres d'augmentation de poids, économie très appréciable.

Voici à titre d'exemple la composition du mélange de moulée qu'on emploie à la station d'alimentation des porcs à St-Hyacinthe.

Mélange grains de base

	Périodes	
	Croissance	*Engraissement*
Orge	50 livres	60 livres
Blé	20 "	30 "
Avoine	30 "	10 "

Supplément protéique minéral

Farine de viande	50 livres
Farine de poisson	15 "
Tourteau de lin	25 "
Sel iodé	5 "
Farine d'os ou Carbonate de chaux	5 "

Ce mélange de grains de base et supplément protéique minéral est donné dans les proportions suivantes:

Période de croissance.... 85% grain de base, 15% supplément protéique.
Période d'engraissement 94% grain de base, 15% supplément protéique.

Pour ceux qui disposent de lait écremé, on peut réduire de moitié la quantité de supplément protéique. On aurait aussi avantage à ensemencer un bon mélange de fourrage vert pour les porcs en considérant que l'emploi de cet aliment peut faire diminuer la quantité de moulée d'environ 100 livres par porc; un acre est suffisant pour permettre d'en donner convenablement à une douzaine de porcs.

Pour les producteurs qui envoient leurs porcs à Montréal, il est très important de n'expédier que des porcs dont le poids vivant varie de 200 à 220 livres, cela afin d'aider à l'application de l'ordonnance du 8 décembre dernier émise par le Ministère fédéral de l'Agriculture qui dit ce qui suit: "A compter du 15 décembre, il ne sera plus permis aux abattoirs qui font de l'exportation d'abattre des porcs dont les carcasses pèsent moins de 130 livres, pesanteur chaude prise immédiatement après l'abattage. "Une carcasse de 130 livres équivaut à un porc vivant de 180 livres dont le rendement est de 72%. Afin de contribuer le plus possible à l'effort de guerre en aidant à remplir le nouveau contrat, le producteur canadien devrait se faire un devoir de n'expédier sur le marché que des porcs qui sont de qualité et pesanteur requises.

G.-A. MARCOUX, *agronome*.

L'Économie rurale en vue de l'après-guerre

Par Benoit Riverin, B.A., B.S.A.

(Suite)

Améliorons donc d'abord notre sol pour mieux alimenter nos troupeaux, améliorons ceux-ci pour qu'ils soient en état de transformer la récolte d'une façon plus économique, doublons notre production surtout notre production-argent, et de cette amélioration combinée de la production des récoltes et de la production des troupeaux, résultera nécessairement pour nous une amélioration de nos revenus, aujourd'hui et demain, si nous savons nous emparer du marché extérieur et local et les garder. Pour garder notre marché extérieur et local, tant provincial que national, il n'y a qu'un moyen, lui fournir en quantité et surtout en qualité voulue le produit qu'il demande tout en veillant à son organisation. Ce qui veut dire: classification sévère de nos produits.

La classification intéresse tout le monde, mais surtout le consommateur étranger. Ce dernier tient à avoir des produits de première qualité ou du moins à savoir quelle qualité de produits, il obtient pour l'argent qu'il donne au producteur ou à l'intermédiaire. La classification intéresse aussi le producteur qui comprend son intérêt puisque le produit classifié se vend plus cher et c'est le meilleur moyen d'assurer un débouché avantageux à ses produits. La réputation du producteur de produits classifiés se répand très vite et attire le consommateur qui passe des commandes en toute sécurité. *Exemple*: Producteurs de blé de l'Ouest-canadien, producteurs de patates de Nouveau-Brunswick, producteurs de fromage et de miel de Chicoutimi-Lac-St-Jean.

Un mauvais exemple, celui-là, le marché de nos pommes de terre. Comme le constatait si bien dans un article publié en 1940, Monsieur Hamel, agronome officiel de Jonquière, nos expéditions de pommes de terre sur le marché sont faibles, comparées à notre production. Un gros pourcentage périt et est destiné à l'alimentation des animaux de la ferme. Après déduction, Monsieur Hamel en conclut que si les pommes de terre des Provinces Maritimes supplantent celles du Québec sur le marché provincial, voire même régional, c'est dû à la classification qui est obligatoire pour les exportations de ces provinces.

Et ce qu'il nous faut sans faute c'est une classification régionale, une classification décentralisée... Un désavantage marqué du Québec sur les autres provinces est l'agglomération de la population. La ville de Montréal à plus des 2-5 de la population égale à six principales villes d'Ontario. Si la population était décentralisée, les améliorations techniques seraient moins coûteuses, les facilités de communication plus grandes, la vie éloignée des grands centres moins cher, la création d'oeuvres d'assistance sociale plus facile, l'écoulement des produits plus avantageux, la classification des produits agricoles plus appropriée et chose faite. Qui dit classification dit donc bon renom à l'étranger, ce qui nous permettra de garder avantageusement nos marchés à l'après-guerre et de faire accepter nos produits sur le marché local. Notre premier et plus grand souci, que doit-il être? Celui d'alimenter notre propre marché local et de le garder pour nous.

On y réussira par la classification, sans doute, mais un autre problème se pose avec plus d'acuité que jamais, si notre agriculture régionale veut bien survivre à l'après-guerre, c'est celui de son organisation. Pousser au maximum le développement de notre agriculture, doubler notre production, très bien, classifier nos produits, oui, mais organiser le marché local de telle façon qu'il rapporte le plus de monnaie possible dans nos goussets sans pour cela que notre consommateur s'en porte plus mal, c'est encore mieux.

A l'heure actuelle, nous fournissons déjà au marché local 55%... 60%... des produits agricoles, il y a donc encore un 40% qui nous échappe et que nous rattrapperons avec un maximum de bien-être si, en plus de la classification sévère de nos produits, *l'U.C.C.* prend en main l'organisation de son propre marché local. Il y a un pas considérable fait dans la bonne voie pour les produits laitiers, c'est ainsi que par une classification locale et par une organisation de vente, nous avons exporté en 1940 pour au delà de 7,317,204 livres de fromage (21.5% du fromage de Québec).

Presque les 4-5 de ce bloc de fromage était de qualité supérieure et possède maintenant un nom excellent à l'étranger. La quantité de beurre fabriqué en 1939 approchait 1 million et ¾ de livres. 120 fabriques se répartissaient la transformation de ces produits laitiers : beurre et fromage. Leur nombre pourrait être diminué avantageusement. Centralisons nos fabriques afin de diminuer le coût de production.

En aviculture, nous pouvons compter sur environ 250,000 pondeuses dont les oeufs trouvent par trop facilement preneur dans la région!

Quant aux produits maraîchers, eh bien! ce marché nous échappe parce que nous n'avons pas assez de producteurs autour des centres industriels, comme: Arvida, Jonquière, Kénogami, Chicoutimi, et surtout parce que l'organisation manque. Tout au plus quelques producteurs isolés se débattent individuellement pour lutter contre les surplus qui nous arrivent de Montréal.

Un dernier problème touchant notre production: Les animaux de boucherie. Nous pouvons compter sur une production de 50 à 60,000 animaux de boucherie: porcs, moutons, veaux.

L'exportation serait chaque année de 30,891 têtes sur le grand marché, dont 16,000 porcs, 10,000 moutons, 4,000 veaux, environ 10,000 à 20,000 sur le marché local. Les chiffres sont beaux, mais si nous pouvions trouver à qui revient le bénéfice de cette exportation, si nous pouvions évaluer les milliers de piastres que le marché nous fait perdre parce que nous ne prenons pas nous-mêmes l'initiative d'un tel marché! Les statistiques publiées dans la gazette du Travail nous disent que, pour la région, la dépense moyenne par famille est de $1,453.80 dont 31.3% pour l'alimentation: multiplions par les populations du district et nous avons $3,640,000 en moyenne dépensés chaque année dans la région; si nous ajoutons le marché national c'est une somme d'environ $5,000,000. que les cultivateurs ont à se diviser.

Mais on est loin de cette somme quand on sait qu'une nuée d'intermédiaires se partagent les bénéfices à faire sur nos produits, que bien de nos animaux de boucherie s'en vont à Montréal pour nous revenir ensuite avec le nom d'une compagnie plus les frais de transport, etc.

Voici notre situation... *Pont de péage...* Exemple des cultivateurs d'Ontario qui payent une organisation (Farmer's Union), pour s'occuper de leur trouver des marchés... Exemple: porcs. Je n'ai fait que toucher à ce problème important, mais, il me semble que l'U.C.C. devrait en saisir l'étude et tous les cultivateurs comprendront ce problème en autant qu'ils feront partie de leur association, qu'ils s'organisent des cercles d'étude.

Inutile de penser qu'une puissance mystérieuse et bienveillante viendra d'elle-même remédier à tous nos maux. Il faut nous saisir nous-mêmes de nos problèmes et les résoudre.

Personne ne nous défend, c'est vrai, mais, nous n'avons pas besoin de personne si nous nous groupons dans notre association professionnelle.

Plus que jamais l'union s'impose et si un plus grand nombre de cultivateurs et d'autres personnages avaient voulu comprendre que l'U.C.-C. ne pouvait naître sans défaut, ils ne l'auraient pas boudée et elle serait plus avancée, mais elle est née, elle vit, elle marche..., un jour elle sauvera l'agriculture.

BENOIT RIVERIN,
B.A., B.S.A.

Avez-vous employé de la Pâte Dentifrice MACLEANS Aujourd'hui?

"ÇA SE VOIT BIEN!"

● Oui, la différence que la Pâte Dentifrice Macleans fait à vos dents se voit bien en effet; elle les rend d'une blancheur éclatante. Le goût piquant de Macleans et son action antiseptique vous laissent la bouche fraiche, gardent les gencives fermes et saines.

Vous remarquerez la différence la première fois que vous emploierez Macleans. Achetez-en un tube aujourd'hui chez votre pharmacien.

LA PÂTE DENTIFRICE QUI SE VEND LE PLUS EN GRANDE-BRETAGNE

M7F-42

PATE DENTIFRICE MACLEANS AU PEROXIDE

IMPORTANTE RESOLUTION A NORMANDIN

EXTRAIT des délibérations du Conseil de La Corporation du Canton Normandin, séance du 2 février 1942.

CONSIDERANT que depuis le début de la guerre, la classe agricole dans la province de Québec a toujours appuyé les mesures prises par ses gouvernants dans le but de poursuivre activement son effort de guerre, en s'efforçant d'augmenter sa production, et en souscrivant dans la mesure de ses capacités aux emprunts nationaux de guerre;

CONSIDERANT que la loi de mobilisation actuelle est de nature à enlever à la terre la main-d'oeuvre qui lui est absolument indispensable pour maintenir sa production actuelle;

CONSIDERANT qu'un bon nombre de fils de cultivateurs qui ne sont pas absolument nécessaires sur la ferme pendant les mois d'hiver, s'engagent pour faire la coupe du bois dans les chantiers, se rendant ainsi utiles à notre effort de guerre, tout en apportant au foyer agricole un revenu appréciable, en raison du fait que, malheureusement, sur diverses branches, nos agriculteurs produisent encore à perte;

C'est pourquoi, il est proposé par le conseiller M. Alexandre Hébert, appuyé par le conseiller M. Ernest Painchaud, et adopté à l'unanimité:

Que le Conseil municipal de cette paroisse prie le gouvernement fédéral de bien vouloir donner une attention toute spéciale à ce problème d'importance capitale, aux fins d'exempter les fils de cultivateurs du service militaire obligatoire et ainsi adopter une législation conforme aux intérêts primordiaux de notre pays;

Que ce Conseil profite de l'occasion qui lui est offerte pour dénoncer les menées de certain groupe de conscriptionnistes pour service outre-mer, qui cherche beaucoup plus le sabotage de notre unité nationale que le bien réel du pays qu'il habite.

Que copie de la présente soit adressée au Très Honorable Premier Ministre du Canada, ainsi qu'aux Ministres de l'Agriculture d'Ottawa et Québec, ainsi qu'aux journaux.

GUERRE DE NERFS!
Soignez votre homme, Madame. Donnez-lui le tonique qui calmera ses nerfs, le renforciera, lui fournira un surcroît d'énergie vitale—le délicieux
Elixir Tonique [illegible] Montier

Aide à la production du porc à bacon

Nous croyons à propos de vous rappeler que pour obtenir les primes offertes par le Service de l'industrie animale, les membres du concours doivent procéder de la façon suivante:

a) Le concurrent doit exiger du commerçant ou de l'expéditeur de ses porcs un rapport de classification dûment signé au bas par un classificateur officiel du Ministère fédéral de l'Agriculture et transmettre ce rapport à Québec, dans les 60 jours qui suivent la date de vente des porcs.

b) Le concurrent doit s'assurer au préalable, que ses nom et adresse mentionnés au haut du rapport sont exactement les mêmes que ceux donnés sur sa formule d'inscription.

Sur réception de ce rapport, la division des productions porcine et ovine adressera au concurrent "Un accusé de réception" indiquant le mois au cours duquel ses primes lui seront payées.

Nous comptons que les cultivateurs qui se sont inscrits dans le concours voudront bien se conformer à ces instructions afin de pouvoir bénéficier des primes qui sont maintenant de $1.00 pour tout porc classifié "Select ou A" et de 0.50 pour tout porc classifié "B1". Ces primes de $1.00 et de 0.50 vous seront payées en plus de la prime de $1.00 que doit vous remettre l'acheteur ou l'expéditeur de vos porcs.

A TADOUSSAC

Tadoussac, (D.N.C.) —

Elections. — Les dames Fermières ont fait leur élections. Voici le résultat. Mme Louis Jean, réélue présidente; Mme René Gingras, rélu vice-présidente; Mme Thomas Hovington, 1ère conseillère; Mme Donat Therrien, 2ème conseillère; Mme J.-P. Martin, 3ème conseillère; Mme Ovide Myrand, secrétaire-trésorière; Mme Edgar Lapointe, lectrice-bibliotécaire.

Après l'élection il y eut un goûter servi chez Mme Louis Jean, présidente.

Il eut aussi l'élection des marguilliers. M. Edgar Olsen fut élu marguillier en remplacement de M. Louis Jean sortant de charge.

Mlle Thérèse Tremblay, institutrice à Tadoussac a obtenu une prime de $20.00 du gouvernement pour succès dans l'enseignement.

Fiançailles. — Mlle Fleurette Gagné, de Tadoussac, fiancée à M. Amable Maltais, des Bergeronnes.

Naissance. — Joseph-Arthur, enfant de M. et de Mme Jean-Arthur Dechêne. Parrain et marraine, M. et Mme Cap. Joseph Dechêne.

A Laterrière

Laterrière, (D.N.C.c —

Naissances. — Marie-Gisèle-Réjeanne, enfant de M. Georges-Hippolyte Munger et de Mme, née Germaine Létourneau. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Bouchard.

Georges-Thomas-Girard, enfant de M. Joseph Girard et de Mme, née Imelda Bernier. Parrain et marraine: M. Odilon Bernier et Mme Théodore Bernier, respectivement grand-père et tante de l'enfant.

Conférence. — Le 22 janvier dernier, le R. P. René Tremblay, o.m.i., nous donnait sur l'Action catholique une conférence des plus intéressantes et instructives. En voici un résumé.

Après avoir donné la définition de l'Action catholique selon les termes mêmes de Sa Sainteté Pie XI, le conférencier expliqua que l'Action catholique n'était autre que la reconstruction du monde moderne selon les principes du Christ, reconstruction opérée par les laïques organisés par l'Eglise et travaillant sous sa direction. L'Action catholique n'est donc pas un système, un mouvement pour remédier à des déficiences intellectuelles et matérielles; c'est un moyen de reconstruction chrétienne ou si vous aimez mieux, une reprise de rechristianisation de la société toute entière. Bref, c'est travailler à faire vivre du Christ, des gens créés pour le connaitre, l'aimer et le servir.

Voulant faire comprendre la nécessité de l'Action catholique et déclencher une activité réelle et concrète, le révérend Père démontra par des faits que notre vie individuelle, familiale et sociale est loin d'être en parfaite harmonie avec la doctrine et les enseignements du Maitre. Nos déficiences morales offrent un bilan qui est bien de nature à nous pousser à être des bons catholiques, à remettre en honneur dans nos foyers les vertus chrétiennes et partant assainir, moraliser toute la société qui deviendrait en état de pouvoir donner ce mot d'ordre à ses membres: *"Dieu premier servi"*. Ah! sans doute il y a du travail à faire, c'est énorme. Et vous avez déjà compris que seul, le prêtre est impuissant pour accomplir cette tâche de rechristianisation. Et voilà pourquoi, Pie XI disait: "Il est absolument nécessaire que les gens du siècle ne mènent pas une vie oisive, mais qu'ils soient prêts à obéir aux volontés de l'Eglise et lui offrent leur service de manière que par leurs prières, leurs sacrifices, leur collaboration active, ils contribuent puissamment à l'accroisement de la vie catholique.

Dans la barque de Pierre, c'est à la hiérarchie de tenir le gouvernail; mais les mains des plus humbles prendront une rame et tous les passagers coopéreront à la manoeuvre d'ensemble. Chaque baptisé va redevenir un propagandiste de sa religion, chaque confirmé un militant. Dans la grande armée du Christ-Roi, on a trop longtemps vécu du régime de l'enrôlement volontaire. Le Pape a rétabli la conscription obligatoire. Le signal de l'offensive a retenti: que l'on se remette de toute part en compagnie! Il faut hâter l'avancement du royaume de Dieu.

Propagez le journal régional

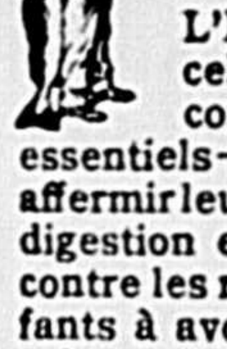

4 FOIS PLUS FACILE À DIGÉRER QUE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ORDINAIRE

C'est pourquoi elle est si recommandée

L'Emulsion Scott est un excellent tonique parce qu'elle contient beaucoup d'éléments essentiels—pour aider les adultes à affermir leur résistance, améliorer leur digestion et fortifier leur organisme contre les rhumes—pour aider les enfants à avoir des os forts, des dents saines et une bonne résistance aux maladies communes en hiver. Emulsifiée d'après un procédé exclusif pour se digérer facilement. Agréable au goût et économique. Achetez-en aujourd'hui. Toutes pharmacies.

ÉMULSION SCOTT

FAITES ÇA ET VOUS VIVREZ

Edition populaire de l'Evangile, avec gravures et cartes, accompagnée de notes qui rendent plus facile la lecture du saint livre.

Il n'est pas une famille catholique, pas un fidèle qui ne devrait avoir l'Evangile et le lire.

..Faites ça et vous vivrez se vend 15 sous Service de Librairie du Progrès. Prix spéciaux par quantité. Notre librairie est la distributrice autorisée de cet ouvrage pour le diocèse de Chicoutimi.

qu'est-ce qu'une OBLIGATION de la VICTOIRE?

Une Obligation de la Victoire est un titre par lequel le Canada s'engage à vous rembourser l'argent prêté et à vous payer, tous les six mois, des intérêts au taux annuel de 3%.

Une Obligation de la Victoire est le placement le plus sûr que vous puissiez faire. Votre prêt est garanti par toutes les richesses du Canada.

Une Obligation de la Victoire vaut de l'argent comptant et, au besoin, elle est plus facile à vendre qu'aucun autre titre.

LE COMITÉ NATIONAL DE LA FINANCE DE GUERRE, OTTAWA, CANADA.

PRÉPAREZ-VOUS À ACHETER DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

NOUVELLE ÉMISSION

VOS DOLLARS VOUS SAUVERONT • VOS DOLLARS VOUS REVIENDRONT

•Au Foyer•

Je dois, je veux

REPONSE A "FLEUR DES NEIGES"

1—Croyez-vous à la destinée?

Nous nous rappelons, n'est-ce pas, cette expression du catéchisme: "Dieu ne prévoit pas, Il voit à l'avance ce qui doit arriver."

Sans être ce franc arbitre qui attribue tout à la volonté, je ne suis guère ce fataliste qui assigne tout au hasard, au destin.

Pour moi (je puis me tromper), chacun doit faire sa destinée sans quoi, que signifieraient ces paroles de Notre-Seigneur: "Beaucoup d'appelés, peu d'élus"?... C'est donc à chacun de se ferrer dès le jeune âge de principes solides, de courage viril et de persévérance soutenue pour frayer son chemin à travers la vie.

Nous savons qu'il y a plusieurs sentiers. Il n'en tient qu'à nous de prendre celui qui semble le meilleur, le mieux adapté à nos aspirations personnelles. Chaque chemin a ses obstacles, quelque chose d'épineux, mais le long de chacun, Dieu a déposé les phares de la grâce et a mis tout à notre disposition pour nous soutenir ou nous relever si nous trébuchons ou tombons. Nul doute que nous ne pouvons rien faire sans la volonté de Dieu; mais nous savons combien de fois, dans l'histoire, la prière a su apaiser la colère de Dieu et incliner le Tout-Puissant à se rendre à la demande de l'homme.

Concluons que la "destinée" serait une volonté ferme d'arriver à un but, aidé de la Providence.

2—Peut-on chercher le bonheur dans la richesse, dans les honneurs, dans la gloire?

Dès que notre intelligience commence à s'ouvrir, ne nous apprend-on pas que le bonheur ne se trouve pas dans la richesse, les honneurs et la gloire?... "Tout homme qui se glorifie" ne peut être heureux, puisque, avons-nous lu dans l'Evangile, "sa gloire n'est rien."

Dieu nous a donné l'exemple de la pauvreté, de l'oubli, du mépris même et Il a dit à ses apôtres: "Soyez fiers, soyez heureux lorsqu'on vous maltraitera, qu'on vous maudira à cause de moi." Heureux donc l'homme vertueux, ami de Jésus!

Mais nous savons que rien n'arrive sans la permission de Dieu. Alors, s'Il fait à quelqu'un la grâce d'acquérir des richesses honnêtement, ou s'Il donne à quelque autre tel talent qui méritera des éloges, des honneurs, le génie qui fait opérer des prodiges et chanter éternellement un nom mortel, ne devons-nous pas nous extasier devant ces privilégiés et les juger heureux entre tous? Sans doute, puisque, comme les moins doués, ils ont eu leurs soucis et leurs peines, et ils seront d'autant plus heureux qu'ils rapporteront tout à Dieu, cause ultime de tout ce qui se fait de bien dans le monde.

ENNA.

Notre Courrier

UN MONTAGNARD. — Mais oui, il "est beau, cet an tout neuf, avec ses jours ensoleillée et son air vivifiant".. Ici aussi, il fait froid, vousl 'imaginez sans peine... Mais un beau froid clair et sec, un froid piquant qui mord et pince, mais un froid gai, tout de même. Jusqu'ici, nous n'avions eu que très peu de neige, mais il en est tombé cette nuit des tas et des tas. Que c'est blanc et moelleux! Le récit de vos joies familiales à l'occasion des fêtes m'a vivement émue et intéressée. Je suis heureuse de constater que vous gardez nos belles traditions canadiennes-françaises et je vous en félicite. C'est bien un miracle en effet que cet accident n'ait pas eu des suites plus graves. Comme quoi la protection divine s'avère efficace à qui la sollicite avec confiance. Mais, je vous en prie, soyez prudent! La glace est une grande traîtresse, vous le saurez, désormais. Les photos sont bien jolies et me donnent une excellente idée du pays où vous vivez. Je vous en remercie et vous prie de me revenir sans trop de retard.

ENNA. — "Fleur des neiges" lira avec intérêt vos réponses à ses deux questions. Vous les avez fort bien résolues, ma foi, car, en définitive, toutes les discussions sur ces grands mots, destinée, gloire, honneur, richesse, trouvent leur solution dans la bonne vieille et saine philosophie chrétienne, le simple bon sens. Merci pour cette précieuse collaboration et j'espère que nous vous reverrons, de temps à autre, au Foyer.

LUTIN BLEU. — J'ai votre longue lettre et suis heureuse d'apprendre que tout s'est bien passé. Oui, nous sommes énergique et habitué à souffrir, c'est bien certain. Et dire que dans ce piteux état de santé, vous trouvez moyen d'abattre une somme de travail dont ne seraient pas venues à bout maintes personnes en pleine santé. Je veux toujours vous écrire longuement. Je le ferai sûrement un de ces jours. En attendant, suivez bien les prescriptions de votre médecin et laissez-vous guérir tout à fait avant de reprendre votre lourd fardeau.

COUSINE LAURE

La mode (1)

Par André LEGAULT

"La Mode"! sujet toujours d'actualité dans le monde féminin surtout. Nous sommes assurés d'avance que ce tract obtiendra un grand succes auprès de ces dames et de ces demoiselles. D'ailleurs, il le mérite.

L'auteur, un jeune de notre temps, pas grincheux pour deux sous, mais franc et sincère, pose nettement "l'immense problème que soulèvent les modes modernes" pour des chrétiens sérieux.

Il appuie son propre témoignage de textes qu'ont signés des papes, des évêques, des laiques loyaux, des artistes du cinéma, etc... établissant par là comment ceux qui envisagent la question sans parti pris, quels qu'ils soient, en arrivant nécessairement aux mêmes conclusions.

Ce tract est par ailleurs fort bien présenté. Le style est simple et clair et s'agrémente même parfois de quelque ironie, — ce qui rend facile et agréable la lecture de ces quelques pages.

Quelques pages seulement, mais sur un sujet toujours neuf, écrites en un beau français, consacrées à la diffusion d'une saine doctrine. . . . .

Quelques pages seulement, mais si compréhensives, si vibrantes, qu'on ne s'étonne pas d'y trouver, à la fin, un appel définitif aux femmes de notre pays, aux jeunes filles de chez nous, pour l'adoption de modes originales, chrétiennes et belles.

---

(1) "La Mode" par André Legault, tract de 22 pages, 4 hors-texte, est en vente aux Editions Fides, 430 est, rue Sherbrooke, Montréal, Bélair 1026, et à la Librairie Régionale.

— GRATIS —

Montres, jupons, tabliers, gilet pour monsieur, projecteur, coutelleries, robes, chapelets, poupées, aluminium, 200 belles primes, données gratuitement aux personnes qui vendront pour $4.00 de nos graines de jardin à 7 CENTS le paquet demandez 60 PAQUETS et le Catalogue de cadeaux gratis, à ALLEN NOUVEAUTES, Dépt. "P" ST-ZACHARIE, Qué.

BOVRIL

VÉRITABLE-THÉ DE BOEUF

36/30F

DEVANT DEUX PORTRAITS DE MA MERE

Ma mère, que je l'aime en ce portrait ancien,
Peint aux jours glorieux qu'elle était jeune fille
Le front couleur de lys et le regard qui brille
Comme un éblouissant miroir vénitien!

Ma mère que voici n'est plus du tout la même;
Les rides ont creusé le beau marbre frontal;
Elle a perdu l'éclat du temps sentimental
Où son hymen chanta comme un rose poème.

Aujourd'hui je compare, et j'en suis triste aussi,
Ce front nimbé de joie et ce front de souci,
Soleil d'or, brouillard dense au couchant des années.

Mais, mystère de coeur qui ne peut s'éclairer!
Comment puis-je sourire à ces lèvres fanées?
Au portrait qui sourit, comment puis-je pleurer?

Emile NELLIGAN

Le coin de la Glaneuse

SAVEZ-VOUS RESPIRER?

En voilà une question, n'est-ce pas, chères lectrices? Qui d'entre nous ne sait pas respirer? C'est le premier exercice que nous ayons appris en naissant...

Tout de même, les donneurs de conseils (et aujourd'hui, il ne faut pas leur cherchre noise car ils sont vraiment au point) donc les donneurs de conseils prétendent que respirer est tout un art et que très peu de gens le pratiquent convenablement. C'est pourquoi nous entreprenons la publication d'un intéressant article sur la manière de respirer. Il y en aura pour trois semaines consécutives. Découpez, S.V.P., et consevez dans vos cartons.

Vous respirez mal,
Donc vous vivez mal.
Respirez mieux
et vous vivrez mieux.

L'intensité de votre vie dépend de l'intensité de votre respiration. Si vous respirez mal, vous vivez mal, vous vivez insuffisamment. Or, on peut dire que 100 p.c. des citadins respirent mal et respirent insuffisamment.

Avez-vous jamais imaginé comment sont construits nos poumons? Les poumons sont composés de gros canaux sur lesquels viennent s'amorcer des canaux qui sont un peu moins gros; de ces moins gros canaux partent de petits canaux et ces petits canaux donnent naissance à de tout petits canaux qui engendrent encore de plus petits canaux et infiniment petits. C'est en somme un arbre avec son tronc et ses multiples branches de grosseurs différentes, mais un arbre inversé dont les racines seraient dans notre gorge et dont les branches joueraient librement dans notre cavité thoracique. Quand on respire comme un citadin respire, c'est-à-dire comme quelqu'un qui est assis ou couché, on vide seulement les grands canaux, les canaux moyens, mais on ne vide jamais les petits canaux, ni les canaux infiniment petits. Notre respiration n'est donc plus que superficielle; nous ne renouvelons jamais complètement l'air de nos poumons.

Pour changer cet air complètement, il faut faire des exercices de respiration. Il faut, par exemple, ouvrir largement les bras, emplir sa poitrine d'air par une large aspiration, puis, tout à coup, brutalement, se replier sur soi-même, comprimer ses poumons, de manière à les vider comme on vide un soufflet et sur lequel on appuie à fond.

Pour respirer complètement, il faut encore faire des exercices physiques quelconques, mais qui vous conduisent jusqu'à l'essoufflement, car, à ce moment-là, les plus petits canaux se dilatent, se compriment et chassent l'air qui se trouvent dans les parties les plus profondes de notre poitrine.

(A suivre)

UN PEU DE MODE
LA ROBE DE LAINAGE

Les petites robes de lainage n'ont jamais été si populaires: qu'elles soient de style tailleur ou fantaisistes, noires ou brunes, améthyste ou corail, elles auront toujours la faveur des élégantes. Ayez-en une au moins dont vous varierez l'aspect grâce à des changements de bijoux. La robe de lainage est chaude, mais pas trop; elle se nettoie facilement et revient de chez le nettoyeur ni plus petite, ni plus longue, ni plus pâle ni plus foncée.

LES BOUTONS

Il parait que l'élégante de 1942, lorsqu'elle prendra sa place dans le défilé mondain de Pâques, ne pourra se vanter du nombre et de la couleur des boutons qui orneront son manteau de printemps. Et tout cela parce que le régisseur des produits chimiques au Ministère des Munitions vient de réduire, par une ordonnance qui entre immédiatement en vigueur le nombre des teintes qui pourront être données à la bakalite, de 600 à 15... La très grande partie des boutons sont faits en bakalite. Vous saisissez? La bakalite est une résine employée dans la fabrication des obus.. Alors, Mesdames, adieu les jolis boutons de toutes nuances qui agrémentaient si gentiment vos nouvelles toilettes!

RIONS UN PEU

Précaution

—Papa, le baromètre est à la pluie.

—Alors, rentre-le pour qu'il ne se mouille pas.

Mieux que tout

La dame. — Avez-vous quelque chose pour les cheveux gris?

Le pharmacien. — Oui, madame, beaucoup de respect.

Ressemblance

—Chaque fois que je te vois, tu me fais penser à Théodore.

—Mais je ne ressemble pas à Théodore.

—Non, mais lui aussi me doit 30c.

Grave oubli

La jeune fille. — Il faut que je retourne chez moi. J'ai oublié quelque chose.

Le jeune homme. —Qu'est-ce que c'est?

La jeune fille. — J'ai oublié d'y rester.

Chacun son métier

Le juge. — Etes-vous coupable ou non coupable?

L'accusé. — Monsieur le juge, je ne suis pas venu ici pour faire votre travail.

PAROLES INUTILES

Avez-vous jamais parlé avec un sourd? C'est une bien belle leçon de silence. Les phrases banales de la conversation, dès qu'on est forcé de les crier un peu haut, semblent d'une si désolante platitude qu'on ne trouve plus rien, plus rien à dire. Les réflexions sur le temps qu'il fait sont les premières à sembler inutiles. Cela nous apprend à prendre le temps comme il vient. Les considérations sur notre santé, les questions sur la santé des autres sont impossibles à émettre autrement qu'a mi-voix. Qui donc a le courage de crier: "Je suis fatigué!" ou "Avez-vous toujours la migraine?" Voilà encore un sujet de conversation éliminé.

En somme tout ce qui ne mérite pas d'être dit à très haute et intelligible voix devrait n'être jamais dit.

Mais, à côté des choses très importantes qui valent la peine d'un cri, il y a les choses très émouvantes qui ne peuvent être que murmurées; toutes celles qui se rythment sur les battements du coeur, toutes celles qui sortent du plus profond de notre rêve, et qui font rêver. Mais celles-là, ce n'est pas avec les oreilles qu'on les entend. Le regard, un sourire, un tremblement des lèvres les expriment tout aussi bien. Fort souvent, les mots nous servent à les dissimuler plutôt qu'à les avouer.

Nous sommes intoxiqués par le bruit, nous nous enveloppons d'un cliquetis de paroles inutiles, pour nous empêcher de sentir.

Tout ce qui est important, tout ce qui est beau dans la vie, mérite l'hommage d'un profond silence.

Paul Valéry l'a dit:

Chaque atome de silence,
Est la chance
D'un fruit mûr.

Guérissez-vous du bavardage. Rien n'est plus fatigant. Rien n'est plus inutile. J'ai remarqué que ceux qui ont une conversation agréable sont ceux qui savent se taire souvent, se taire longtemps. Car ceux-là seuls ont une vie intérieure. Et l'abondance des mots nuit à ce que nous disons.

XXX

A MEDITER

(Spécialement destiné aux jeunes)

"Ce sont les disciplinés qui arrivent à s'élever parmi les autres. Les disciplinés ne s'appuient pas: on s'appuie sur eux. Ils ont le geste mesuré, le pas ferme, la vue claire, la mémoire sûre, la parole nette et le silence sage."

(Son Exc. Mgr Lamarche)

A la semaine prochaine, chères lectrices.

GLANEUSE.

5 PAINS A MIE FINE RÉUSSIS POUR SEULEMENT 2¢ PAR PAIN de LEVURE

PLEINE ACTIVITÉ ...FIABLE DANS L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE

A ST-CHARLES

St-Charles, (D.N.C.) —

Funérailles de Mlle Hélène Bouchard. — Dimanche le 1er février, est décédée à Jonquière, chez son frère, M. Omer Bouchard, Mlle Hélène Bouchard, fille de M. et de Mme Fidèle Bouchard, âgée de 15 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu le 3 février à 9 heures. M. le curé fit la levée du corps à la maison mortuaire. M. Joseph Bouchard, frère de la défunte, portait la croix et la dépouille mortelle était portée par ses frères, MM. Arthur et Henri Bouchard, MM. Almas Tremblay et Charlemagne Racine. Portaient les rubans: Mlles Marthe Racine, Yvette Racine, Gemma Gagnon, Germaine Tremblay. La bannière de la sainte Vierge était portée par M. Armand Gagné, beau-frère de la défunte et les rubans de la bannière par Mlles Gilberte Dufour, inst., Maria Boulet, Lucia Lapointe, Marthe Gauthier. La quête, pendant le service, fut faite par MM. Arthur Bouchard, Almas Tremblay.

La défunte laisse, outre son père et sa mère, 5 soeurs: Mlle Séraphine, Mme Armand Gagné (Marie-Rose, Mlle Antoinette, Emilie, Aliette; 3 frères: MM. Joseph-Arthur, Omer Bouchard, de Jonquière, Henri Bouchard.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

MM. Xavier Gauthier, Charlemagne Racine, Almas Tremblay, Edgar Tremblay, tous de Jonquière, assistaient aux funérailles de Mlle Hélène Bouchard.

Une guérison. — M. Hector Lapointe, de cette paroisse, atteint d'une maladie grave qui le faisait beaucoup souffrir, était parti il y a 3 semaines pour aller subir une opération très délicate à Québec. Il est maintenant de retour dans sa famille parfaitement guéri, sans avoir subi d'opération ni avoir suivi de traitement.

M. Lapointe affirme avoir été guéri par la bonne Sainte-Anne.

Madame Léger Godin, d'Hébertville, est venue passer l'hiver chez ses parents, M. et Mme Edmond Racine, de cette paroisse.

M. Phydime Bradet, de St-Ambroise, accompagné de ses filles Mlles Maria et Marguerite, visitaient leurs parents en cette paroisse dimanche dernier.

M. Albéric Lapointe, qui était dans les chantiers, se blessa à une jambe par accident et fut obligé de revenir dans sa famille.

Le "Progrès du Saguenay"

Publié par L'Imprimerie du Saguenay, Limitée.
Case postale 218 — 12, avenue Labrecque, CHICOUTIMI, P. Q.
REDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TELEPHONE: No 457.
ABONNEMENT:
CANADA: $2.00; *A L'ETRANGER*: $3.00

"Varouna"

L'éminent auteur d'*Adrienne Mesurat* et du *Visionnaire* nous donne ici une oeuvre d'une facture absolument nouvelle. *Varouna*, c'est le roman de la destinée, livre étrange; on ne trouve rien de semblable dans la littérature. La critique a bien accueilli ce roman d'un Américain dont la France est la patrie d'adoption.

"Il y a dans *Varouna* une conception étrange et captivante des destinées humaines. On y éprouve à chaque page le sens du mystère qui enveloppe les gens et les choses... Aux multiples interrogations de la vie, l'auteur ne répond pas, il demeure dans une opacité profonde... Son oeuvre n'en est pas moins une belle réussite qui mériterait une étude beaucoup plus détaillée, car elle suggère une foule de problèmes d'ordre intellectuel et technique. (L'Action Nationale).

"*Varouna*" est un beau livre, admirablement bien écrit et à fondement historique et savant, qui ajoutera sans aucun doute au renom international de l'écrivain. A une époque où, les uns après les autres, se ferment les horizons de la pensée pure et de la libre intelligence, il sera accueilli de ceux qu'attire la beauté transcendante des oeuvres littérature de type français. Nous ne pouvons mieux résumer l'intérêt de cet ouvrage qu'en disant qu'il ne laissera aucun lecteur indifférent". (Le Travailleur).

Varouna, roman par Julien Green est en vente au prix de $1.50 ($1.60 par la poste) Aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue St-Denis, Montréal, et à la *Librairie Régionale*.

MÉDICAMENT À 3 FINS

Attaque Rapidement Les Souffrances Du CATARRHE!

Quand le catarrhe aigu rend la respiration difficile—cause de l'enchifrènement, du larmoiement, de l'irritation du nez, et de la douleur, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du soulagement que cela vous apporte.

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait trois choses très importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il dissipe la congestion, cause de la gêne, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!

VICKS VA-TRO-NOL

PAS DE GASPILLAGE

Avec la "MAGIC" les résultats sont assurés
MAGIC BAKING POWDER
MAKES THE WHITEST LIGHTEST
E.W.G.
CONTAINS NO ALUM

Pour plus de 300 Recettes Gratuites
Écrivez à:
Poudre à Pâte "Magic",
Fraser Ave., Toronto

FABRICATION CANADIENNE

POUR SUCRER QUOI QUE CE SOIT

Quand du sucre est d'exigence, vous pouvez employer la Mélasse BEMA avec avantage. Dans la cuisson de gâteaux, biscuits, tartes, poudings, etc. — sur des céréales et même dans le thé et le café — sur du pain, des crêpes ou des gaufres—BEMA est idéale.

La raison c'est que la BEMA est le jus pur de la canne à sucre—reçue dans son contenant original avec sa bonté *naturelle* intacte.

Son riche contenu de fer en fait aussi un précieux supplément au menu quotidien.

47

MARQUE BEMA
MELASSE DES BARBADES
"UN PRODUIT PUR—SANS MELANGE"

GARE AUX IMITATIONS

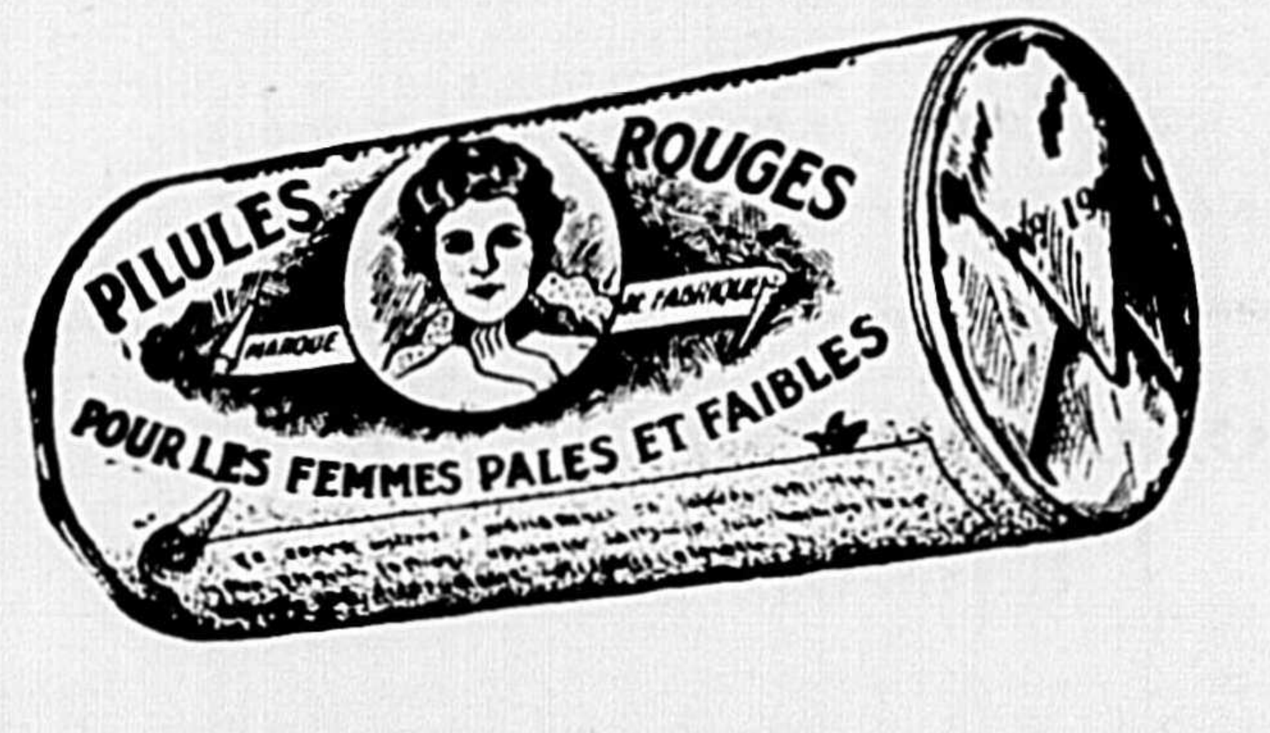

La gravure ici reproduite est la représentation d'une boîte de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez voyez à ce que la boîte de pilules que l'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure: l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine Limitée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte ni au cent; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".

Manufacturées sous la direction d'un docteur en chimie, d'un médecin, d'un pharmacien, analysées par les docteurs des hôpitaux de Paris, les bonnes PILULES ROUGES vous donnent l'assurance d'un soulagement certain si vous souffrez de malaises dus à la pauvreté de sang, soit : pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez un remède . . . soyez sur vos gardes !

Refusez énergiquement toute substitution.

EXIGEZ LES VERITABLES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Mademoiselle Montaigut d'Auvergne...

PAR CLAUDE SOLHAC

No 40.

Une pause. Un silence gonflé de pensées. Les deux adversaires tiennent les yeux baissés.

—Mon cousin vient d'avoir une longue entrevue avec le prêtre. Cette entrevue l'a épuisé. Une nouvelle séance l'achèvera. Tant d'émotions successives... Alors qu'avec quelques précautions nous pouvons le prolonger encore. Rien ne presse. Une réaction, une détente peut se produire. Ce soir, vous déférerez à son désir. Dans l'intérêt du malade, il serait plus sage d'attendre.

Fanette écoute, frémissante. Quel dilemme! Ne pas respecter le dernier désir d'un mourant! Mais, d'autre part, elle ne devine que trop la teneur de ce dernier désir. Et cet homme qui est là, qui s'oppose... Cet homme qui a des droits moraux peut-être, qui en tout cas représente la famille...

Elle le regarde droit dans les yeux.

—Soit! acquiesce-t-elle résolument, Attendons.

Elle passe devant lui, hautaine, remonte vers son tuteur.

—Eh bien? demanda celui-ci dès qu'elle reparu.

—Me Bargemont.. Tout à l'heure, parrain, tout à l'heure.

C'était comme une promesse. Les traits du vieillard se détendirent. Avec des gestes de fille, tendre et penchée, elle releva l'oreiller, épongea le front moite.

Près d'une heure passa, presque paisible. Il faisait beau. Sur la couverture, un blanc soleil de décembre faisait chanter une jonchée de fleurs. La notion du temps échappait au malade. Par ntervalles il soupireit:

—Bargemont tarde bien..,

Fanette ne songeait pas à Bargemont, mais à Luc. Pourquoi fallait-il que la tâche appelât ce dernier dans une lointaine banlieue, alors qu'il eût été d'un tel secours à Fourvière! Elle avait en lui une confiance absolue, une de ces confiances d'enfants qui croient que la présence aimée est capable de les préserver de tout mal. Luc... Qui sait s'il ne pourrait sauver Pascal, tout au moins reculer l'échéance fatale? Il avait tant d'affection pour son vieux cousin, si bon!

En tout cas, ce serait une douceur pour Comminges de le revoir, de le sentir près de lui à l'heure décisive. Et, pour la jeune fille, il abolirait tout souci moral, toute responsabilité. Elle le savait sage et vrai, et s'en remettrait aveuglément à ses décisions, lui qui appartenait à la famille non seulement par le sang, mais par le coeur...

Attente anxieuse! De temps à autre, un balbutiement, un soupir:

—Bargemont.., tarde bien...

..Le râle commença Fanette prit la main inquiète qui roulait le pauvre drap et elle ramena la pensée du moribond à la seule chose qui compte:

—Parrain, dit-elle avec cette voix câline, irrésistible, maintenant, pensons au bon Dieu, voulez-vous?

Jamais elle n'avait vu mourir. Elle n'avait pas peur. Sa souffrance même s'effaçait devant son devoir. D'instinct, son coeur trouvait les invocations qu'il fallait dire. Le mourant ne pouvait les répéter toutes, mais dans ses yeux on voyait qu'il suivait les paroles et qu'il s'abandonnait à l'amour.

Philomène sanglotait librement, près de l'infirmière impuissante. A côté du lit, les bras croisés, le Dr Branc regardait avancer la mort.

Il se pencha discrètement vers Mlle Montaigut, chuchota:

—Mon cousin paraît faiblir. Je crois qu'il serait temps de téléphoner au notaire.

Elle se recula, les sourcils ombrageux, refusant de se prêter à cette comédie:

—Téléphonez vous-même, Monsieur.

Le marteau de bronze retentit. C'était Luc qui arrivait. Fanette courut presque à lui, avec une impression de salut. Plus de soucis, plus de craintes en elle. Rien que de la douleur. Il saisit les mains tendues.

—Ma pauvre Fanette! murmura-t-il, affectueux et fraternel.

Elle l'entraîna vers le moribond. Celui-ci reconnut l'orfèvre. Il ramassa toutes ses forces, toute sa vie.

—Luc, vous, enfin! Comme je vous attendais!... Et Me Bargemont qui n'arrive pas... A son défaut...

Servan eut un regard interrogateur pour Fanette et pour Branc Le docteur fut dispensé de répondre. Un brusque changement s'opérait chez Comminges. Il balbutia encore, à demi paralysé:

—Luc... Fanette... ma vieille Philomène... oeuvres...

Et par trois fois ce mot qui leur parut incohérent:

—Pascal... Pascal... Pascal...

La parole lui était maintenant impossible. Les yeux s'éteignirent L'âme devenait de plus en plus lointaine, flottant, à demi détachée. Le râle reprit, plus fort, plus sourd... Il s'arrêta comme l'infirmière achevait les prières des agonisants.

Luc emmena Fanette.

—Venez, ma petite!

La jeune fille se retourna vers la fidèle servante, passa son bras sous le bras qui tremblait:

—Venez, Philomène.

Appuyées l'une sur l'autre, elles sortirent de la chambre du mort.

Lorsque la toilette funèbre fut terminée, Luc revint chercher les deux femmes. Fanette s'agenouilla près du lit de son parrain. Maintenant, elle pouvait pleurer.

XXIII

Mlle Montaigut était de retour à Issandolange.

Le lendemain, elle avait parlé de départ.

—Comment! s'était récriée Philomène, vous voulez retourner en Auvergne!

—Sans doute.

La jeune fille était montée faire ses malles. Seule, elle avait murmuré:

—Je ne mangerai pas un jour de plus le pain du Dr Branc.

Et presque aussitôt, plus bas encore:

—Encore moins celui de Luc.

Avertie de cette décision de départ, Mme Servan protesta pour la forme. Luc ne protesta pas du tout. Il dit seulement:

—J'espère que nous vous reverrons bientôt à Lyon.

Correctement, le Dr Branc exprima ses souhaits d'heureux voyage...

Dernière soirée à Fourvière... Fanette avait enveloppé d'un long regard le jardin, la maison où elle avait trouvé un nid.

Se pouvait-il qu'elle eût tant de mal à s'arracher aux aîtres! Il lui semblait être arrivée d'hier, et déjà cet hier était devenu pour elle un passé auquel elle tenait par toutes ses fibres. Mais pourquoi s'attendrir ! Contre la vie, il faut se faire un coeur fort. Ce qui n'empêche pas d'aimer. Ce passage à Lyon marquerait dans son existence. Désormais, le tuteur serait pour elle "le parrain". Elle emporterait là-bas, dans son Issandolange, un faisceau de chers souvenirs. Et l'affection du disparu, la fidèle affection des morts, toujours vivantes...

Après les adieux, la bienvenue. Polonie avait accueilli la jeune fille avec transport.

—Te voilà revenue! Et pour tout à fait, ma mie. Que je suis donc contente!

Elle avait vite corrigé:

—C'est-à-dire, c'est bien dommage que le pauvre monsieur soit mort. Il avait l'air si bon.. Enfin, te voilà revenue. Je suis contente tout de même.

Au vrai, ce contentement trahissait une fêlure. La vieille amie avait espéré peut-être un autre dénouement.

...Et la vie reprenait, la bonne vie à deux, paisible. Après l'adaptation lyonnaise, Fanette se réadaptait à l'Auvergne. Elle s'avouait à elle-même que, dans son cher pays, elle se sentait dépaysée.

Neige et solitude. Une neige triomphale, dense, feutrée, intarissable. Toujours des nuages gris, là-bas. Toujours des flocons blancs, en bas. Les sapins ployaient sous le faix. Le matin, le fermier venait prendre les ordres; il se chargeait des provisions, car la trace faite la veille était engloutie. Le dimanche on allait à la messe en traîneau. Et tous les jours on se chauffait comme on pouvait, blotti dans la cuisine autour de la cheminée à hotte par laquelle il neigeait sur les braises.

Solitude... Personne par les chemins. Le vent... Et des vols criards de corbeaux qui semblaient des loques noires emportées par la bise ou la traverse.

On avait le temps de penser. Fanette pensa beaucoup. Sa récente épreuve la disposait aux méditations graves.

(à suivre)

LA GUERRE

D'une semaine à l'autre

La situation dans le Pacifique ne s'améliore guère et il semble bien que, comme le disait dernièrement le président Roosevelt, il faudra encaisser encore des défaites. Après la perte de Hong-Kong, Guam, Wake et les autres, après les pertes subies à Pearl Harbour, il semble bien que Singapour ne pourra tenir le coup contre l'invasion des Japonais. Aux dernières nouvelles, hier soir, il était question d'heures. La défense de l'ile et de la forteresse a été des plus héroïques, mais sera probablement vaine.

Après s'être emparés de la presqu'ile de Johore, les Japonais sont débarqués sur l'ile de Singapour de trois côtés à la fois et ont attaqué avec une vigueur surprenante. Hier soir, la radio de Saigon rapportait que les Japonais étaient déjà entrés dans la banlieue de Singapour, mais à Londres et à Washington on a nié cette rumeur.

La situation des défenseurs de cette importante base est très critique et on se demande quel sera leur sort. Hier, devant l'avance foudroyante de quelque 125,000 japonais, aidés de l'artillerie et de l'aviation, les défenseurs ont commencé à appliquer un programme de dévastation en faisant sauter tous les réservoirs de carburants et en mettant le feu aux raffineries de caoutchouc, aux conserveries et autres établissements industriels dans le nord-ouest de l'ile. La base navale de Singapour, dont le bassin de radoub servait aux navires anglais et américains, a été mise hors de service afin que les Japonais ne puissent s'en servir.

Le commandant japonais, le lt-général Tomoyuki Yamachita, un vétéran de la guerre de Chine, a sommé la garnison de Singapour de se rendre, mais le commandant en chef de la garnison, le lt-général A.-E. Percival, a refusé. On a commencé l'évacuation des civils, femmes et enfants, afin de pouvoir tenter de résister jusqu'au bout, car la ville de Singapour n'est pas fortifiée, mais on tentera probablement de s'en servir comme fort. Tous les aréodromes britanniques dans l'ile ont été occupés par les Japonais et la garnison n'a plus de soutien dans l'air par la R. A. F.

Les Japonais continuent de déverser des troupes dans l'ile de Singapour tout en maintenant une forte *pression sur les Britanniques. Les Japonais* utilisent pour pénétrer sur l'ile le pont qui reliait la presqu'ile de Johore à l'ile. Ce pont a été reconstruit à la hâte par les Japonais.

Il semble bien que Singapour, après neuf semaines de guerre, devra capituler bien que cette épreuve soit une des pires de la guerre du Pacifique.

Les Japonais continuent de se rapprocher de Java la plus riche et la plus importante ile des Indes Néerlandaises. L'envahisseur a opéré de nouveaux débarquements près de Macassar, sur le prolongement sud-ouest de Célèbes, et on rapporte que, dans l'ile de Bornéo, ses troupes marchent sur Bandjermasin, principal port de la côte méridionale de l'ile. Dans chaque cas, le but poursuivi par l'ennemi est d'établir des aréodromes où ses bombardiers puissent être à proximité de l'importante base navale des Nations-Unies à Sourabaya. Macassar est à quelque 500 milles au nord-est de Sourabaya et Bandjermasin à environ 300 milles au nord.

D'autres troupes japonaises sont entrées à Martaban, port situé à l'embouchure du fleuve Salouen, en Birmanie. Martaban est située sur la rive occidentale du fleuve, en face du port de Moulmein, qui tomba il y a une dizaine de jours. Des bombardiers japonais ont attaqué la gare de Thaton, 38 milles au nord-ouest de Martaban, sur le chemin de fer qui mène à Rangoon, pendant que les aviateurs britanniques pillonnaient la base japonaise de Paan.

Le général MacArthur résiste toujours aux Japonais dans la région de la Baie de Manille; la flotte japonaise du détroit de Macassar a repris sa marche, contrariée pendant un certain temps par la petite escadre hollandaise accompagnée d'unités américaines. Il est un fait intéressant à noter cependant, c'est qu les canons de marine qui protégeaient Singapour du côté de la mer sont fixes et ne peuvent se tourner vers la terre, d'où est venue l'invasion — tout comme à Hong-Kong. Les renforts promis à Singapour arriveront certainement trop tard.

x x x

En Russie, les choses continuent sur le même train: avance des armées russes et recul des Allemands. L'armée rouge a complètement chassé l'envahisseur de trois provinces dans la région de Moscou et poursuit sa marche en avant malgré la résistance opiniâtre des nazis et la politique de destruction qu'applique à son tour l'ennemi en reculant. Les Allemands rasent en effet tous les villages et les hameaux qu'ils sont contraints d'abandonner.

L'armée allemande déploye actuellement un nouvel et gigantesque effort pour stabiliser le front russe et préparer pour ce printemps une offensive du côté de la Méditerranée et du Proche-Orient. On croit que le Caucase, l'Egypte, l'Irak et le canal de Suez seront les objectifs de cette nouvelle campagne qui fera probablement entrer la Bulgarie et la Turquie dans le conflit.

x x x

En Libye, la contre-offensive germano-italienne a presque refoulé aux approches de Tobrouk les forces britanniques et ont accru leur résistance, grâce à des renforts considérables reçus par la Méditerranée. La Royal Air Force sème la mort et la destructoin dans les lignes ennemies.

Un communiqué du commandement britannique au Caire dit qu'il ne s'est produit aucun changement sur le sol ces jours derniers, ce qui indique que les troupes impériales tiennent bon à quelque 50 ou 60 milles à l'ouest du port où une garnison britannique soutint avec succès un siège de 7 mois.

x x x

Le gouvernement va faire connaitre bientôt un plan pour augmenter considérablement les effectifs et le degré d'efficacité de l'armée de réserve sans recourir aux pouvoirs de contrainte que lui donne la loi de mobilisation des ressources nationales. On croit comprendre que tous les hommes valides jusqu'à un certain âge limite auront le privilège de recevoir une instruction militaire sans donner tout leur temps. On prévoit que tous les hommes des classes de 21 à 24, qui n'étaient pas mariés ou veufs avec enfants au 1er juillet 1940, se trouveront éventuellement en service actif pour toute la durée de la guerre. Il est aussi question de porter la limite d'âge pour le service militaire obligatoire de 26 ans à 35 ans.

Le président Roosevelt vient d'annoncer qu'un conseil du Pacifique fonctionne à la fois à Washington et à Londres et que depuis un mois la liaison est parfaite entre les deux capitales et les autres alliés.

L'honorable Ian Maskenzie, ministre des Pensions a déclaré, devant la Chambre des Communes, que notre effort de guerre a étonné tout le monde et que dans le moment il n'est pas question d'augmenter le nombre de nos soldats outre-mer.

Une bombe a fait explosion dans une valise diplomatique anglaise sur un quai à Tanger; il y eut plusieurs morts et blessés. Il y eut aussi des manifestations contre les Britanniques; Pétain irait probablement rencontrer Franco et on croit que Berlin et Rome songent à frapper un grand coup en Afrique.

Le Normandie, paquebot français qui avait été saisi dans le port de New-York par les Américains et baptisé Lafayette ,a coulé dans la rivière Hudson cette semaine après avoir été considérablement endommagé par le feu. Le Normandie avait couté 60 millions.

L'avant-garde d'une escadre américaine vient d'arriver à Wellington, en Nouvelle-Zélande, et des renforts de troupes américaines ont été débarquées entre Pearl Harbour et la Nouvelle-Zélande.

FRANÇOIS-PAUL

L'ENSEIGNEMENT AU LAC-SAINT-JEAN

(suite)

Lors de la dernière réunion des membres de la Chambre de Commerce de Roberval, le 27 janvier, les questions de l'enseignement rural et de l'instruction obligatoire furent mises à l'ordre du jour. Deux magnifiques études sur l'enseignement rural et une troisième, comme complément aux deux premières, sur l'instruction obligatoire, furent présentées. MM. Edmond Pilote, de St-Félicien, et Raoul Tremblay, de St-Jérôme, traitèrent, quasi en spécialistes, de l'opportunité de mieux orienter l'enseignement rural agricole; M. l'inspecteur Chs-Edouard Boily, de St-Félicien, conférencier au banquet, apporta les plus sérieuses considérations et d'intéressantes statistiques sur l'enseignement rural, sur les déficiences dans l'enseignement rural, sur la fréquentation scolaire et sur les devoirs des commissaires d'écoles; enfin, après avoir noté les remèdes à apporter dans l'orientation de l'enseignement rural M. Boily se chargea de répondre à cette question: doit-on pour cela recourir à la coercition ou forcer les enfants à fréquenter **l'école?**

Nous aurions désiré publier les textes de ces trois études; mais, devant l'impossibilité de le faire, nous avons cru sage et opportun d'en donner un résumé assez fidèle et ainsi pouvoir compléter davantage notre enquête sur l'enseignement au Lac-St-Jean. Nous ajouterons également les commentaires apportés par quelques membres de la Chambre à la suite des conférences.

J.-A. F.

M. Edmond Pilote.

(Organisation d'une école rurale)
(Plan)

De part et d'autre l'on semble actuellement faire des efforts très sérieux pour promouvoir l'instruction agricole des fils de cultivateurs. C'est parfait; car c'est commencer par le commencement. La petite école du rang doit donner à l'enseignement de l'agriculture une part plus grande en prenant pour cela une ambiance plus terrienne, plus de chez nous.

Déjà plusieurs municipalités ont une école driigée par un maitre. Il serait à souhaiter que ces écoles se multiplient et qu'elles soient organisées de façon à ce qu'elles donnent satisfaction à tous les cultivateurs.

Ici M. Pilote rappelle un souvenir: "Il y a vingt ans passés, dit-il nous avions au rang double de St-Félicien une école dirigée par un professeur qui avait de grands projets dans la tête; malheureusement la mort mit fin à sa vie et à son oeuvre également. Si j'ai pu acquérir quelques connaissances en agriculture et si j'ai remporté sur ma terre les succès que je juge satisfaisants, c'est à ce professeur que je dois la réussite de ma vie de cultivateur; c'est aux quelques notions apprises à son école, c'est à son amour du sol que je suis demeuré profondément attaché et intéressé au patrimoine agricole familial. Serait-il possible de reprendre l'oeuvre si bien commencée de ce professeur hors ligne? J'ai beau regarder de tous les côtés, je ne vois, aujourd'hui, aucune école primaire qui donne aux enfants des cultivateurs une semblable orientation."

Dans chaque paroisse agricole il devrait y avoir pour les garçons de douze ans et plus, élèves qui viennent de terminer leur cours élémentaire, une école paroissiale d'agriculture. Cette école, cependant, devrait être placée dans un endroit accessible à tous; à proximité d'une ferme modèle ou d'une ferme de démonstration. Ainsi les élèves pourraient facilement mettre en pratique les enseignements qu'ils auraient reçus à l'école. Ils verraient là, à l'oeuvre, un cultivateur exploitant son lot de terre et vivant des revenus qu'il retire de son travail; ils pourraient vérifier les revenus et les dépenses, constater les succès et les insuccès de telle ou telle méthode de culture, apprendre, en un mot, la conduite de l'exploitation et de l'administration d'une ferme qui apporte de bons résultats. Ils auraient constamment sous les yeux un objectif que, plus tard, ils désireraient atteindr.e Ces élèves pourraient avoir la garde du poulailler, du rucher, du jardin qu'ils exploiteraient au bénéfice du cultivateur propriétaire. Ils pourraient encore suivre les travaux faits à l'écurie et tous ceux de la ferme en général. A l'occasion ils travailleraient sur la ferme afin de se familiariser davantage avec les méthodes de culture qui rendent prospère l'exploitation d'une ferme.

Ces jeunes gens, fils de cultivateurs, après leur sortie de cette école, seraient tout préparés à retourner sur la terre familiale et à appliquer chez eux et aux bénéfices des leurs le produit des enseignements reçus.

Avantages d'une telle école et facilités de son organisation:

a) Pas de terre à acheter ou à louer;

b) Pas nécessaire de faire d'autres constructions si ce n'est que celle de l'école, comme actuellement;

c) Pas besoin d'acheter d'animaux, ni d'instruments aratoires. Le cultivateur propriétaire a tout ce qu'il faut pour l'exploitation de sa ferme. Si des améliorations sont nécessaires, elles seront toujours faites en tenant compte du budget du propriétaire. Il ne faut pas s'éloigner du domaine du pratique et du possible.

d) Pas de salaire à payer, si ce n'est celui du professeur. Le cultivateur continue comme par le passé l'exploitation de sa ferme et en retire tous les revenus.

N.B. Donc les seules dépenses à faire seraient celles de la construction de l'école. Evidemment qu'il s'agit d'une école assez spacieuse, avec logement et grande salle de réunions où seraient données les conférences des spécialistes en agriculture ou pour toutes les autres réunions du même genre; réunions des cercles, comme exemple. La construction d'un hangar ou d'une petite écurie deviendrait peut-être nécessaire pour loger les chevaux et les voitures des quelques élèves un peu trop éloignés de l'école, et ce seulement dans le cas où les bâtisses du propriétaire de la ferme ne seraient pas assez grandes.

Une telle école serait certainement fréquentée par le plus grand nombre des fils de cultivateurs. Les pères, malgré leur grand désir, n'ont pas toujours les moyens d'envoyer leurs garçons aux grandes écoles d'agriculture et très souvent ils ne peuvent pas se passer complètement de cette main-d'oeuvre.

Il est bien entendu que les élèves qui auront fréquenté cette école durant deux ou trois ans ne seront pas encore assez savants pour décrocher un dip'ôme de bachelier en agriculture; mais ils seront suffisamment instruits pour faire de très bons cultivateurs capables de conduire et de gérer avec succès l'exploitation d'une ferme.

Voilà un plan d'école rurale peu dispendieux et de nature à donner les meilleurs résultats.

• • •

M. Raoul Tremblay.

Le deuxième conférencier se dit tout particulièrement heureux de venir seconder M. Pilote dans sa campagne pour une meilleure orientation de l'enseignement rural agricole. M. Tremblay, à l'égal de son ami M. Pilote, s'est fait le champion de l'instruction des fils de cultivateurs dans sa paroisse. L'on se rappellera que, au cours de l'automne dernier, deux écoles paroissiales d'agriculture furent érigées à St-Jérôme. Ces écoles, dirigées par des professeurs compétents et d'expérience, fonctionnent à merveille et retiennent actuellement l'attention des autorités du Département de l'Instruction publique. Car, si cet essai d'orientation de l'enseignement rural agricole apporte les résultats attendus, de semblables écoles seront construites dans d'autres localités rurales de la province.

M. Tremblay a justement rappelé un souvenir qui, aujourd'hui, permet d'expliquer cette parenté ou ce rapprochement des paroisses de St-Félicien et de St-Jérôme lorsqu'il s'agit de préconiser l'idée de l'enseignement rural agricole. "Il y a vingt-cinq ans, dit-il, M. l'abbé Jos Dufour était curé de la paroisse de Ste-Hedwidge. Ce jeune curé d'alors ne cessait de seconder de toutes ses énergies les efforts de ses paroissiens cultivateurs qui désiraient pour leurs garçons un enseignement plsu conforme à l'exercice de leur future profession d'agriculteurs." Et comme nous l'avons vu, par la conférence de M. Pilote, un projet d'école rurale avait pris naissance et était prometteur des plus grands espoirs; mais la mort soudaine du si brillant professeur occasionna la disparition de cette école d'enseignement rural proprement dit pour plusieurs années à venir. Cependant si les jours passent et ne se ressemblent point, les hommes, les vrais hommes ne changent point tant; tout au plus modifient-ils l'application de certains principes, étant obligés de tenir compte des circonstances de temps, de lieu et de personne. Leurs ambitions, leurs désirs et leurs affections les accompagnent jusqu'au dernier jour de leur vie. Travaillent-ils sous un autre front, ils se montrent les mêmes hommes, conservent les mêmes idéals et se sacrifient pour les atteindre.

Donc vingt ans plus tard M. l'abbé Jos. Dufour était nommé curé de St-Jérôme. L'éducation et l'instruction des jeunes fils de cultivateurs devaient faire encore l'objet de ses attentions et de ses préoccupations. Cependant à ce dernier endroit M. l'abbé Dufour eut la consolation de voir la réalisation de l'un de ses plus chers désirs: des écoles d'orientation de l'enseignement rural agricole pour les jeunes fils de cultivateurs. L'idée première avait fait son chemin.

Comment les cultivateurs de St-Jérôme parvinrent-ils à se former à l'idée de reconnaitre la nécessité d'une école rurale agricole? Par un moyen très simple et à la portée de toutes les intelligence et de toutes les bourses: uniquement par l'étude d'un tel projet.

Le cercle d'U.C.C. de St-Jérôme est remarquable d'activités; ses équipes d'étude sont formées dans tous les rangs et les membres se font un devoir d'assister aux réunions. Ils n'ont pas cru plus difficile pour eux d'étudier le projet d'une "coopérative d'orientation professionnelle", si nous pouvons nous exprimer ainsi, que celui d'une coopérative de production, d'épargne ou de crédit. Ils ont donc étudié le problème de l'enseignement rural et ils ont compris sa nécessités, ensuite ils se sont entendus. Et par ce fait ils ont donné le plus magnifique exemple de coopération qui soit dans le monde; car coopérer au point de vue de l'enseignement, c'est bel et bien faire preuve que des gens sont coopérateurs "en esprit et en vérité". Et voilà ce qui a permis aux cultivateurs des rangs Caron et du Poste d'avoir près de chez eux une petite école d'agriculture.

Les efforts, les sacrifices des coopérateurs du cercle d'U.C.C. de St-Jérome sont bien supérieurs aux mesquineries et aux ambitions de certains membres d'autres coopératives qui se disputent le partage du "1-16ième de cent" d'une livre de fromage...

Chacun y va de son degré de formation coopérative et de son esprit de sacrifice.

• • •

Nous reviendrons la prochaine fois avec les explications que M. Tremblay a données sur l'organisation et le fonctionnement des écoles rurales d'agriculture de St-Jérôme.

J.-Augustin FORTIN.
Chambord, le 9 février 1942.

FERMIERES DE SAINT-GEDEON

St-Gédéon, (Spécial). — Le 14 janvier, eurent lieu, à la salle paroissiale, l'élection des directrices du cercle des Fermières, sous la présidence de Mlle Marie-Ange Desgagné, présidente d'élection. Le résultat fut le suivant: Mme J. Gaudreault, présidente, réélue; Mme Er. Gagnon, vice-présidente, réélue; Mme Edgar Desgagné, sec.-trés., réélue; conseillères: Mmes J.-Ulysse Néron, Jos.-A. Simard, B. Maltais, élues. La secrétaire du Cercle donna d'abord le rapport financier de l'audition des comptes, puis le rapport des activités pour l'année écoulée.

Notons en passant que le cercle, fondé en 1937, compte maintenant 50 membres; le cercle possède 3 métiers à tisser, dont un métier double, avec ros et lames métalliques, accessoires complets d'ourdissage, une tricoteuse, 2 rouets pour filer la laine, tous ces articles sont mis à la disposition des fermières qui peuvent s'en servir à domicile. En plus, le cercle distribue cette année, 90 livres de filasse, gratuitement à tous les membres, en 1939, le cercle avait donné 86 livres de filasse. C'est donc la seconde distribution gratuite dont bénéficient les dames fermières. C'est un avantage très apprécié. Afin d'encourager et d'augmenter l'assistance aux assemblées, un prix de présence est donné à chaque réunion, à la fin de l'année, un prix d'assiduité, d'une valeur appréciable, est tiré au sort, entre toutes les personnes qui n'ont pas manqué aucune assemblée.

M. l'agronome régional, L. Langevin, assistait à la réunion du 14 janvier et adressa la parole aux membres du cercle, qu'ils félicita pour les succès et les progrès de leur association.

VOTRE PIASTRE EN GAZOLINE

Plus que jamais vous êtes intéressé à l'économie de gazoline. Etes-vous certain d'obtenir le millage maximum de chaque gallon de gaz. Laissez-nous faire ue mise au point de votre moteur — le millage additionnel vous permettra de plus longues randonnées sans coût extra. Nous avons l'outillage moderne et les mécaniciens spécialisés pour vous doner satisfaction.

Côté, Boivin, Auto Service, Inc.

TEL.: 300

Chicoutimi

PRIX ET COUT DE LA VIE

PRIX DE GROS

Les prix de gros pour certaines denrées à diverses dates sont indiqués ci-dessous.

	Moy. 1938	*Déc.* 1940	*Oct.* 1941	*Nov.* 1941	*Déc.* 1941
	$	$	$	$	$
Blé, numéro 1, Man. Nor., minot	1.01	.73	.74	.73	.74
Farine, première patente, baril	6.29	5.65	5.05	5.05	5.05(1)
Sucre granulé, quint.	4.90	5.89	6.89	6.89	6.89
Bétail, boeufs, quint.		8.13	8.81	8.63	8.90(2)
Carcasse de boeuf, quint.	11.51	15.10	16.30	16.00	16.10
Porcs, quint.		10.90	14.78	14.78	14.89(2)
Peaux d'abattoir, livre	.11	.16	.15	.15	.15
Cuir, livre	.37	.46	.48	.48	.48
Buerre de crémerie, livre	.28	.36	.34	.35	.35
Fromage vieilli, livre	.18	.23	.35	.37	.37
Oeufs, qualité A, douz.	.34	.37	.50	.51	.38
Coton, brut, livre	.11	.14	.22	.22	.22
Soie, brute, livre	1.82	3.19	4.46	4.46	4.46(3)
Laine de l'Est, livre	.17	.31	.31	.31	.31
Charbon anthracite, tonne	10.21	11.89	12.50	12.50	12.50
Charbron bitumineux, N.E., tonne	5.42	5.50	5.70	5.70	5.70

(1) Modification de la cote de base des années précédentes.
(2) Modification de la qualité et de la marque cotées précédemment.
(3) Au 26 juillet, 1941.

INDICES DES PRIX DE GROS ET DES COUTS AU DETAIL A DES DATES CHOISIES

	Indices des prix de gros (Moyenne pour le mois) 1926 = 100		*Indice des coûts au détail (1er jour de chaque mois)* 1935 1939 100		
	Toutes les denrées	*Marchandises pour le consommateur*	*Coût de la vie au détail*	*Aliments au détail*	*Vêtements au détail*
Moyenne 1938	78.6	77.2	102.2	103.8	100.9
Décembre 1938	73.3	74.6	101.1	100.5	100.2
Décembre 1939	81.7	81.4	103.8	104.7	103.3
1939 Août	72.3	72.7	100.8	99.3	100.1
Sept.	78.4	77.6	100.8	99.4	99.6
Déc.	81.7	81.4	103.8	104.7	103.3
1940 Mars	83.2	83.0	104.6	104.8	107.8
Juin	81.6	82.5	104.9	103.8	109.1
Sept.	83.1	84.1	106.4	105.4	112.4
Déc.	84.2	85.2	108.0	109.1	113.5
1941 Mars	85.9	86.2	108.2	109.0	114.2
Juin	90.0	90.6	110.5	112.5	114.9
Sept.	93.2	95.2	114.7	123.3	117.4
Oct.	93.8	96.7	115.5	123.2	119.6
Nov.	94.0	96.8	116.3	125.4	120.0
Déc.	93.6	95.5	115.8	123.8	119.9

LE COUT DE LA VIE

L'indice du coût de la vie du Bureau fédéral de la Statistique augmenta de 115.5 qu'il était au début d'octobre, à 116.3 au commencement de novembre, mais fléchit à 115.8 au premier décembre. La hausse d'octobre à novembre fut causée principalement par les augmentations des vivres et du combustible, de même que de l'éclairage, et par de légers gains enregistrés par le vêtement, les fournitures de maison et divers. La diminution de novembre à décembre, 1941, fut causée principalement par l'indice des vivres qui fléchit surtout à cause des prix des viandes à la baisse et de la baisse saisonnière du prix des oeufs et enfin par une légère diminution de l'indice du vêtement.

PRIX DE DETAIL MOYEN DES PRINCIPALES DENREES ALIMENTAIRES DANS 69 VILLES CANADIENNES AU PREMIER JOUR DE CHAQUE MOIS

	Déc. 1938	*Déc.* 1939	*Déc.* 1940	*Oct.* 1941	*Nov.* 1941	*Déc.* 1941
Boeuf, rôti d'épaule, livre	14.1	16.0	17.6	21.3	21.4	21.1
Porc, rôti, livre	22.7	23.1	......	29.9	29.5	29.0
Bacon, livre	34.3	34.0	32.2	43.2	43.4	43.1
Graisse pure, livre	14.4	13.0	10.5	17.6	18.1	17.1
Oeufs, qualité A, doz.	44.0	41.5	46.2	43.0	51.2	47.4
Lait, pinte	10.9	10.9	11.1	11.7	11.8	11.8
Beurre de crémerie, livre	26.7	32.7	34.9	39.3	37.5	38.5(1)
Fromage, livre	23.2	23.4	23.4	32.7	36.5	36.5(1)
Pain livre	6.7	6.5	6.7	6.8	6.8	6.8
Farine, livre	3.2	3.3	3.5	3.6	3.6	3.6(1)
Avoine roulée, livre	5.3	5.2	5.1	5.5	5.7	5.6
Sucre granulé, livre	6.3	7.1	7.5	8.6	8.6	8.6
Thé noir, livre	58.7	63.5	67.8	79.4	82.1	83.2(1)
Café, livre	34.7	43.7	45.4	48.1	48.7	48.0
Pommes de terre, 15 livres	23.6	30.6	25.6	29.1	29.2	29.4

(1) Légère modification de la qualité cotée avant octobre 1940.

Mouvement des Prix au Canada de 1914 *à* 1916 *et de* 1939 *à* 1941

Indice des prix de gros et du coût de la vie, de 1914 *à* 1916, *de* 1939 *à* 1941
(Premier mois d'avant-guerre = 100)

	PRIX DE GROS		COUT DE LA VIE	
	1914	1939	1914	1939
Juillet	100.0	100.4	100.0	100.0
Août	102.6	100.0	102.0	100.0
Septembre	104.4	108.4	102.0	100.0
Décembre	103.1	113.0	102.9	103.0
	1915	1940	1915	1940
Mars	110.2	115.1	104.0	103.8
Juin	108.4	112.9	102.9	104.1
Septembre	104.0	114.9	102.9	105.6
Décembre	112.7	116.5	106.0	107.1
	1916	1941	1916	1941
Mars	122.2	118.8	108.0	107.3
Juin	126.2	124.5	110.1	109.6
Septembre	134.2	128.9	115.2	113.8
Octobre	140.4	129.3	116.1	114.6
Novembre	148.8	130.0	119.2	115.4
Décembre	148.8	129.5	121.2	114.9

(D'après un document officiel).

PAIEMENT DU PROCHAIN BONI

Québec. — On annonce d'Ottawa, que le Conseil national du travail en temps de guerre, a décidé qu'en raison de la hausse minime du coût de la vie durant les mois d'octobre et de novembre, par suite de la stabilisation efficace des prix, il semble peu probable que de nouvelles indemnités de vie chère soient obligatoires le 15 février.

Interrogé à ce sujet, M. Gérard Tremblay, président de la Commission des salaires raisonnables, nous a donné, ce matin, les précisions suivantes. Le boni de vie chère obligatoire, tel que précisé par l'arrêté C. P. 8253, doit être basé sur la différence entre l'indice du 1er octobre 1941 et celui du 1er janvier 1942. Au 1er octobre, l'indice était de 114.6. Il est nécessaire qu'au 1er janvier 1942 il soit plus élevé pour donner droit au boni.

Comme on le sait, continue M. Tremblay, les employeurs doivent donner 25 cents par point d'augmentation par semaine pour la principale catégorie des salariés, ceux qui gagnent plus de $25 par semaine. S'il y a une différence d'indice de deux points, le boni sera de 50 cents. Si la différence est moins d'un point, conformément à l'article 12C, le boni sera d'autant de fois 2 cents et demi qu'il y aura d'augmentation de dixièmes de point.

De façon générale, dit encore M. Tremblay, les employeurs comme les employés doivent attendre l'avis officiel des autorités fédérales sur le boni à payer à compter du 15 février. Il reste toutefois entendu que tous les employeurs assujettis à l'arrêté C. P. 7440 ou qui payaient librement un boni de vie chère sont tenus de continuer sur la base de l'indice 114.6 s'il n'y a pas d'augmentation; s'il y avait diminution par rapport à 114.6, le boni du 15 février en droit peut-être réduit dans une proportion égale à la diminution.

CANADIEN NATIONAL
Excursions

ALLER ET RETOUR DE CHICOUTIMI A

QUÉBEC — $6.85

PAR LE TRAIN ORDINAIRE DE NUIT

VENDREDI et SAMEDI — 20-21 FÉVRIER

RETOUR jusqu'à 10 h. 45 p.m. LUNDI, 23 FEVRIER

Tarifs également réduits de plusieurs autres endroits
NOTE: plus taxe fédérale

VOITURES ORDINAIRES SEULEMENT. POUR RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ
HENRI MORIN, Agent du C.N.R. - Tél.: 615 - Chicoutimi

Commencez la journée avec ENTRAIN—prenez du délicieux et nourrissant GRUAU D'AVOINE QUAKER

Vous l'avez dit! Il n'y a rien comme un bon déjeuner de délicieux Gruau d'Avoine *entière* Quaker chaud pour bien commencer la journée! Vous avez besoin de beaucoup de thiamine (vitamine B_1) chaque jour! Le Gruau Quaker est une excellente source de thiamine et du complexe de la vitamine B...une once de Gruau Quaker contient en moyenne 70 unités internationales de B_1. Le Gruau Quaker est aussi très économique! Il coûte beaucoup moins de 1c l'assiettée.

Essayez le délicieux gruau d'Avoine Quaker pendant 30 jours — Surveillez les resultats — Achetez-en tout de suite un paquet chez votre epicier

SUN LIFE VA DE L'AVANT

Montréal, le 10 février. — Le soixante et onzième rapport annuel de la Sun Life of Canada, qui vient d'être publié, accuse des augmentations à tous les principaux points de vue, y compris des augmentations importantes en ce qui concerne les assurances en vigueur, les nouvelles polices, ainsi que l'actif total, qui s'élève à près d'un milliard de dollars. Les ventes de polices ayant manifesté une forte tendance à la hausse pendant toute la période considérée, cette importante compagnie canadienne montre une fois de plus la place que tient l'assurance-vie dans l'économie nationale.

Le président de la Sun Life, M. Arthur B. Wood, a souligné, dans son analyse annuelle des opérations de la Compagnie, le rôle joué par l'assurance-vie en temps de guerre.

La Sun Life a maintenant plus de 215 millions de dollars d'obligations des gouvernements des pays alliés soit, $83,367,250 d'obligations du gouvernement canadien et d'obligations garanties par ce gouvernement, $53,215,946 d'obligations du gouvernement des Etats-Unis, $47,208,809 d'obligations du gouvernement de Grande-Bretagne et $32,042,826 d'obligations des gouvernements d'autres pays de l'Empire britannique.

Au cours des douze mois couverts par le rapport de la Sun Life, la Compagnie a obtenu plus de 187 millions de dollars de nouvelles affaires, une augmentation de plus de 17 millions sur celui de l'année précédente. Total de l'assurance: près de 3 milliards de dollars. Les demandes de règlement totales attribuables à la guerre, reçues depuis le début des hostilités, soit depuis environ deux ans, ne représentent que 2.2 p. 100 de l'ensemble des demandes de règlement au décès. Ce chiffre se compare très avantageusement à celui des décès occasionnés par les accidents en temps de paix, les accidents d'automobile seuls représentant alors environ 4 p. 100 du total des demandes de règlement au décès, sur les 9 p. 100 environ qui sont attribuables à toutes les causes accidentelles sans distinction.

Voici quelques autres chiffres importants qui figurent dans le rapport annuel de la Sun Life: recettes provenant des primes, $112,500,000; recettes provenant des placements $36,300,000; recettes totales, $169,300,000; versements faits aux détenteurs de polices, $88,300,000, y compris près de $12,500,000 versés en dividendes aux assurés; versements effectués en tout depuis l'émission de la première police, environ $1,500,000,000; impôts payés par la Compagnie au cours de l'année, plus de $2,500,000; surplus et réserve de prévoyance, $32,000,000

La grande diversification de l'actif, lequel s'établit maintenant à 995 millions de dollars, ressort de la liste suivante, qui indique le pourcentage de l'actif total pour chaque catégorie. Obligations d'Etat, 25.8 p. 100; obligations de municipalités 5.3 p. 100; obligations de compagnies industrielles, 5 p. 100; obligations de chemins de fer, 2.8 100; obligations de compagnies de service public, 19.3 p. 100; actions privilégiées et garanties, 1.4 p. 100; actions ordinaires de compagnies industrielles et d'institutions financières, 10.8 p. 100; actions ordinaires de compagnies de service public, 9.4 p. 100; prêts hypothécaires, 5 p. 100; immeubles, 2.2 p. 100; prêts sur polices, 8.2. p. 100; en caisse, 1.7 p. 100; divers, 3.1 p. 100.

BENEFICES DE LAKE ST. JOHN

Le rapport financier de la Lake St. John Power & Paper Co. Ltd., pour l'année au 31 décembre 1941, révèle des bénéfices d'exploitation et nets à peu près soutenus par rapport à 1940. Le fonds de roulement accuse une amélioration marquée cependant à $2,171,342 contre $1,529,295 l'année précédente, et $1,051,945 il y a deux ans. Le moulin a opéré à 74 p.c. de capacité, a mentionnée le président A. S. McNichols, contre 75 p.c. en 1940.

Les profits nets toutes déductions faites ont été de $104,063 contre $112,118 en 1940. Comme il n'y a pas eu de dividendes de payé ces bénéfices ont été ajoutés au surplus antérieur gagné.

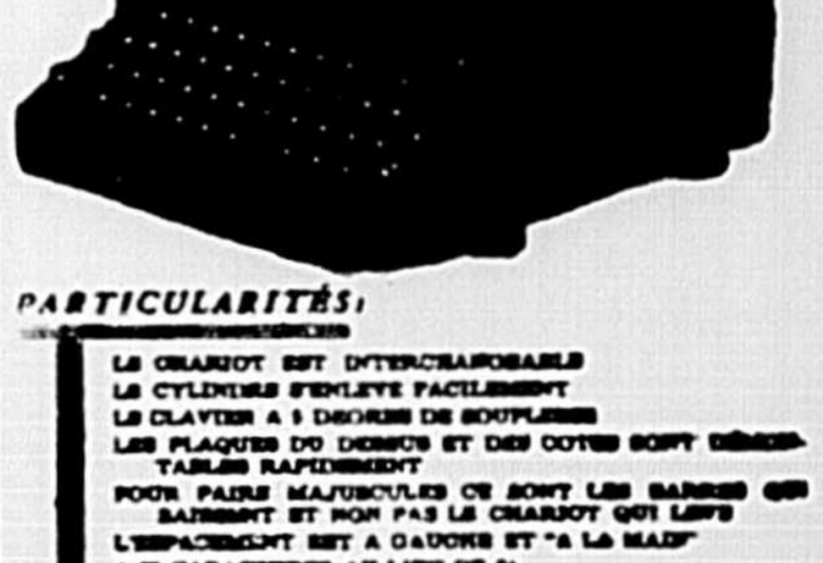

LE NOUVEAU "17"

PARTICULARITÉS:
LE CHARIOT EST INTERCHANGEABLE
LE CYLINDRE S'ENLEVE FACILEMENT
LE CLAVIER A 5 DEGRES DE SOUPLESSE
LES PLAQUES DU DESSUS ET DES COTES SONT DEMONTABLES RAPIDEMENT
POUR FAIRE MAJUSCULES CE SONT LES BARRES QUI BAISSENT ET NON PAS LE CHARIOT QUI LEVE
L'ESPACEMENT EST A GAUCHE ET "A LA MAIN"
A 88 CARACTERES AU LIEU DE 84
SE BARRE QUAND L'OPERATEUR S'ABSENTE
PLUS NECESSAIRE DE SE SOUILLER LES MAINS QUAND LES BARRES S'ACCUMULENT PRES DU CHARIOT

Pas de trouble de réparation, car c'est un produit "REMINGTON" amélioré
Voulez-vous l'essayer?
La Librairie Commerciale
151 RUE RACINE — Sur la côte — Tél. [illegible]

— LES LIVRES —

— NOUVEAUTÉS —

La Louisiane Française	R. Hubert-Robert	2.25
Tragédie en France	André Maurois	1.50
Sept Mystères du Destin	Jules Romains	1.50
Le Roi des Belges a-t-il trahi?	Robert Goffin	1.50
France, été 1940	André Morize	1.50
Démocratie, beurre, canons	Robert St-Jean	1.50
Varouna	Julien Green	1.50
La guerre cette révolution	J.-V. Ducattillon	1.50
France de ce monde	Pierre de Lamux	1.50
La Pensée de S.-Paul	Jacques Maritain	1.50
Education barbare	Claire Goll	1.50
Les lauriers sont coupés	Margaret Hughes	1.50
Cinq Mystères	Paul Péladeau	1.50
Les pages immortelles de Pascal	Mauriac	1.50
Etudes littéraires	Maurois	1.50
Les grandes amitiés	Raïssa Maritain	1.50
La guerre n'a pas eu lieu	Max Beer	1.50
Du crétin au génie	Dr Serve Voronoff	1.50
Le chat sans tête	Goffin	1.50
Le sang des hommes	Pierre Daminos	1.50
L'Aigle Prussien sur l'Allemagne	Otto Strasser	1.50
A travers le désastre	Jacques Maritain	1.25
Hitler m'a dit	Herman Rauschning	1.25
Les Italiens tels qu'ils sont	René Schwob	1.25
Politique et Education	Joseph H. Ledit	1.25
J'étais un aviateur Nazi	Lieske	1.25
Charles De Gaulle	Philippe Barrès	1.25
La Pharisienne	François Mauraic	1.25
Le désert de Gobi	Pierre Benoit	1.25
Comment se faire des amis	Carnegie	1.25
L'Initiation à la musique		2.00
France Immortelle	Rex Desmarchais	1.00
Le vent se lève	Clauser	1.00
Le Canada et la guerre	Hon. M. King	1.00
L'Espion de l'Ile-aux-Coudres	Laetitia Fillion	1.00
Reflets d'Amérique	Edouard Montpetit	1.00
Visages littéraires du Canada-Français	Jobin	1.00
Les voyages de Marco Polo	Grandbois	1.00
Rappels	Jean Bruchési	1.00
Les Velder	Robert Choquette	1.00
Service de France au Canada	Henri Laugier	0.75

Il faudra ajouter 2 p. 100 pour la taxe de vente et 0.10 par volume pour le port.

LA LIBRAIRIE REGIONALE, INC.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "PROGRES"
12 Ave Labrecque, Tél. 402 Chicoutimi.

QU'EST-CE QU'UNE OBLIGATION DE LA VICTOIRE?

Achetez des Obligations de la Victoire, ce n'est ni faire un cadeau au Gouvernement, ni "donner" une somme à votre pays, — comme vous avez pu occasionnellement le faire en "souscrivant" à certaines oeuvres de charité ou autres. Vous *prêtez* votre argent au Canada. *L'Obligation de la Victoire* que le Gouvernement vous remet n'est rien autre qu'une reconnaissance de ce prêt, avec promesse de remboursement, à une date déterminée, et du paiement, dans l'intervalle, d'un intérêt fixe jusqu'à l'échéance.

Point n'est besoin de vous en dire davantage pour que vous constatiez par vous-mêmes que, de tous les placements possibles, les *Obligations de la Victoire* sont encore le meilleur. Ni nos entreprises privées, ni nos municipalités, ni même nos provinces ne sauraient en effet offrir autant de garanties pour les emprunts qu'elles contractent. C'est toute la richesse matérielle, c'est tous les revenus, c'est toutes les ressources du pays et de ses citoyens que l'Etat grève ou hypothèque lorsqu'il emprunte de vous. Et personne n'ignore la richesse du Canada.

Une *Obligation de la Victoire*, c'est meilleur et plus avantageux qu'un billet de n'importe quelle banque, même la plus solide. Une obligation rapporte un intérêt, tandis qu'un billet de banque reste improductif. Quel que soit le terme de son échéance, une Obligation de la Victoire peut se vendre en tout temps, tout comme vous pouvez, à toute heure, faire la monnaie d'un billet d'un dollar.

Bref, une Obligation de la Victoire, c'est le titre le plus sûr, le plus stable, le mieux garanti que vous puissiez acheter. Aussi bien se vend-il plus cher que tout autre. La *qualité* est là. C'est ce qui en fait *le prix!*

TYPES D'OBLIGATIONS

1°—*Obligations au porteur*: Ni l'obligation ni les coupons d'intérêt ne sont payables à une personne nommément désignée. Le capital et les coupons d'intérêt sont payables au détenteur régulier de ces créances, lorsqu'elles sont dues, c'est-à-dire *le porteur*. Le titre peut en tout temps se transmettre de main à main, sans signatures ni écritures quelconques.

2°—*Obligations immatriculées au capital*: Les coupons d'intérêt sont payables au porteur, tout comme dans le cas précédent. Le capital n'est cependant payable qu'à la personne dont le nom apparait sur le titre. Advenant une négociation du titre, le transfert n'en peut s'exécuter qu'avec l'autorisation écrite du porteur. *Ottawa* doit être avisé pour qu'il en soit fait mention au "Registre fédéral".

3°—*Obligations entièrement enregistrées*: Aucun coupon d'intérêt n'y est attaché. Le gouvernement émet ses chèques d'intérêt directement à la personne qui en est le détenteur attitré. Le remboursement du capital s'opère de la même manière. Les nom et adresse du détenteur sont inscrits sur le "Registre fédéral" tenu à cette fin. Encore ici, tout transfert du titre requiert les signatures prementionnées.

Coupons d'intérêt: Ils sont semestriels et tous payables "au porteur". On les encaisse ou dépose à toute banque, à l'instar d'un chèque ou d'un billet de monnaie.

Coupures: Elles sont de $50, $100, $500 et $1,000. Si cependant vous préférez acheter $25,000 ou $50,000 d'obligations entières enregistrées, vous pouvez les obtenir en un seul certificat.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE!
C'EST LE PLUS BEAU PLACEMENT DU PAYS!

LA SITUATION ECONOMIQUE

On estime à plus de 3,200 millions de dollars la valeur des contrats conclus et des engagements contractés par le ministère des Munitions et Approvisionnements pour le compte du Gouvernement canadien, du Gouvernement britannique et d'autres Etats, depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de l'année dernière. L'importance de ce chiffre suffit à justifier l'activité industrielle et économique qui règne dans notre pays, tout en en révélant le caractère artificiel.

La production d'or, si elle accuse en octobre un léger recul pour rapport au même mois de l'an dernier, s'est élevée, au cours des dix premiers mois de 1941, à 4,466,000 onces, valant $172,355,000, ce qui représente une progression appréciable relativement à 1940. Une statistique officielle évalue à la somme record de $553,941,000 le rendement des mines canadiennes pendant l'année qui vient de se terminer. Dans la province de Québec, la production d'or a été plus considérable que jamais et l'extraction des autres minéraux est en augmentation.

La sidérurgie manifeste une activité sans exemple. Si, comme il y a lieu de le croire, ses opérations se sont maintenues en décembre au niveau de novembre, elle aura livré l'an dernier quelque 2,425,000 tonnes d'acier, chiffre qui n'aura jamais été égalé. L'industrie automobile a connu, d'octobre à novembre, une légère reprise; elle a construit 21,545 voitures de toutes catégories, mais ce nombre comprenait 14,542 camions et autres véhicules d'utilité militaire. Les ventes au détail d'automobiles neuves accusaient en novembre, par rapport à novembre 1940, une régression de 56 p.c. en nombre et de 49 p.c. en valeur.

La production de papier-journal, dont le volume est resté approximativement le même que l'année précédente, s'est élevée en 1941 à 3.425,00 0tonnes. Comme d'habitude les livraisons ont été, à peu de chose près, l'équivalent de la production. Les filatures et les fabriques de tissus de coton ont travaillé toute l'année à un très fort rendement, ainsi que l'atteste le nombre des balles de coton consommées, en augmentation de 6.6 p.c. par rapport à 1940. L'industrie de la chaussure ainsi que celle des tabacs ont été beaucoup plus actives. On constate aussi une progression sensible dans les principales branches de l'alimentation, telles que les abattoirs, les salaisons, les minoteries, les raffineries de sucre, les fromageries et les fabriques de lait concentré, alors que les beurreries accusent un léger fléchissement.

L'essor de l'industrie du bâtiment s'est poursuivi l'année dernière. La valeur des contrats octroyés au cours des douze mois s'est chiffrée approximativement par 394 millions de dollars, ce qui représente un progrès d'environ 14 p.c. en comparaison de l'année précédente. Toutefois, l'analyse du tableau de la **MacLean Building Review** fait ressortir que cette activité extraordinaire tient à l'état de guerre. Le groupe le plus important, celui des ouvrages d'art, excède 108 millions, mais ce total comprend le permis de 50 millions, émis au mois de juin, en vue de l'aménagement des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw. Si le groupe des maisons d'habitation dépasse 92 millions, c'est surtout à cause des quelque 5,000 logements construits par l'entreprise étatiste **Wartime Housing Limited.** Les édifices publics et les usines et fabriques accusent une régression de 12 et de 23 pour cent.

L'indice de l'emploi enregistrait le 1er novembre, pour le dixième mois consécutif, un gain qui, à cette époque de l'année, va à l'encontre de la tendance saisonnière. Cette augmentation était cependant moindre que celles que l'on avait constatées, à la même date, en 1939 et en 1940. L'embauchage a été particulièrement actif dans la sidérurgie et l'industrie manufacturière en général, ainsi que dans les opérations forestières, les mines, le bâtiment et le commerce de détail.

La valeur du commerce extérieur du Canada, abstraction faite des mouvements d'or et de la réexpédition de prod[illegible]rangers, au cours des onze mois de 1941 dont les résultats sont connus jusqu'ici, se chiffre par 2,793 millions de dollars, en nombres ronds, à rapprocher de 2,061 millions pendant la même période de 1940. D'une année à l'autre, les importations ont augmenté de 343 millions et les exportations, de 389 millions. Nos achats aux Etats-Unis se sont accrus de quelque 237 millions de dollars, passant de 675 à 912 millions. Ils consistent en grande partie en outillage et en matières premières et matériaux destinés à l'industrie des armements. D'autre part, nos exportations vers les Etats-Unis, auxquels nous fournissons des métaux utilisés dans les usines de matériel de guerre et de munitions, se sont relevées de 399 à 537 millions, et 477 à près de 610 millions de dollars.

Bien que les chiffres de l'année entière n'aient pas encore été publiés, le ministre du Commerce et de l'Industrie déclarait récemment qu'en 1941, le commerce d'exportation du Canada s'est élevé au total sans précédents de 1,621 millions, ce qui représente un gain de 442 millions relativement à l'année précédente. Nos expéditions de produits alimentaires — blé, farine, viandes, poisson, fromage — ont été évaluées à 345 millions de dollars, soit une centaine de millions de plus qu'en 1940.

(Bulletin de la B. C. N.)

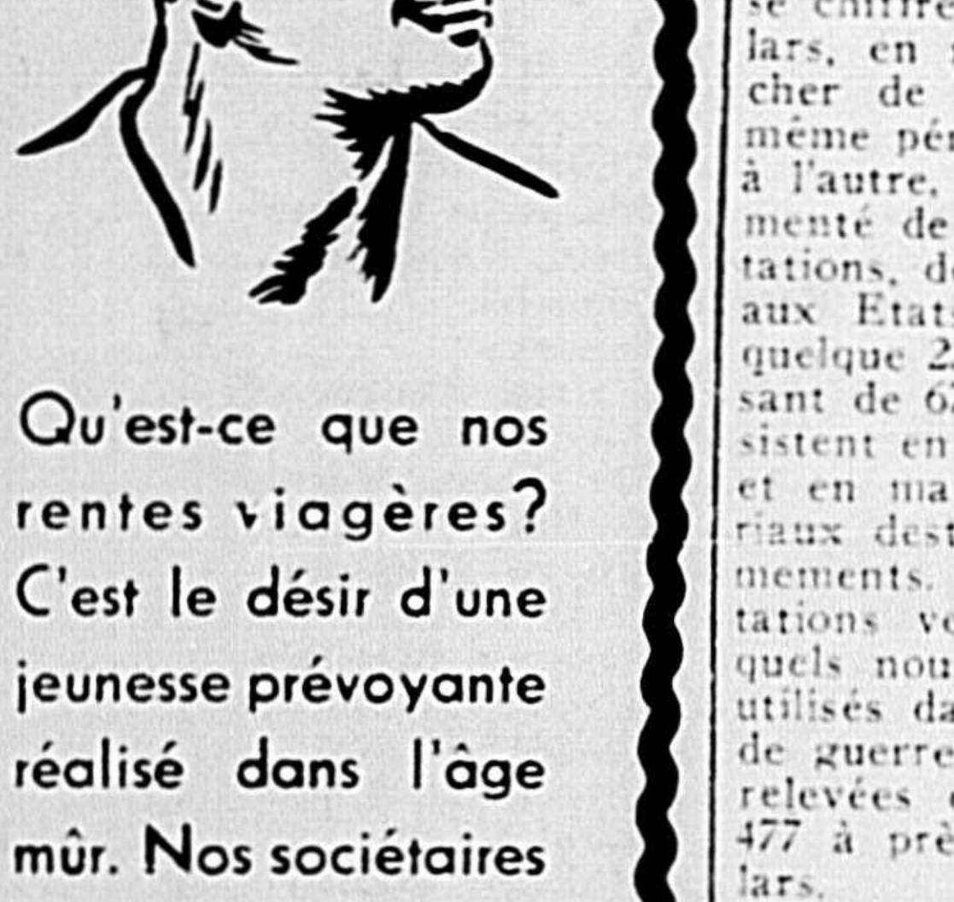

Qu'est-ce que nos rentes viagères? C'est le désir d'une jeunesse prévoyante réalisé dans l'âge mûr. Nos sociétaires suivent l'exemple du cultivateur qui sème au printemps pour engranger à l'automne. Le temps récompense toujours ceux qui comptent avec lui.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue S.-Jacques
Montréal - HArbour 3291

SONNEUR DE FAUSSES ALARMES ARRETE

Un garçon de 10 ans, qui sonnait de fausses alarmes pour le quatrième soir consécutif, a été pris sur le fait vendredi soir au coin des rues Price et Dréan. Il a été condamné à $5.00 d'amende et aux frais, à $25 de dommage ou à un mois de prison.

L'AMERIQUE LATINE

Pour mieux connaître les 20 républiques de l'Amérique latine.

New-York, (Spécial) —

Les vingt républiques latines ne sont pas suffisamment connues d'un grand nombre d'habitants des Etats-Unis et du Canada. Cependant, ces républiques situées au sud du fleuve Rio Grande, comptent une population totale de 128,000,000 d'habitants environ, ainsi qu'une immense superficie de huit millions et demi de milles carrés, soit presque trois fois l'étendue de notre territoire des Etats-Unis.

Il existe un grand nombre de similitudes entre ces républiques latines et les Etats-Unis. Elles aussi firent partie d'un empire autrefois. Elles furent, trois siècles durant, parties des royaumes d'Espagne et Portugal. Mais l'idéal démocratique qui nous sépara de l'Angleterre et procura la liberté, l'égalité et la fraternité à la France, devint celui des colonies latines. Simon Bolivar se fit le libérateur des colonies en Amérique du Sud, et bien qu'on ne lui doivent que l'affranchissement du Vénézuéla de Colombie, de l'Equateur, du Pérou et de la Bolivie, son idéal d'indépendance se retrouva dans les révolutions subséquentes, partout en Amérique latine, du Mexique à l'extrême partie sud du Chili. C'est sous sa direction qu'au cours des vingt premières années du dix-neuvième siècle, les contrées de l'Amérique du Sud secouèrent le joug européen.

Il y a aussi similitude entre l'Amérique latine et les Etats-Unis sous le rapport de la géographie physique. Comme la chaine de montagne Apalaches dans l'est des Etats-Unis et celle des Rocheuses dans l'ouest de ce pays, ont longtemps été comme des barrières à l'expansion de sa population, de même les Andes de l'Amérique du Sud ont été et continuent d'être une barrière insurmontable entre les populations qui habitent à l'est et à l'ouest de cette chaine de montagnes. Et l'immense plaine du Brésil, peu connue des pays de l'Amérique du Nord, empêche la colonisation de s'étendre en ce grand pays.

Il y a encore similitude entre l'Amérique latine et les Etats-Unis sous le rapport de l'immigration. Les Européens qui immigrèrent en Amérique du Sud furent très nombreux mais ils ne purent s'assimiler la population indienne qui est aussi nombreuse que celle qui s'est consituée grâce aux contingents successifs d'immigrés européens. La gloire des Mayas, des Aztèques et des Incas a pris fin il y a des siècles, mais l'influence des grandes civilisations d'alors se fait encore sentir partout en Amérique latine.

Au point de vue racial, la population de cinq pays latins — Mexique, Guatémala, Equateur, Pérou et Bolivie — est presque entièrement indienne. On y a conservé ses anciennes traditions et sa langue. Mais comme l'anglais est la langue officielle aux Etats-Unis l'espagnol est la langue usuelle en Amérique latine, à l'exception du Brésil où le portugais est parlé et de Haïti où le français est à la fois la langue officielle et la langue usuelle.

Le Brésil et l'Argentine, les deux plus grands pays de l'Amérique du Sud, tiennent aussi le premier rang au point de vue immigration. Au cours de la période qui va de 1820 à 1937, au delà de 4,600,000 Européens s'y établirent; et environ 4,100,000 s'établirent en Argentine.

Mais les Européens qui émigrèrent vers l'Amérique latine, furent bien moins nombreux que ceux qui vinrent s'établir aux Etats-Unis. Et ceci est attribuable aux conditions économiques et industrielles qui ont toujours été meilleures dans le nord. En tout cas, l'agriculture, les mines et l'élevage des animaux domestiques constituent aujourd'hui la principale richesse de l'Amérique du Sud. De plus, elle se compose de pays dont la forme du gouvernement est contitutionnelle: gouvernement du peuple et pour le peuple.

Toutes ces similitudes ont été mises en lumière à la Conférence de Rio-de-Janeiro. Un plus grand rapprochement entre les deux Amériques y a été effectué. Et il existe maintenant un ensemble de vue important sur la défense de notre hémisphère, car les peuples de cet hémisphère se connaissent et s'entr'aident davantage.

Common Council for American Unity.

Les nôtres au loin

DANS LES MISSIONS D'AFRIQUE

La revue des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Soeurs Blanches), dans sa livraison de janvier 1942, nous apporte un article intéressant dont l'auteur est l'une des nôtres, Gilberte Lacroix, originaire de Kénogami, en religion Soeur Marie-Olivier. Je suis heureux de vous en communiquer le texte pour publication. V. T. ptre.

MOMBASA

Ici, il y a tout un mélange de "faces et de races". N'avez-vous jamais entendu parler des Goanais? Ils viennent des Indes, plus directement de Goa, et descendent, dit-on, de Portugais alliés aux Indiens. Ils sont vraiment bien doués et, quand il est civilisé, un enfant Goanais peut brillamment concourir avec n'importe quel adolescent cultivé de nos pays. Malheureusement, les Goanais ne regardent les Noirs que comme des êtres leur étant de beaucoup inférieurs. A l'école, ici, la plupart des enfants sont des Goanais dont les ancêtres ont été convertis au catholicisme par l'apôtre universellement connu: le grand St-François-Xavier.

Nous admettons aussi cependant des Seychelloises, des Indiennes, des Eurasiennes, des Japonaises, etc. Il y a actuellement 365 enfants inscrits au registre scolaire. Le "Kindergarden" (jardin d'enfance) lui-même est rempli de 112 bébés.

Le cours complet, de la "classe enfantine" au "Senior Cambridge" inclusivement, est donné en anglais. Comme préparation éloignée aux "Hauts Examens" une langue seconde, le Français, est aussi au programme d'étude.

Le personnel enseignant est composé de sept Soeurs, y compris la Directrice, qui est Mère St-Edwin (*Mlle Helen Noonan, de Sawyerville*) et de huit institutrices laïques.

Savez-vous que nos élèves aiment la musique et y font de réels progrès? Plusieurs d'entre elles prennent des leçons de piano dans l'après-midi, et subissent les examens annuels de "Trinity College". Quelques-unes arrivent à passer avec honneur un grade élevé et se complaisent dans de longues pratiques quotidiennes.

Il y a un an nous avons organisé un petit orchestre: il se compose d'un piano, sept violons, deux mandolines, une guitare hawaïenne, et plusieurs cloches, tambourins et castagnettes; un gros tambour, des cymbales; voire même un "set de jazz" prêté quelquefois et qui ajoute quelque chose d'émouvant à la musique militaire. Si je mentionne le "jazz set" n'allez pas vous imaginer que nous avons commencé à jouer du "jazz". A Dieu ne plaise! Mais ces instruments ont pour but de seconder, de supporter les délicieux duos que nous exécutons.

Nous avons eu notre première représentation publique; les gens ont afflué à notre "hall" quand on annonça le programme. L'orchestre, comme un nouveau-né, devait être baptisé et fut nommé le "C.S.O." (Couvent School Orchestra). Ce sont les enfants elles-mêmes qui ont suggéré de lui donner ce nom. Pour la circonstance, la tête des joueurs était ceinte d'un joli ruban brillant, portant les initiales "C.S.O."

Le "C.S.O." gagna le coeur de tous les assistants et fut salué par un tonnerre d'applaudissements. Les trente artistes, grands et petits, en étaient tout fiers et cette sympathie publique a beaucoup contribué à augmenter encore leur goût pour la musique.

Dans l'après-midi nous n'avons pas de classe, et c'est heureux, car les Soeurs ont ainsi le loisir de visiter les malades dans un hôpital du gouvernement où elles sont toujours admises, *en tout temps et à toute heure*. Nous avons surnommé cet hôpital le "Mystique Océan Indien", où grands et petits poissons sont pris et expédiés au Port Céleste. Là tous les jours, nous sommes témoins de l'oeuvre du Bon Dieu dans les âmes: les grâces abondent, méritées par des âmes généreuses, inconnues, lointaines, qui unissent leurs sacrifices au Grand Sacrifice du Sauveur.

Il y a à peine quelques jours, à la suite d'un accident, un pauvre indigène inconscient était apporté à l'hôpital. "Baptisez-le, fit dire le Missionnaire, car il désirait peut-être devenir catholique." Les Soeurs versèrent alors sur le front du mourant inconnu l'eau régénératrice. Le lendemain, quelle ne furent pas leur surprise et leur joie d'entendre un malade dire qu'il avait connu déjà le baptisé de la veille, et qu'il était catéchumène, se faisant instruire de notre Sainte Religion dans une mission éloignée. Il était donc venu à temps à l'hôpital chercher son billet d'entrée au ciel... O Bonté du Bon Dieu!

Je pourrais raconter encore bien d'autres miracles opérés dans les âmes des malades de cet hôpital, mais ce serait trop long; je me bornerai à dire que ce "Mystique Océan Indien" est un merveilleux endroit de pêche, où les poissons spirituels abondent et se laissent prendre dans les filets du Pêcheur.

Un peu avant Pâques les enfants de l'école ont fait leur retraite; ils ont bien fait les choses pendant ce temps de recueillement et de récollection: les visages étaient sérieux; le silence a été bien observé et les devoirs religieux ont été soigneusement accomplis. Mais nous avons bien regretté de n'avoir pas suffisamment de livres à mettre à leur disposition; nous en avons si peu que plusieurs retraitantes en ont été entièrement privées. Un bon livre est un si bon prédicateur! et combien d'âmes se trouvent meilleures, seulement après la lecture d'un trait édifiant...

Avant de clore cette longue épître, laissez-moi dire aux postulantes et aux novices, qui vivent dans l'espérance de venir nous rejoindre, que nous avons bien hâte de les voir arriver en cette chère Afrique qui est nôtre... La moisson blanchit!... Des missionnaires! des missionnaires! Il en faut et beaucoup! C'est une véritable torture pour nous de constater combien nombreux sont encore les païens. De l'autre côté de l'Océan, que de vies se gaspillent à des riens! Elles pourraient ici s'employer si utilement. Que Notre-Seigneur attire à Lui de généreuses jeune fille de notre Amérique! Quelles se hâte de répondre de tout coeur à son cri angoissé du Calvaire: "J'ai soif!"

Soeur MARIE-OLIVIER
Mlle Gilberte Lacroix, de Kénogami.

DOS ENDOLORI?

Ce sont peut-être vos reins. Les Gin Pills, le remède universellement connu et recommandable pour les reins, aident au soulagement en éliminant les déchets toxiques, cause du mal. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.

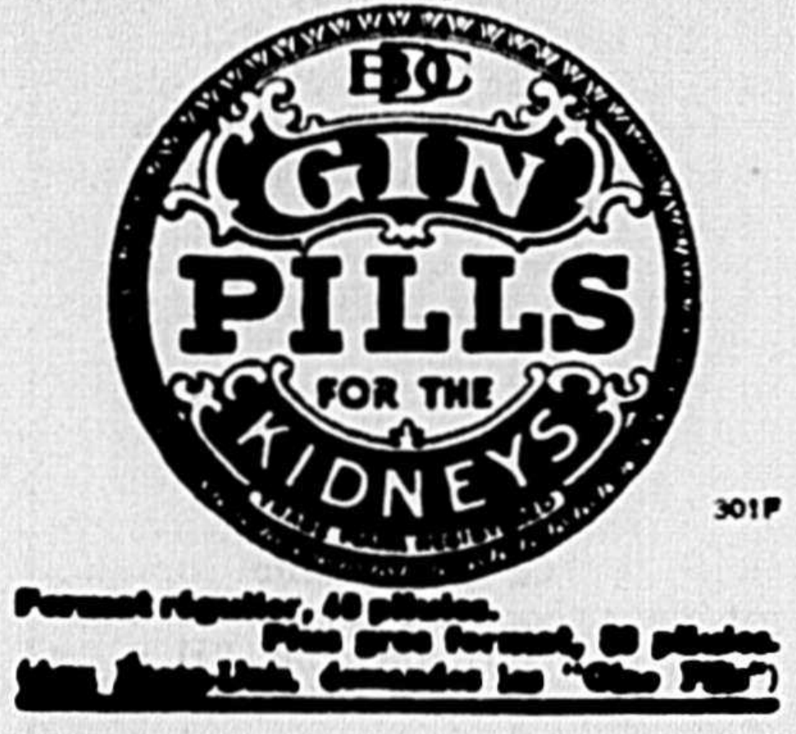

Format régulier, 40 pilules. Plus gros format, 80 pilules. Aux Etats-Unis, demandez les "Gino Pills"

— AVIS —

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

S. R. de 1927, chap. 140

AVIS est par les présentes donné par Aluminum Company of Canada, Limited, compagnie ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, province de Québec, que, conformément aux dispositions de l'article 7 de ladite loi, elle a déposé chez le Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, au Bureau d'enregistrement du comté de Chicoutimi, à Chicoutimi, et au Bureau d'enregistrement du comté de Roberval, à Roberval, province de Québec, une description de l'emplacement et les plans de barrages d'emmagasinement qu'elle se propose de construire sur la rivière Péribonka, à un point situé approximativement à 4800 pieds en amont de l'embouchure de la rivière Brodeuse, dans le territoire inorganisé des comtés de Roberval et de Chicoutimi, province de Québec.

ET AVIS est de plus donné qu'après l'expiration d'un mois de la date de la première publication du présent avis ladite Aluminum Company of Canada, Limited, conformément aux dispositions de l'article 7 de ladite loi, s'adressera au Ministre des Travaux Publics à son bureau dans ladite cité d'Ottawa pour demander l'approbation dudit emplacement et desdits plans ainsi que la permission de construire lesdits ouvrages.

DATE à Montréal, ce 31ème jour de décembre 1941.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED.
par le secrétaire
H. R. WAKE

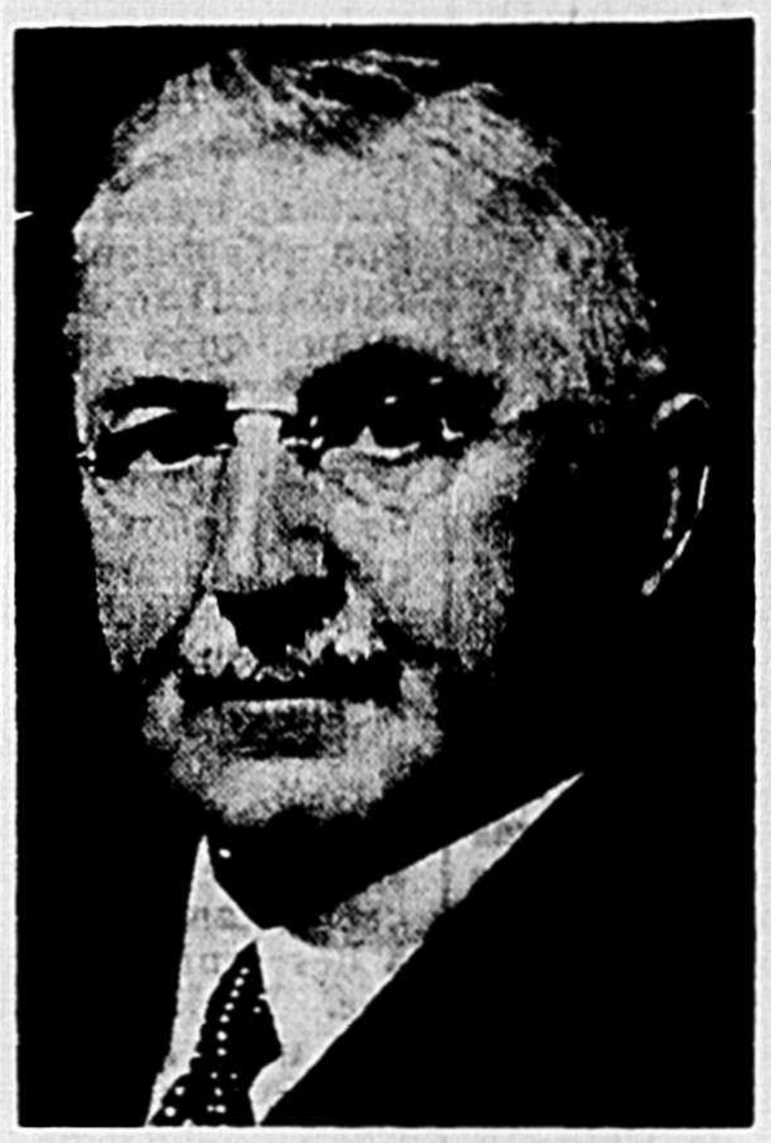

M. ARTHUR B. WOOD

président de la Sun Life of Canada, annonce, dans son analyse annuelle des affaires, que chaque dollar disponible provenant des primes et des placements servira à l'achat d'obligations d'État, en vue d'aider à la poursuite de la guerre. Les états financiers de la Sun Life révèlent, à tous les principaux points de vue, des augmentations pour l'année; l'actif s'élève à près d'un milliard de dollars.

"SUR LE DOUBLE RUBAN D'ACIER"

Par LUCIEN RIVEREINE

(Roman d'aventures dans l'Ouest Canadien), un volume grand format, illustré de nombreuses gravures, 150 pages, 40 sous.

Les amateurs d'aventures seront servis à souhait par ce roman qui raconte un voyage mouvementé de Montréal aux Rocheuses; car ce double ruban d'acier, c'est la voie ferrée du Pacifique Canadien.

André Lesnil, ancien détective et maintenant reporter à la VOIX CANADIENNE se prépare à partir en vacances pour une croisière sur le Saint-Laurent. Mais le directeur de son journal, grâce à un billet trouvé fortuitement dans la rue, apprend qu'un drame dont on ne mentionne pas les péripéties, doit se dérouler à bord du rapide Montréal-Winnipeg-Vancouver, et il veut que son reporter favori soit là pour tenir au courant les lecteurs de la VOIX CANADIENNE.

André Lesnil se rend donc à la gare et tout de suite les affaires se gâtent; sans le savoir il se heurte à l'un des affidés.

Le train part, notre détective regarde, écoute, cherche à poser des jalons, mais il ne tarde pas à se rendre compte qu'il est lui-même surveillé — et aidé par un mystérieux personnage dont il ne parvient pas à découvrir l'identié; des billets sont adroitement déposés sur sa couchette, et jusque dans sa poche.

Il y a des compensations. André Lesnil a le plaisir de voyager avec le grand financier montréalais, sir Reginald Flanagan et sa fille Ellen; il trouve même dans une jeune québecoise, Mlle Germaine Beaupré, compagne de Miss Ellen, une auxiliaire précieuse autant que dévouée.

Tout se corse, quand on arrive aux Rocheuses; de quoi demain sera-t-il fait?

Sans nuire à la trame du récit, l'auteur a trouvé le moyen de nous décrire les lieux traversés, de rappeler les souvenirs géographiques et historiques que ne manquent de faire naitre tous ces noms canadiens semés le long de la voie. De sorte que ce volume est l'idéal de ceux qui *aiment à s'instruire en s'amusant.*

En vente à la LIBRAIRIE REGIONALE.

— AVIS —

SOUMISSIONS POUR CHARBON ET COKE

Edifices fédéraux — Province de Québec.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à 3 h. P.M. (heure avancée de l'Est), le lundi 16 février 1942, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal, P.Q.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'Acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150, rue St-Paul-Ouest, Montréal; et à monsieur J.-A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P.Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumsision devra porter le numéro du permis des marchands de charbon.

Lorsque le chiffre d'une soumission dépasse la somme de $5,000,00 — qu'il s'agisse d'un seul ou de plusieurs endroits ou édifices — les soumissionnaires devront annexer à leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministère se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé, ou de bons tel que susdit, égal à 10 pour cent du montant de la soumission, afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre,
J.-M. SOMERVILLE,
Secrétaire
Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 27 janvier 1942.

LA CONFIANCE... ET LA *Victoire!*

UNE farouche mais calme détermination anime les peuples du Canada et des États-Unis, lesquels croient fermement, dans leur esprit et dans leur coeur, à une victoire complète et définitive sur les ennemis de la liberté.

Cette volonté de vaincre et cet attachement à leur idéal de vie se manifestent, chez près de soixante-dix millions de citoyens de ces deux pays, par le maintien en vigueur de leur assurance-vie; ces gens savent, en effet, que c'est là le meilleur moyen d'assurer leur avenir et celui de leurs familles. Leur confiance dans ce mode de protection prend un double sens, puisque les économies ainsi faites ont en outre permis aux compagnies d'assurance-vie de souscrire largement aux emprunts de la victoire et de défense nationale de nos démocraties nord-américaines.

SÉCURITÉ ASSURÉE

SUN LIFE OF CANADA

Extrait du rapport annuel de 1941 — Nouvelles assurances émises durant l'année: $187,041,959. Total des assurances en vigueur: $2,971,747,088. Versements effectués durant l'année: $88,312,394. Recettes totales: $169,346,875. Actif total au 31 décembre 1941: $995,518,009.

On obtiendra un exemplaire du rapport annuel en s'adressant comme suit:

G.-A. BEAUDRY, C.L.U., gérant.
Succursale Rive Nord,
229, rue St-Joseph, Québec.

OBLIGATIONS VICTOIRE

LOCAL DES BUREAUX

Pour les Demandes Concernant les Loyers

Sans permission du Comité local des loyers, aucun locateur ne peut augmenter un loyer au delà de ce qu'il demandait à la "date de base." Pour obtenir une variation ou détermination du loyer maximum en vertu des règlements sur les loyers de la Commission, une demande doit être présentée au Comité local des loyers dans la région où l'immeuble en question est situé.

Cette permission peut être accordée par le Comité local des loyers seulement si le locateur **peut prouver** l'existence d'une ou de plusieurs des conditions suivantes:

1. Depuis la **date de base** il y a eu une augmentation importante des taxes grevant la propriété.
2. Depuis la **date de base** le locateur a fourni des services additionnels au locataire, tel le chauffage, eau chaude, glacière électrique, etc., que le locataire fournissait lui-même précédemment.
3. Depuis la **date de base** le locateur a effectué une modification, addition ou amélioration importante à la propriété, dépassant les réparations et entretien ordinaires.
4. Depuis la **date de base** le locataire a été cause d'une augmentation importante de l'usure à la propriété.
5. Que le locateur de tout logement peut prouver que le loyer demandé à la **date de base** était beaucoup inférieur à ceux demandés par les autres locateurs de la même localité pour des logements semblables, et que ce loyer anormalement moindre avait été accordé par le locateur à titre de concession de caractère exceptionnel.

Les noms des juges et magistrats sont énumérés ci-dessous de même que ceux des personnes attitrées au travail concernant les loyers dans les bureaux des greffiers de cour nommés pour la réception et le dépôt des demandes ayant trait aux loyers. Les formules et renseignements peuvent être obtenus de tout greffier de cour dans chaque district.

DISTRICT	COMITÉ DES LOYERS	FONCTIONNAIRES AUX BUREAUX DES GREFFIERS DE COUR
HULL PONTIAC	Juge R. Millar et Juge H. Achim	HULL: MM. Beauparlant et Caron; PAPINEAUVILLE: A. Boulais; BUCKINGHAM: R. Philibert; MANIWAKI Palma Joanis; CAMPBELL'S BAY: A. Martineau; CHAPEAU: M. Coughlin.
ABITIBI PONTIAC	Juge Armand Boily	AMOS: A. Grenier; LA SARRE: H. Gagné; VAL D'OR: A. Allard; QUYON: G. K. O'Donnell; FORT COULONGE: Denis J. Shea; SHAWVILLE: H. C. Rowat; VILLE MARIE: A. Filteau; ROUYN: G. A. Hudon.
ST-HYACINTHE	Juge E. Marin	ST-HYACINTHE: A. Delâge; MARIEVILLE: J. Marcoux
TEMISCOUATA MONTMAGNY	Juge A. Michaud	RIVIERE-DU-LOUP: L. J. Dugal; MONTMAGNY: W. Nicol.
ARTHABASKA BEAUCE	Juge G. Marchand	THETFORD MINES: J. O. Savoie; DRUMMONDVILLE: W. A. Moiseau; ARTHABASKA: MM. Laliberté et Piché; LAC MEGANTIC: J. W. Bourque.
CHICOUTIMI ROBERVAL	Juge M. Brasset	CHICOUTIMI: P. Martin; ROBERVAL: R. Boissonneault; ST-JOSEPH D'ALMA: J. A. Gingras; GRANDE BAIE: F. Bergeron; JONQUIERE: James Brown.
JOLIETTE NICOLET RICHELIEU	Juge J. A. Allard	SOREL: MM. Cousineau et Dauphinais; VERCHERES: M. Laporte; ST-FRANCOIS-DU-LAC: L. Verroneau; NICOLET: MM. Denis et Trahan; L'ASSOMPTION: J. Lanoue; JOLIETTE: MM. Rivest et Allard BERTHIERVILLE: A. Rouleau.
TROIS RIVIÈRES	Juge Léon Lajoie	TROIS-RIVIERES: J. A. Provencher.
TROIS-RIVIÈRES	Juge F. X. Lacoursière	SHAWINIGAN FALLS: A. Rainville; LA TUQUE: A. Roy; GRAND'MERE: R. Ricard; LOUISEVILLE: J. A. Ferron.
IBERVILLE MONTCALM TERREBONNE	Juge Donat Lalande	ST-JEROME: R. Raymond; STE-SCHOLASTIQUE: H. Langlois; STE-AGATHE-DES-MONTS: O. St. Amour; STE-THERESE-DE-BLAINVILLE: C. E. Filiatrault; TERREBONNE: V. Lefebvre; ST-JOVITE: G. Dury; LACHUTE: G. Rodger; MONT LAURIER: A. Boudreau; LABELLE: G. Goddard; ST-JEAN: R. Sabourin.
GASPÉ	Juge J. F. Bugeaud	NEW CARLISLE: H. Lizotte; PERCE: A. B. Garneau; GRANDE RIVIERE: C. E. Thibault; RIVIERE AU RENARD: M. Philibert.
SAGUENAY	Juge J. A. Metayer	LA MALBAIE: L. P. Dufour; ST-JOSEPH-DE-BEAUCE MM. Vézina et Ferron.
ST-FRANCOIS BEDFORD BEAUHARNOIS	Juge J. H. Lemay	VALLEYFIELD: MM. Ostiguy et Lapointe; HUNTINGDON: J. E. Barrett; SWEETSBURG: T. Biron; KNOWLTON: E. Fleury; FARNHAM: J. H. Campbell; BEDFORD: F. Fortin; WATERLOO: A. Grandpré; GRANBY: George Martin; SHERBROOKE: H. O'Bready; COATICOOK: O. C. G. Webster; MAGOG: L. Désève; RICHMOND: L. V. Bruneau; DANVILLE: E. E. Philbrick; WINDSOR: J. A. Lagassé.
RIMOUSKI	....	RIMOUSKI: MM. Sasseville et Desjardins; MATANE: R. Côté; MONT JOLI: J. E. Bérubé.

Les districts suivants sont desservis par les fonctionnaires et bureaux indiqués ci-dessous, pour le dépôt des demandes concernant les loyers. Les formules et renseignements peuvent être obtenus à ces bureaux.

QUÉBEC	Hon. Thomas Tremblay	CITÉ DE QUÉBEC ET DISTRICT: R. Lesage, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, 71 Rue St. Pierre, Québec.
MONTRÉAL	Hon. Jules Desmarais	MONTRÉAL ET DISTRICT: R. Turgeon, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre Edifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

LA DATE DE BASE POUR TOUS LES IMMEUBLES COMMERCIAUX EST LE 11 OCTOBRE 1941.

LA DATE DE BASE POUR TOUS LES LOGEMENTS EST LE 11 OCTOBRE 1941, SAUF POUR LES EXCEPTIONS SUIVANTES:

Brownsburg, Thetford Mines;

Arvida; Chicoutimi, les villes de Jonquière et Kénogami; les villages de Rivière-du-Moulin et Ste-Anne-de-Chicoutimi; les paroisses de Jonquière, Simard, Tremblay et Chicoutimi; Lachute et les municipalités de Chatham et St-Jérusalem; la ville et la municipalité de Ste-Thérèse de Blainville; la ville de Ste-Rose; la municipalité de St-Janvier, la ville de St-Jérôme;

Valleyfield; les villages de Bellerive, Nouveau-Salaberry, Ste-Cécile et St-Timothée; les paroisses de Grand Ile, Ste-Cécile et St-Timothée (tous dans le comté de Beauharnois).

POUR CONNAITRE LA DATE DE BASE EXACTE DE CES LOCALITES CONSULTEZ LE GREFFIER DE LA COUR DU MAGISTRAT DU DISTRICT OU LE LOGEMENT EST SITUE

Publié sous l'autorité de
LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Au Conseil

Des questions très importantes ont été traitées à la dernière séance du Conseil de la cité de Chicoutimi, tenue sous la présidence de S. H. le maire G.-H. Smith et à laquelle assistaient également MM. les échevins C.-E. Boivin, J.-H. Lessard, Wilfrid Tremblay, Avila Charbonneau, Georges Marchand et Adrien Gagnon.

L'aviseur légal du Conseil, M. l'avocat J.-C. Gagné, soumet un projet de loi concernant l'imposition de la taxe de vente de 2 p.c. Ce projet sera étudié par le Comité de Finances qui fera ensuite rapport au Conseil.

Il est décidé que toutes les communautés religieuses ou enseignantes, telles que l'Hôtel-Dieu St-Valier, l'Orphelinat de l'Immaculée, le Bon-Conseil, le Pensionnat du Bon-Pasteur et l'Ecole normale bénéficieront pour la consommation de l'eau du même tarif que les industries, soit 20c du 1,000 gallons pour le premier cent mille et 10c par mille gallons pour la balance.

Le tarif spécial mentionné plus haut est considéré comme octroi en faveur de ces communautés ou institutions qui rendent de nombreux services à toute notre population.

M. l'échevin Adrien Gagnon e nommé maire suppléant (pro-maire) du Conseil pour le trimestre février, mars et avril 1942.

Il est résolu d'accepter l'offre faite à la cité par MM. Edgar, Edmond, Georges, Edouard et Philippe Savard de céder les lots connus et désignés au cadastre officiel de la ville de Chicoutimi sous les numéros 601-9, 600-9, 576-9 et les droits qu'ils peuvent avoir sur le lot No 575-9 pour permettre la construction de la rue William. Cette cession sera faite gratuitement.

Il est donné lecture d'une lettre de l'Armée du Salut, en date du 22 janvier, sollicitant une contribution de la cité de Chicoutimi en faveur des oeuvres sociales de l'Armée du Salut. Le Conseil regrette de ne pouvoir accepter cette demande de contribution.

Il est communiqué une lettre du vérificateur en chef de la Commission Municipale, en date du 29 janvier, à M. C.-A. Gauvreau, délégué à Chicoutimi, l'informant que le budget de la cité de Chicoutimi pour l'année 1942 a été approuvé ainsi que le taux de la taxe foncière.

Son honneur le maire donne lecture d'une lettre de la Société St-Jean-Baptiste demandant que, dans les amendements à la Charte de la cité de Chicoutimi qui doivent être soumis à l'Assemblée Législative de Québec, il y ait un article qui puisse permettre au Conseil d'exiger que les marchands tiennent leurs portes fermées le 24 juin, jour de fête nationale. Cette demande est remise au Comité des Finances qui doit étudier ce projet de bill.

Il est communiqué un rapport du Chef de Police concernant ce qui a été fait à date pour l'organisation du service des incendies pour le Comité de Protection Civile. Il soumet également la liste de l'équipement qui manque pour organiser différents petits postes dans la ville en cas de feu.

Ce Conseil est d'opinion que la responsabilité de pourvoir à l'équipement et aux autres coûts financiers nécessités pour la protection adéquate contre les raids aériens et pour la protection de la population civile, incombe essentiellement et uniquement aux autorités fédérales et que, à cette fin, une demande devra être adressée au gouvernement fédéral de fournir à la cité de Chicoutimi tout l'équipement nécessaire, tel que mentionné plus haut.

La Société St-Jean-Baptiste suggère au Conseil l'achat d'un drapeau de Carillon pour remplacer celui qui est employé par la ville sur l'édifice municipal.

M. l'échevin Charbonneau suggère que ce drapeau soit fait par la Salle d'Arts et Métiers de Chicoutimi. Le Conseil accepte cette suggestion à condition cependant que ce drapeau ne coûte pas plus que $30 à $35.

Le projet d'échange de terrain sur le Boulevard St-Sacrement entre M. J.-E.-A. Dubuc et la cité Chicoutimi est remis au Comité des Travaux Publics qui étudiera ce projet avec l'ingénieur de la cité et l'arpenteur Adjutor Lamarre.

Le trésorier est autorisé à payer des comptes pour un montant de $5,546.33.

Règlement No 345

ATTENDU que les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de cette corporation, pour l'année 1942 s'établissent comme suit:

Budget 1942

Evaluation imposable $7,216,174.00
Taux de la taxe $1.80%.

REVENUS:

Taxes Foncières	$128,700.00
Taxes Locatives	18,000.00
Licences	28,000.00
Intérêts sur taxes	1,500.00
Aqueduc	83,500.00
Divers autres revenus	6,800.00
Surplus de 1941	3,500.00
	$270,000.00

DEPENSES:

Rues	$ 27,000.00
Trottoirs	6,500.00
Egoûts	5,000.00
Hôtel de V. et dépendances	5,800.00
Propriétés publiques	800.00
Roulant	8,300.00
Carrière	100.00
Places publiques	600.00
Ameublement, renouvellement	300.00
Eclairage des rues	8,100.00
Dép. de la Police	10,000.00
Département du Feu	16,800.00
Hygiène	2,400.00
Service Ass. Publique	13,000.00
Dépenses Légales	2,000.00
Administration	11,400.00
Dép. de l'Ingénieur	6,600.00
Dépenses Générales	8,900.00
Aqueduc	10,700.00
Usine de filtration	13,400.00
Tourisme	800.00
Intérêt sur emprunts	1,000.00
Coupons d'intérêts	57,000.00
Capital rachetable	24,500.00
Réserve pour non recouvrement	5,000.00
Dépenses à Capital	12,000.00
Logements ouvriers	900.00
Assurance-chômage	400.00
Boni de Vie chère	9,700.00
Comité de Protection Civile	1,000.00
	$270,000.00

ATTENDU que d'après le budget ci-dessus, cette corporation aura à pourvoir, au cours de l'année 1942 à des dépenses s'élevant à $270,000.00.

ATTENDU que pour défrayer les dites dépenses, cette corporation prévoit des revenus divers s'élevant à $141,300.00.

ATTENDU que pour solder la différence entre les dites dépenses et les revenus divers, il est requis une somme de $128,700.00 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité.

Il est en conséquence proposé par l'échevin C.-E. Boivin, secondé par l'échevin Wilfrid Tremblay, et résolu:

Que le règlement suivant soit adopté:

Règlement No 345

Aux fins de pourvoir aux dépenses de cette corporation pour l'année 1942, tel que prévu au budget ci-dessus mentionné, il est par le présent règlement décrété comme suit:

1) Une taxe foncière générale au taux de une piastre et quatre-vingt cents ($1.80) par cent piastres ($100.00) d'évaluation est imposée et devra être prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité suivant la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur;

2) Dans le cas des terres en culture ou affermées, ou servant au pâturage des animaux, de même que toute terre non défrichée ou terre à bois, située dans les limites de la municipalité, le taux de ladite taxe foncière sera de une piastre ($1.00) par cent piastres ($100.-00) d'évaluation de la valeur desdits biens-fonds, suivant les dispositions de l'article 522 de la Loi des Cités et Villes (S.R.Q. 1925, chapitre 102 et ses amendements);

3) Les personnes tenues au paiement de ladite taxe foncière devront effectuer ce paiement au bureau du trésorier de la cité dans les vingt (20) jours qui suivront la publication de l'avis prescrit par l'article 540 de ladite Loi des cités et villes.

4) Le règlement No 342 adopté le 17 février 1941 est abrogé à toutes fins;

5) Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Le présent règlement après avoir subi les lectures prévues par les règlements de cette corporation a été adopté par le Conseil de la cité de Chicoutimi à sa séance régulière du deux février 1942.

LES "LACORDAIRE" DE ST-JEROME

St-Jérôme (D.N.C.R.)

Dimanche dernier les membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc de St-Jérôme se réunissaient pour leur première réunion de l'année 1942. Les assistants étaient nombreux. M. le docteur Fernand Lamy, président, profita de cette réunion pour donner un résumé des activités de ces deux cercles au cours de l'année qui venait de finir.

M. Damase Hudon fit une conférence intitulée: Les trois V." Le conférencier s'appliqua surtout à démontrer les avantages spirituels que retire celui ou celle qui s'abstient de liqueurs alcooliques.

Invitée à prendre la parole, Mme Basile Gaudreault, présidente du cercle Ste-Jeanne-d'Arc, expliqua que le travail de ses compagnes tendait surtout à amener au cercle des "Jeanne-d'Arc" réellement décidées à rendre bien vivante cette belle devise des "Lacordaire": "Dieu premier servi".

M. l'abbé Jos. Dufour, curé, profita de l'occasion pour faire remarquer que depuis sept ans qu'il est curé à St-Jérôme, c'est la première fois, cette année, qu'il a vu régner autant de paix dans les familles et dans toute sa paroisse. M. l'aumônier insista pour que les membres soient bien fidèles à leurs engagements.

Le chant des "Lacordaire", composition de Mlle Thérèse Tremblay, clôtura cette belle réunion.

BELLE FETE A Mme CHS SIMARD

Les membres de la chorale des dames de Ste-Anne ont fêté une de leurs compagnes, la semaine dernière, madame Charles Simard. Madame Simard, dont on connait le dévouement pour les bonnes oeuvres et surtout pour la chorale, a été l'objet d'une belle fête à l'occasion de ses cinquante ans dans les chorales d'église.

Après la lecture d'une adresse pleine de verve, on présenta une bourse à madame Simard.

ETUDE SUR LE PARLER POPULAIRE...

(Suite de la 1ère page)

Mon hommage aussi, humble mais depuis longtemps acquis et depuis le même temps fervent à la *Société du Parler français* pour son labeur singulièrement étendu et fécond, pour le renom qui l'auréole, pour l'admirable sérénité qui lui fait poursuivre, parmi le fracas d'un monde qui croule, ses pacifiques travaux. A force de remuer le passé elle a appris que l'espérance demeure, que la vie refleurit sur les ruines, que l'herbe repousse après qu'a passé Attila, et qu'une race maitresse de son idiome est au fond, avec la grâce de Dieu, maitresse de l'avenir.

Gratitude aux ouvriers merveilleusement tenaces et érudits, que vous connaissez, qui ont bâti *le Glossaire du parler français au Canada*, et tant de leçons devenues classiques, auxquels recourra avec admiration quiconque s'occupera de la matière et qui le décourageront d'y pouvoir ajouter.

Un souvenir spécial à MM. Rivard et Langlais qui furent un jour — ils ne s'en vantent peut-être pas — des Chicoutimiens. Nous ne les avons pas oubliés, et il nous arrive de nous parer d'un petit pan de leur gloire.

Etude sur le parler populaire au pays des bleuets

Etude. — Il y a des études de toutes qualités, et le mot n'est pas compromettant. La présente sera incomplète, très incomplète, je le sais bien, et sans prétention, cela je le veux bien. Je n'ai aucun mot savant à servir, je n'en connais point; et si je ne dis rien que personne ne puisse aisément entendre, ne m'en voulez pas!

Etude sur le parler populaire. — Nous écartons donc ce qu'on pourrait appeler le parler des gens instruits ou qui devraient l'être.

Au pays des bleuets, un peu comme ailleurs peut-être, la langue des lettrés — entendez ce mot à son minimum d'intensité — se dépare de maints anglicismes de mots ou de tournure et pâtit plus encore de la pauvreté et de l'imprécision du vocabulaire. Elle souffre incontestablement de cette "mollesse dans les organes de la prononciation," comme dit M. Rivard, elle ne semble pas se douter que le français ne se parle pas tout seul et sans effort de muscles... "que la prononciation des consonnes et surtout des voyelles, pour citer maintenant M. Bruneau, exige une précision extrême du mouvement de la langue, des lèvres et des autres organes de la parole." Les gens instruits de chez nous ne se soucient peut-être pas assez non plus des nuances ou des changements dans les façons de dire que le bon usage fait adopter.

Au vrai notre parler s'apparente à la manière du Québec, il grasseye doucement, et s'il est moins varié d'intonation, moins coulant on lui reconnait une musique particulière, peu étendue, mais agréable.

Nous ne parlons pas aussi bien que vous; mais nous croyons parler aussi bien en somme qu'à Montréal et ailleurs.

Le parler populaire au Pays des bleuets. — Auriez-vous attendu que je dise: "au royaume du Saguenay"; vous auriez pensé que c'était pompeux. En réalité ce n'est pas pompeux du tout, c'est une vieille appellation qui remonte à Jacques Cartier et qui n'implique à nos yeux rien de solennel; j'aurais pu dire "au pays de Maria Chapdelaine"; mais nous sommes persuadés que notre pays remonte bien au delà de Maria Chapdelaine; — *au pays des bleuets*, vous savez ce dont il s'agit, c'est exact; honni soit qui mal y pense!

Le bleuet vaut bien le treffle, le chardon, le castor, la feuille d'érable et cent autres emblèmes. Il est modeste et menu, assurément, mais très joli... et délicieux. Le seul tort qu'on a parfois chez nous c'est de prononcer *beluet*, mais vous dites bien *feluet!*

"A la Ste-Anne les bleuets sont mûrs. C'est le raisin de chez nous, fils du feu; du sol humble et pierreux c'est l'offrande; c'est le miel des crans sauvages, le frère des éricales dans le royaume infini des sphaignes et des tourbières... Gourmandes les belles grappes se gorgent de soleil et de sucre et ressemblent à des oeufs de merle dans le nid des feuilles glabres." Ainsi parle l'artiste délicat, harmonieux et prodigue qui a fait ***Menaud***.

Malgré que le comté de Charlevoix ne fasse pas, à proprement parler, partie du pays des bleuets et qu'il soit entendu qu'on le doive laisser de côté dans la présente étude, il est bien malaisé de l'écarter tout à fait, car à 80% près, la population de Chicoutimi-Lac-St-Jean vient de Charlevoix...

Le conférencier expose ensuite qu'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure des particularités qu'on relève dans le parler de Charlevoix, elles n'ont rien qui puisse permettre de conclure contre l'unité absolue du parler canadien.

Des mots, des locutions, des façons de prononcer — comme des objets et des coutumes — existent dans Charlevoix qu'on ne relève pas ailleurs: est-ce si inquiétant? Là ils ont été conservés; ailleurs, pour une raison ou pour l'autre ils se sont perdus. L'étranger qui parcourra les chemins de Charlevoix et qui remarquera les fours à la croupe grise qui dorment au voisinage de maintes maisons, notera cette particularité, mais aurait tort de s'en faire un problème troublant. Fût un temps où le pays entier était couvert de fours de même sorte. Le vieux moulin de l'Ile-aux-Coudres tend encore son aile aux brises de sorouêt, il moud encore de la farine, peut-être même de la *fleur*, comme on disait chez l'Intendant, mais il ne témoigne pas que les gens de l'Ile-aux-Coudres soient d'origine particulière: les deux rives du fleuve ont connu les moulins à vents; celui-là vit encore.

Des mots existent dans Charlevoix qui n'existent point ailleurs; mais, dans cette région longtemps isolée et fermée, dans des conditions particulières de mer et de marées, de montagnes et de caps, est-il inconcevable qu'on ait pu se créer des vocables ou en adopter d'ancient tirés du vieux fond, qui soient inconnus ailleurs où les mêmes hasards et les mêmes besoins ne se font pas sentir?

A quoi auraient servi et serviraient aux habitants de la Beauce, de Nicolet, de Montréal ou de Terrebonne les termes maritimes de la côte de Charlevoix, les termes de navigation d'hiver en usage à l'Ile-aux-Coudres? Quel intérêt trouveraient ceux de Joliette et de Sherbrooke à la distinction de *mers blanches* et de *mers noires?*

Mers blanches, mers noires n'est-ce pas joli comme tout?

Les mers blanches correspondent à la pleine lune qui est représentée sur les calendriers par une lune blanche; les mers noires à la nouvelle lune qui est représentée par une lune noire. Depuis novembre jusqu'à mai les mers noires sont plus *monteuses* que les mers blanches, tandis que de mai à novembre ce sont les blanches qui sont plus monteuses. Le saviez-vous?

Ce que nous appelons le parler de Charlevoix n'est pas autre que le parler canadien; bien au contraire il est le parler canadien le plus authentiquement conservé parce que le mieux gardé par la géographie et les conditions locales; la plus exacte image, dans ses vocables et sa phonétique, du parler de France au temps où nos pères en sont partis, guillochée de certaines particularités dialectales qui ont survécu. Parler étonnamment correct en sa syntaxe, au mouvement un peu lent, à la tournure pittoresque, fleurant le terroir et le bon air d'un beau pays.

C'est ce parler-là qui se parle chez nous, au pays des bleuets.

Sans doute une colonisation venue de points divers de la Province a apporté avec soi ses termes et ses modes parfois différents: nuances tout au plus que l'observateur discerne; sans doute certaines altérations ou, si l'on veut, certaines rectifications se sont produites avec l'instruction et l'écriture plus répandues, mais l'on reconnaitra que nos gens sont demeurés étrangement fidèles aux anciens mots, aux formes archaïques de dire et, j'ajouterais, à la vieille distinction dont ils ont hérité.

C'est une merveilleuse chose, je vous le dis, de se pencher sur le parler populaire, de retracer, parfois jusqu'aux confins du français et du latin, la généalogie de ses vocables et de sa phonation; d'en surprendre l'origine, et le génie dont il les a marqués: de songer aussi que c'est de ces vieux mots, dont sourient les délicats, que des siècles français d'histoire ont été vécus.

Le jeu passionnant que de chercher à travers des fantaisies qui semblent déconcertantes, les lois générales auxquelles le peuple obéit, l'instinct qui le pousse, la préférence pour certaines harmonies qui le guide.

Non! je veux n'avoir aucune compétence en la matière, mais de tant de lois et de règles que les linguistes établissent, il me semble qu'il en est une qui explique la plupart des phénomènes: celle du moindre effort. Loi, peu glorieuse à première vue, mais bien humaine, loi naturelle de la satisfaction que l'on recherche: *Trahit sua quemque voluptas.* Loi qui fait affectionner les raccourcis, qui laisse tomber les consonnes embarrassantes ou en ajoute pour mieux faire raboter les articulations compliquées demandant un effort, ou ne se gêne pas de les arranger plus aisément; qui aime à se reposer sur certaines syllabes qui pour cela se font solides, qui confond aisément les sons voisins et les transmet dans leur imprécision, qui revient avec un goût évident vers certaines sonorités particulièrement chères.

Tenez cette règle, elle est assez souple pour expliquer non seulement les tendances générales mais aussi les caprices. N'oublions pas au surplus qu'en fait de langage — c'est bien le seul cas, par exemple, — le peuple est roi, qu'il le sait et que pour montrer son indépendance, il lui plait de se contredire lui-même...

Le conférencier ayant ainsi résumé les règles du parler populaire, vieux français et formes dialectales, illustre leur application dans de nombreux exemples qu'il tire du langage courant.

Après la prononciation, vient le vocabulaire et les expressions locales. Chapitre original et pittoresque. En passant, le conférencier fera remarquer: "Ce n'est pas l'habitude chez nous de désigner le site ou la direction par l'un ou l'autre point de la rose des vents. Que vous veniez au séminaire de Chicoutimi, on ne vous fera pas coucher dans l'aile du sud, ou du nord-est, mais dans l'aile de Monsieur le Procureur ou de Monseigneur Lapointe. Vous y serez dans le voisinage de Monsieur Eugène, ou de Monsieur Victor, de Monsieur Calixte ou de Monsieur Albert, de Monsieur Alphonse ou de Monsieur Henri, de Monsieur Adolphe ou de Monsieur Georges-Etienne qui sont tous des Tremblay, vous l'avez deviné".

Demandez un renseignement sur la route, on ne vous dira pas: "Filez un mille au nord, puis tournez à l'ouest"; mais bien: "Continuez jusque chez Michel Bouchard, là, virez à droite jusque chez le père Ti-Louis Aubin, c'est à-ras". On s'imagine que vous aussi vous connaissez comme tout le monde Michel Brassard et le père Aubin. Que voulez-vous, en déterminant ses points de repères d'après les propriétaires du sol, l'habitant de chez nous a conscience de s'accrocher à quelque chose de permanent et de connu...

Et après tout cela, veut-on quelque chose de plus particulier encore, quelque chose de spécifiquement régional? En voici: *A cause? Ben manque* et son contraire *pas guiére; malavenant, faisant mal, chefd'oeuvreux, point* pour *pas; faire des saluts, c'est plaisant*, c'est plaisant, il y a du monde en masse... au ciel, ce sera plaisant; *c'est pas traitre* (pour dire ce n'est pas fameux); *terrible* (c'est beau, c'terribe); *d'adon*. Car tout est d'adon chez nous: la maison est d'adon, la femme est d'adon, le mari est un peu chouenneux mais conte des histoires d'adon, les enfants s'adonnent bien avec ceux du voisin et si vous vous adonnez à passer, arrêtez!". Connaissez-vous les *gourganes*, cette sorte de grosses fêves brunes dont on fait de la soupe, et une soupe excellente? Qui les chantera comme il convient! Dit-on ailleurs — c'est plutôt ancien — une *cache* pour une *enveloppe?* Dit-on encore — ce qui est délicieux — Notre-Dame des Avents pour l'Immaculée-Conception? Fait-on la mi-carême? C'est une institution contre laquelle prônes et tonnerres de nos curés ne peuvent rien! Au fond, heureux pays où il y a encore assez de carême pour qu'il soit question de mi-carême!

Le conférencier passe ensuite aux noms propres, noms de lieux, sobriquets, noms de famille, noms de baptêmes.

Puis il conclut son étude en ces termes: Et voilà, en un trop bref tour d'horizon, au moins quelque aperçu du parler populaire du pays des bleuets, identique au parler canadien, plus bellement archaïque et mieux conservé, semble-t-il, qu'en d'autres régions, avec les nuances dont nous avons hérité ou que nous y avons mises.

A l'aune des grammairiens et du bon usage d'aujourd'hui, on lui trouvera bien des fautes et des défauts. Sans doute. Mais la mode et les grammairiens, tout respectables et logiques qu'ils soient, ont beau jeu, ce sont eux qui ont fait la loi... et le péché.

Mettons de côté le détestable, ces défauts et ces fautes sont-ils autre chose qu'un émouvant témoignage, le témoignage de nos origines et de notre fidélité. Qu'avons-nous à rougir! Nous avons maintenu!

Pour une part ces défauts et ces fautes ont de la naissance et furent autrefois l'usage des "honnêtes gens", la langue de la Cour et de la ville. Pour une autre part ils sont le reflet du génie, du goût, des fantaisies, de l'indépendance narquoise des provinces et si leur origine est roturière elle est honorable et libre.

Défauts et fautes, inutile de dire que je veux qu'on les corrige et que le bon usage partout fleurisse! Tous les efforts en ce sens sont à entreprendre, à louer, à seconder, à intensifier: "jamais tu n'en pourras trop faire... tu n'en feras jamais assez."

Tel quel notre parler populaire n'ambitionne ni ne craint de paraitre en public, à la radio ou dans les livres, mais il entend qu'on le traite avec justice et mesure, avec sympathie, goût, et intelligence: c'est là qu'on reconnait l'artiste, le snob agaçant, l'auteur qui manque de tact *et le simple rustre.*

Gardons-nous de mépriser le parler populaire quand il est de bonne marque: d'abord on ne rit pas des rides sur un honnête et chrétien visage; ensuite souvenons-nous que c'est de ce creuset-là que les lettres tirent les formes nouvelles ou rajeunissent les anciennes, comme c'est de l'obscur travail du peuple qu'une nation tire la richesse et la vie.

BAIE ST-PAUL

Baptêmes:

Marie-Délia-Rose-Aimée, fille de M. Athanase Lavoie et de madame, née Loretta Tremblay. Parrain Aquilas Potvin, marraine, Mlle Délia Girard.

Marie-Mariette-Huguette, fille de M. Charles Bolduc et de madame, née Marie-Luce Tremblay. Parrain M. Joseph Daniel, marraine Mlle Gertrude Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Antony-Albert-Pierre, fils de M. Léonidas Boudreault et de madame, née Fernande Lavoie. Parrain M. Albert Gauthier, marraine, Mlle Alida Gauthier.

Joseph-Antonio - Marcel - Carol fils de M. Gérard Gilbert et de madame, née Amérilda Drolet. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Gilbert, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Augustin-Jean-Roch, fils de M. Georges Gagné et de madame née Yvette Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Eddy Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Madeleine-Simone-Micheline, fille de M. Rosario Bouchard et de madame, née Clara Girard. Parrain et marraine M. et Mme Avila Gilbert, oncle et tante de l'enfant.

Jos.-André-Gérard, fils de M. Henry Harvey et de madame née Alberta Duchesne. Parrain M. Gérard Harvey, marraine Mlle Robertine Duchesne, oncle et tante de l'enfant.

Jos.-Edmour-Jean-Guy, fils de M. Lorenzo Tremblay et de madame née Marie-Jeanne Tremblay. Parrain M. Edmour Simard, notaire, marraine, Mlle Marie-des-Neiges Simard.

Jos.-Jacques-Yvan, fils de M. Adrien Tremblay et de madame, née Lucia Bélanger. Parrain M. J.-Emile Langlois, marraine Mlle Berthe Isabelle.

Joseph-Henri-Jean-Roch, fils de M. Paul Breton et de madame, née Marie Girard. Parrain M. Henri Girard, marraine Mlle Cécilia Girard.

Marie-Gabrielle-Georgette, fille de M. Ludger Tremblay (Gilles) et de madame né Germaine Gagnon. Parrain M. Pierre Boudreault, marraine Mlle Gabrielle Boily.

Décès.

Jos. Simard, fils de Freddy, époux de dame Clémence Lavoie, décédé le 7 courant, à l'hôpital St-Louis de Baie St-Paul, à l'âge de 28 ans.

Edouard Larouche, époux de dame Marie Desgagnés, décédé à l'âge de 78 ans 3 mois.

Jos.-Arthur-Cimon, décédé à Québec, à l'âge de 40 ans.

Marie-Blanche Simard, épouse de M. Emile Tremblay, décédée à Québec, à l'âge de 36 ans, 3 mois.

Mariages

Roger Turgeon, de Montréal, fils de M. et Mme Emile Turgeon, du même endroit, et Rose-Aimée Tremblay, fille de M. et de Mme Nérée Tremblay, de Baie-St-Paul.

Eugène Boily, fils de dame Ve Trefflée Boily, de Baie-St-Paul, et Mlle Marthe Boivin, fille de M. et Mme Edmond Boivin, aussi de Baie-St-Paul.

Feu Mme Pierre Degagné

Dame Mary Dufour, épouse de M. Pierre Degagné, de St-Félix-d'Otis, est décédée à l'âge de 73 ans et 2 mois. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à St-Félix-d'Otis.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Oui, c'est un bon temps pour servir de la soupe chaude avec beaucoup de Christie's Premium Soda Crackers! Vous vous en régalerez *davantage*. Ils *rehaussent* la saveur des soupes, salades, garnitures.

Croustillants!

Christie's PREMIUM SODA CRACKERS

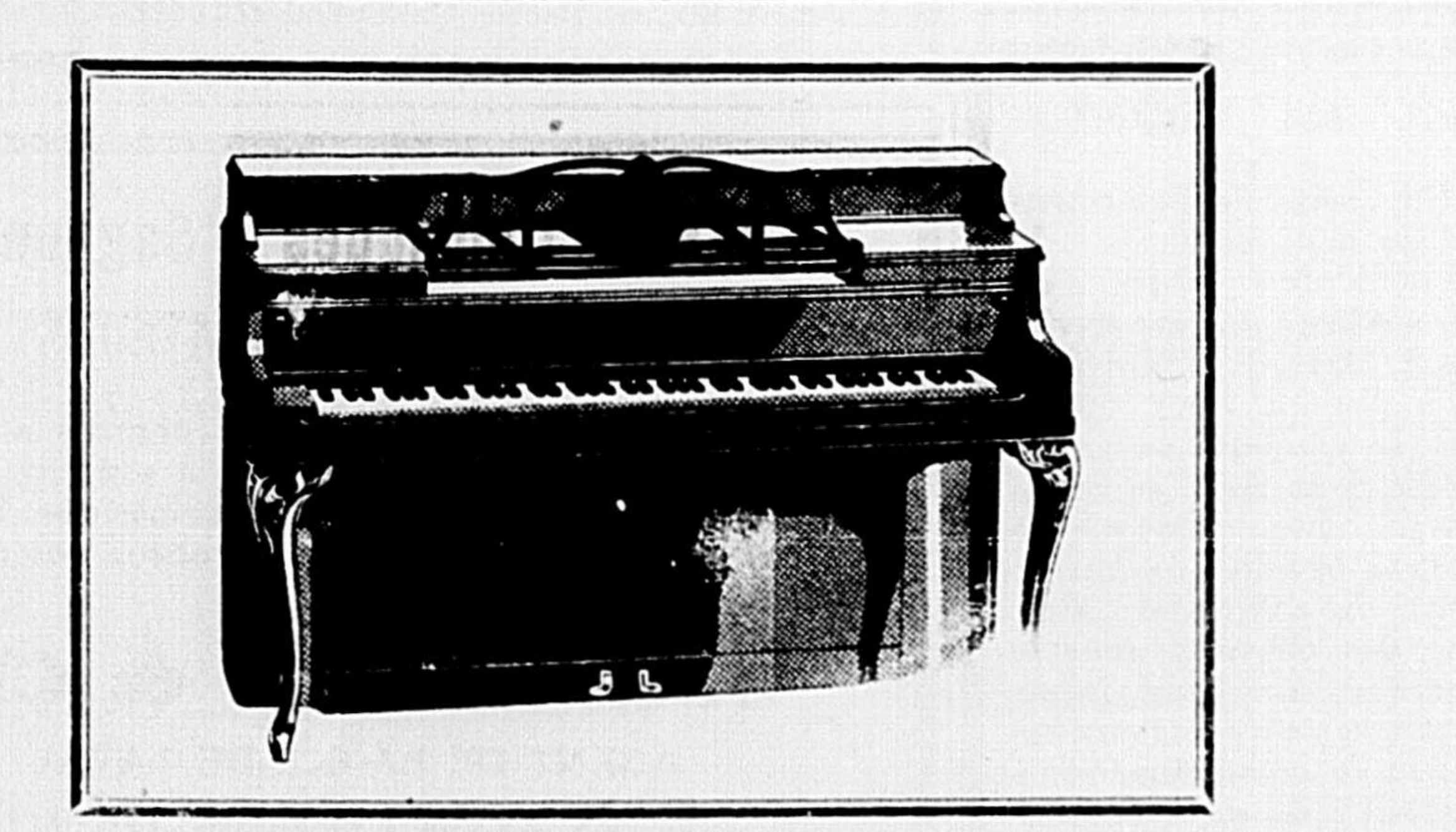
PIANO HEINTZMAN, *style Louis XV, d'une rare beauté*

Le style LOUIS XV aux lignes si gracieuses continue d'être populaire pour l'ameublement comme pour toute décoration intérieure. Dans ce piano, Heintzman, a voulu faire revivre la finesse et le charme de cette époque, en combinant un superbe instrument musical, et un meuble de grand prix.

$575.00 Demandez nos conditions de paiement.

GAGNON & FRÈRE
8 MAGASINS DE MEUBLES
CHICOUTIMI — JONQUIERE — ARVIDA — KENOGAMI
PORT-ALFRED — ALMA — ST-JEROME — ROBERVAL

ÉPARGNEZ MAINTENANT!
La pratique de l'économie est aujourd'hui un *devoir national*, si le Canada doit contribuer de toutes ses forces à la poursuite de la guerre.

Utilisez plus souvent votre livret d'épargne que votre carnet de chèques: il y va de votre intérêt comme de celui du pays.

Faites le meilleur usage de votre revenu. Déposez le plus d'argent possible à votre compte d'épargne.

L'épargne, c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

PORT-ALFRED REORGANISE SON DEPARTEMENT DE POLICE ET FEU

M. Marcel Tissot, chef.

La ville de Port-Alfred vient de compléter la réorganisation de son personnel pour le département de la police et du feu. Cette petite ville possède maintenant une organisation de première valeur au point de vue protection pour ses citoyens, en tout temps. Jour et nuit il y a quelqu'un à l'hôtel de ville, prêt à répondre à tout appel, soit pour la police, soit pour le feu.

Une organisation semblable est devenue nécessaire, surtout pendant la saison d'été alors qu'un grand nombre de marins sont de passage dans la Baie, et les constructions importantes qui se font dans les alentours donnent une population flottante de plus en plus nombreuse. Le nouveau personnel est expérimenté, d'excellente réputation et nous ne doutons pas qu'il gagnera l'estime de toute la population.

Voici quelques notes sur chaque membre du personnel: Chef: M. Marcel Tissot, né à Ottawa en 1916. Marié. Fit ses études à l'école Garneau et à l'Université d'Ottawa. Parfait bilingue. Est dans la police depuis l'âge de 20 ans. Avant de venir à Port-Alfred, il était chef de police à la Chute-à-Caron pour le compte de la Foundation Co. Il a l'honneur d'avoir été le plus jeune chef de police de la province, sinon du pays, et sa réputation n'est plus à faire. Port-Alfred a eu la main heureuse en se procurant les services d'un homme comme M. Tissot.

Constable: M. Laurier Tessier. M. Tessier est avantageusement connu dans toute la région, ayant été longtemps à l'emploi de la Cie Price Brothers, en charge des gardes-feux et de la sécurité dans les chantiers.

Constable: M. Elzéar Bacon, né à Québec en 1914. Fit ses études à l'Académie Commerciale et au Mont St-Louis. Possède bien l'anglais et a une expérience de plusieurs années comme constable sur les grands travaux, comme la Chute-à-Caron et autres.

Pompier et gardien de nuit: M. Donat Defoy, bien connu de tous les citoyens de Port-Alfred.

BELLE FETE A L'ECOLE NORMALE

Noces d'argent de la Rde Mère Supérieure

La révérende Mère M.-de-Ste-Catherine-de-Gênes, supérieure de l'Ecole normale de Chicoutimi, a fêté ses noces d'argent la semaine dernière. A cette occasion, les élèves de l'Ecole normale ont donné une soirée dramatique et musicale qui a remporté un magnifique succès.

Voici le programme de cette soirée:

Piano: Pas des Cymbales, Chaminade. Mlles Yvonne Néron, Berthe-Alice Dallaire et Marcelle Bouchard.

Chant: Sion, loue ton Sauveur, Blanchon.

Le moulin des oiseaux, (Opérette en un acte).

Piano: Valse militaire, Calvini.

ADRESSE: Mlle Olivette Larouche.

Monsieur le Principal.

O Canada.

Dans l'opérette, le Moulin des Oiseaux, les principaux rôles étaient tenus par Mlles Rita Boudreault, Yvonne Néron, Lucie Niquet, Berthe-A. Dallaire, Marcelle Bergeron et Jeanne-d'Arc Larouche. Ces rôles étaient secondés par mesdemoiselles Thérèse Tremblay, Adrienne Morissette, Thérèse Boulianne, Charlotte Martin, Rita Turcotte, Rita Girard, Marie Duchesne, Rose-Yvonne Tremblay, Yvette Laforest, M.-Paule Tremblay et Cécile Landry.

L'ANGLAIS-ECLAIR

Un excellent cahier a été publié ces semaines-ci par le R. F. Jean-Ferdinand, professeur d'anglais à l'Académie Commerciale de Chicoutimi, ainsi qu'aux cours gratuits du soir. **L'Anglais-Eclair** est appelé à rendre des services inappréciables aux élèves du Frère Jean-Ferdinand, de même qu'à tous ceux qui désirent apprendre rapidement la langue du grand Shakespeare. Le cahier porte vraiment son nom, il s'agit bien d'une méthode-éclair.

Soixante sujets sont traités dans ce cahier polycopié avec fort couvert. Vous y trouvez d'abord la traduction française des principaux mots se rapportant à un sujet donné, puis celle d'expressions consacrées, de phrases complètes, de locutions proverbiales, etc. Viennent ensuite des expressions ou des citations anglaises.

Avec l'**Anglais-Eclair,** vous pouvez apprendre assez d'anglais pour ne jamais être mal pris, qu'il s'agisse de commerce, d'affaires, de voyages, de littérature, de religion, de sciences, de patriotisme, de professions, de gouvernement, de sport, etc. **L'Anglais-Eclair** vous renseigne sur tout.

L'Anglais-Eclair se vend $1.25 à l'Académie Commerciale, Chicoutimi.

Le R. F. Jean-Ferdinand mérite de grandes félicitations pour son initiative et pour sa précieuse contribution à la diffusion de la langue anglaise si à la mode de nos jours.

Appel aux cercles des associations professionnelles

On voudra sans doute lire avec attention l'annonce qui paraît en dernière page à propos du

LE MONDE RURAL.

Cercles de la J.A.C., c'est vous d'abord que cela intéresse! achetez pour chacun de vos membres

LE MONDE RURAL!

Cercles de la J.O.C., de la J.I.C., de la J.E.C., tous cercles de jeunesses, syndicats ouvriers et membres de l'*Union professionnelle des Cultivateurs*, achetez

LE MONDE RURAL!

Faut pas que ça traine!

Adressez-vous à la *Librairie Régionale Inc.*, 12, ave Labrecque.

ABSENT

M. J.-F.-A. DeJordy prie sa clientèle de prendre note qu'il sera absent de son bureau à partir de samedi soir jusqu'à mardi soir.

GRATIFICATION

M. Laurent Delisle, professeur à Kiskisink, a obtenu, par l'entremise de M. l'inspecteur Lorenzo Côté, une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement. Sincères félicitations.

JEUNES MARINS DISPARUS

Nous avons déjà parlé, à deux reprises, de jeunes gens de la région dont on est sans nouvelles depuis le mois de décembre à la suite du torpillage ou de la capture de navires de l'Aluminum Company. Voici une liste plus complète:

Lucien Martel, 26 ans, fils de M. Arthur Martel, de Port-Alfred; Jimmy Barrisford, fils de M. Walter Barrisford, J. Buchan et R. Mercier, d'Arvida; Georges Poirier, fils de dame veuve Jos. Poirier, de Bagotville; R. Lévesque, de Port-Alfred, B. Lessard, de Chicoutimi; Narcisse Martel, autre fils de M. Arthur Martel, de Port-Alfred; Gabriel Harvey, fils de M. Joseph Harvey; deux fils de Mme Vve Odina Pageau, de Port-Alfred; Fernand Simard, fils de M. Philippe Simard, cordonnier, de Port-Alfred.

ASSEMBLEE DE L'U.C.C.

Lundi le 16 février dans la salle publique, à 9 heures et demie de l'avant-midi, grande assemblée de tous les cultivateurs de la paroisse de Chicoutimi. Tous les cultivateurs membres ou non de l'U.C.C. sont invités. On fera signer une requête concernant le service militaire des fils de cultivateurs.

Remerciements pour sympathies

La famille Thomas Villeneuve remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Thomas Villeneuve, soit par offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

— AVIS —

AVIS est par le présent donné que l'assemblée annuelle de la Cie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de Chicoutimi, aura lieu le 19 février 1942 à 10 heures de l'avant-midi à la salle publique de Chicoutimi.

Le secrétaire donnera le bilan des affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1941.

Tous les sociétaires sont invités à cette assemblée.

Par ordre,
Nil TREMBLAY,
Sec.-trés.

Chicoutimi, 5 fév. 1942.

Achetez des
OBLIGATIONS
de la
VICTOIRE
NOUVELLE EMISSION
No. 1

DEUX CONFERENCIERS A L'ECOLE NORMALE

MM. les abbés Victor Tremblay et André Laliberté

Monsieur l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay et historien régional bien connu sera le conférencier jeudi soir, le 12 février, à la séance des Soirées littéraires, artistiques et historiques de l'Ecole normale de Chicoutimi. M. l'abbé Tremblay traitera de l'**éducation nationale.**

Jeudi prochain, 19 février, les membres des Soirées littéraires auront le plaisir d'entendre monsieur l'abbé André Laliberté, directeur du **Progrès du Saguenay.** Le conférencier donnera à l'Ecole normale la conférence qu'il a prononcée mercredi soir, à l'université Laval sur **le parler populaire au pays des bleuets.**

Dîner-causerie des assureurs-vie

Remarquable conférence de l'avocat Boivin

L'Association des Assureurs-Vie, Section de Chicoutimi-Lac-St-Jean, a remporté un grand succès, samedi soir dernier, lors d'un diner-causerie à l'hôtel Jonquière. Presque tous les assureurs-vie de la région assistaient à ce diner-causerie, et plusieurs étaient accompagnés de leurs épouses. Monsieur G.-L. Nadeau, président de l'Association des Assureurs-Vie, présidait à ce diner-causerie.

Monsieur l'avocat Eudore Boivin, C. R., prononça une magnifique causerie sur l'assurance à travers les âges. Le distingué conférencier fut présenté par monsieur J.-E. Bergeron, de la Great West Life, et remercié par monsieur J.-Alfred Tremblay, gérant de la Metropolitan Life.

"La Solidarité"

Parmi les fondateurs de la compagnie d'assurance "La Solidarité", on relève le nom de M. Alphonse Gagnon, marchand, fils de M. Jos Gagnon, de Chicoutimi.

"La Solidarité" a un capital-actions d'un million de dollars.

DEMANDEZ:

L'Almanach du peuple

Cet almanach si populaire auprès des foyers canadiens vient de paraître pour 1942. A l'occasion du centenaire de fondation de la maison Beauchemin, éditrice, il est revêtu d'une toilette dorée très attrayante. Prix: 0.25, par la poste 0.35. Service de librairie du PROGRES.

L'OBSCURATION SE FERA LE 23 FEVRIER

L'obscuration qui doit avoir lieu dans toute la province a été fixée au 23 février un lundi. L'exercice avait d'abord été fixé au 25 janvier, puis remis au 15 février. Un nouveau délai reporte la date de l'exercice au 23 février.

La déclaration du Comité de protection civile se lit comme suit:

"La date du prochain exercice d'obscuration qui doit avoir lieu dans toute la province a été fixée au 23 février 1942. On s'attend à ce qu'à cette date, toutes les sirènes d'alertes contre les raids auront été installées. On s'attend aussi à ce que les cartes d'instructions au public, actuellement sous presse à Ottawa, auront été distribuées dans la province à cette date.

LA CONFERENCE DE Mme PAUL TELLIER

Ceux qui ont eu la bonne fortune d'entendre madame Paul Tellier, jeudi soir, 5 février, ont goûté la rare jouissance qui naît d'une audition ou le charme d'une diction parfaite s'allie à la valeur littéraire et statistique, si je puis ainsi m'exprimer.

"Un bijou de conférence," promettait mademoiselle Marcelle Desbiens en présentant la conférencière. Etait-ce exagéré? puisque personnalité, esprit, style clair, élégant nous étaient offerts en gerbe dans *cette étude* à base de fouilles et de recherches. Voici, à l'appui de cette affirmation, des extraits sommaires de: *"La grande famille de Monsieur Adam et de Madame Eve."*

"L'histoire ancienne révèle que les premiers noms de l'homme croquaient un individu tout aussi bien qu'un appareil photographique. Les noms exprimaient sa nature et ses qualités bonnes ou mauvaises. Parfois ils rappelaient un fait historique un événement important de la vie...

"Très longtemps, les descendants d'Adam porteront un nom individuel ou prénom et les Hébreux s'en contenteront pendant des millénaires. "La civilisation chrétienne apporte le triomphe du nom de baptême évangélique auquel s'ajoutera plus tard un surnom ou nom de famille qui deviendra héréditaire. Au XIVe siècle chacun sent vibrer dans son coeur la fibre de patriarche et cherche à léguer à ses enfants une dénomination propre qui rappellera leur chef. A partir du XVIe siècle, les noms de famille sont définitivement constitués..."

Madame Tellier nous fait suivre l'évolution des noms, même au Canada, du début de la colonie jusqu'à nos jours. De la famille saguenéenne, détachons quelques noms: "1 Cain pour 2 frères Abel; 1 Plante s'est développée sur 3 Racine; 1 Masson a entrepris la construction de 5 Grenier et de 11 Perron; 1 Brouillard immobilise 5 Pilote; 4 Boucher vendent 2 Poulin et 1 Poisson. Et pour finir, disons que l'on a commencé la colonisation du Saguenay en plantant Lacroix dans le Boisvert qui fut dévoré par Laflamme en 1870."

On aimerait tout citer de la causerie, tant chaque partie est intéressante.

A la suite de cette heure agréable, mademoiselle Marcelle Desbiens se fit encore gracieusement l'interprète de tous, pour exprimer les félicitations et les chaleureux remerciements de l'auditoire.

La présidente de la publicité.

INCENDIE A LA CENTRALE

Il y a eu commencement d'incendie dimanche soir dans la salle des Syndicats catholiques au-dessus de l'aréna de Chicoutimi. Les dommages sont assez élevés. L'aréna est ouvert comme d'habitude depuis lundi soir.

A VENDRE

Maison à trois bons logements avec deux grands terrains, des mieux située dans la partie Est de la ville sur la rue Racine. S'adresser à Henri Gagnon, assurances-générales, 125, rue Racine, Chicoutimi, tél. 511.

UNE MAISON A ETE INCENDIEE A ST-JEROME

Propriété de M. Louis-Donat Fortin

Chambord (D.N.C.R.)

De bonne heure, dimanche matin, vers les huit heures, un feu détruisit de fond en comble la maison de M. Louis-Donat Fortin, entrepreneur, de St-Jérôme. Le feu a pris naissance dans le logement occupé par M. Léonce Nolin, au deuxième étage. En arrivant de la messe basse, dimanche matin, M. et Mme Nolin ne purent pénétrer dans leurs appartements, tellement le feu était intense. Les pompiers arrivèrent presque immédiatement sur les lieux mais il leur fut impossible de maitriser l'incendie. Tout au plus s'occupèrent-ils de parer du feu les maisons voisines; entre autres le magasin de M. Armand Maltais et l'édifice de la Banque Canadienne Nationale. Si le magasin de M. Maltais avait pris feu, une partie du village de St-Jérôme aurait été menacé d'une véritable conflagration ;car, dans la région du Lac-St-Jean une violente tempête de neige, poussée d'un fort vent du nord-ouest, dure depuis samedi soir.

M. Louis-Donat Fortin fait une perte presque complète de sa maison et de son ménage. M. et Mme Paul-Emile Tremblay qui occupaient un logement au premier étage ont vu également brûler la plus grande partie de leur ménage de maison.

TIRAGE

Le tirage au profit des missions du Bengale a eu lieu le 4 février au collège Notre-Dame à Montréal, sous les auspices de la Ligue apostolique. Parmi les gagnants on ne relève aucun nom de la région.

Feu Mme Ep. Bouchard

Mme Ephrem Bouchard, née Odile Lapointe, est décédée dimanche matin, au Cap-à-l'Aigle, à l'âge de 77 ans. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Philippe Lavoie

M. Philippe Lavoie, de St-Gédéon, est décédé lundi à l'âge de 34 ans. Il était le fils de M. Michel Lavoie, de St-Gédéon. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 10 h. à St-Gédéon.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Mme Herm. Gagnon

Mme Herménégilde Gagnon, de Port-Alfred, est décédée le 7 février à l'âge de 62 ans. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à 9 h. à Port-Alfred.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

A JONQUIERE

Propriété exceptionnelle à vendre

Un des plus beaux terrains de la ville, mesurant 102 x 120 pieds, situé sur la rue St-Dominique en plein centre commercial et sur lequel est érigée une résidence à deux étages, entièrement finie à l'intérieur comme à l'extérieur, pourvue de toutes les améliorations modernes, chauffage à eau chaude, garage, etc., le tout en très bon ordre et état.

Excellente occasion; conditions faciles, s'adresser à

LACROIX & GAUTHIER, notaires,
120-124 Rue St-Dominique,
Ville de Jonquière.

Propriété à vendre

On demande $1500. de comptant pour maison à trois bons logements très bien située près de la Cathédrale, dans l'Est de la ville; les revenus couvrent toutes autres dépenses et termes. S'adresser à Henri Gagnon, Assurance générales. Tél. 511, 125 Racine.

PRODUCTION MINERALE DU QUEBEC

DECEMBRE 1941

Le Service des Mines vient d'émettre son bulletin du mois de décembre sur la production d'or, d'argent, de produits d'argile, de chaux et de ciment de la Province de Québec.

Pour toutes ces substances, les chiffres de production du mois de décembre 1941 sont plus élevés que ceux du mois correspondant de 1940.

Les productions d'argent et de chaux du mois de décembre 1941 accusent aussi une augmentation par rapport au mois de novembre. Par contre, la production d'or a été un peu plus faible, tandis que celles des produits d'argile et du ciment ont subi une baisse assez prononcée. Cette diminution pour les produits d'argile et le ciment est saisonnière et provient de la demande plus faible pour ces matériaux de construction en ce temps de l'année.

Pour toutes les substances mentionnées, la production pour toute l'année 1941 accuse des augmentations, pour la plupart considérables, comparativement à l'année 1940.

Les productions d'or, d'argent et de chaux de l'année 1941 constituent des sommets sans précédent, tandis que celles des produits d'argile et du ciment n'avaient pas atteint un tel niveau depuis 1931.

Comme le laissent prévoir les quelques données de ce bulletin, la production minérale totale de la province a encore été beaucoup plus élevée en 1941 qu'en 1940. Le chiffre n'en a pas encore été établi, le relevé des renseignements nécessaires n'était pas encore terminé, mais l'on s'attend que sa valeur sera d'environ $97,000,000 contre $86,400,000 en 1940.

Feu Mme Henri Grenon

Mme Henri Grenon, de Chambord, est décédée lundi matin à l'âge de 72 ans. Mme Grenon était une des plus anciennes paroissiennes de Chambord où elle fut longtemps institutrice. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à 9 h., à Chambord.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

A VENDRE

Occasion exceptionnelle pour qui veut s'établir sur l'avenue du Séminaire.

Magnifique résidence privée sise sur terrain spacieux bien amélioré. Maison construite de brique solide; douze grandes pièces, munies d'un chauffage central à eau chaude. En plus solarium et garage. Le vrai chez soi complet.

Pour autres détails demander entrevue, téléphone 511, Henri Gagnon, Assurance-Générales, 125 Racine, Chicoutimi.

On demande

Deux ouvriers carrossiers expérimentés sont demandés. Travail à l'année. Bon salaire.

Un forgeron expérimenté pour faire des ressorts. Position à l'année. Deux mécaniciens d'automobile première main, salaire garanti: $35. par semaine. S'adresser case postale 275, Chicoutimi.

Avis aux bûcherons

Par suite de l'augmentation des contrats de Consolidated Paper de Port-Alfred sur les Rivières à Mars, Lac Ha! Ha! et la Cruche, il est décidé que le coupage se continuera dans tous les chantiers. En conséquence j'aurai besoin de bûcherons, de charretiers ainsi que des chevaux pour le charroyage. Pour informations s'adresser aux bureaux de John Murdock à Port-Alfred ou à Chicoutimi.

GRAVE ACCIDENT SUR UN PONT

On nous signale un grave accident de la circulation survenu sur le pont de la Rivière-du-Moulin. Le garde du pont a été brisé à deux endroits; un poteau de fer a été cassé, des pièces d'automobile sont tombées sur la glace. Il a été impossible cependant de savoir si des blessures ont été causées à la suite de cet accident.

ECOLES ROUVERTES A CHAMBORD

Les écoles ont été rouvertes lundi à Chambord, l'épidémie de rougeole étant à peu près terminée.

AU CENTRE D'ENTRAINEMENT

Depuis longtemps déjà, peut-être? on se demande que font les soldats le mercredi soir. Par ici, par là on entend dire, ils ont une soirée, mais c'est tout ou à peu près.

Le mercredi est un soir consacré au divertissement, sous les auspices des Chevaliers de Colomb.

Depuis 20 minutes, déjà, la Hutte des Chevaliers de Colomb était remplie de nos militaires attendant avec impatience le début du programme, qui commençait vers 20 h. 30.

Ce soir nous avions l'honneur d'avoir parmi nous M. Albert Routhier et sa troupe, tous de Jonquière.

M. Routhier est lui-même un ancien militaire qui a fait son service au centre d'entrainement et est retourné à la vie civile. Mais jamais M. Routhier n'a oublié les amis qu'il s'était faits lors de son séjour au centre.

Ce soir, il vint nous présenter un programme qui fut grandement applaudi par nos militaires.

Le programme était le suivant:

Le Cpl. A Boivin souhaite la bienvenue aux acteurs ainsi qu'à de nombreux invités qui se trouvaient parmi nous.

La première partie de la soirée était une comédie en un acte ayant pour titre "Brouillées à mort". On reconnaissait parmi les actrices Mme Routhier et sa fille.

Dialogue par M. T.-L. Corneau, de Jonquière.

"Caporal m'en veux" et "Plaidoirie d'avocat", dialogues comiques récités par M. Emile Dufour.

La deuxième partie de la soirée était une autre comédie en un acte dont le titre est "Farfadet", où les actrices ont prouvé beaucoup d'adresse et de patience.

Et la soirée se termine par l'hymne national, et les applaudissements de nos militaires prouvent à nos invités qu'ils ont beaucoup aimé ce programme.

Dans l'avenir, nous espérons que les Chevaliers de Colomb nous organiseront souvent de ces programme et nous comptons aussi sur l'aide du public, afin de venir divertir nos jeunes militaires, qui se préparent à défendre notre pays.

(Communiquée

J'ai besoin de Laine--J'écris à Mme Ribaud Chicoutimi P.Q.

ASSURANCES
HENRI GAGNON
VIE FEU VOL AUTO
125 Racine, Chicoutimi Tél 511

À VENDRE

Résidence privée, 1½ étage, comprenant 7 grandes pièces, avec dépendances, située au centre de la ville. Conditions avantageuses avec comptant raisonnable. S'adresser à Henri Gagnon, assurances générales. 125, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 511.

NOTRE CORRESPONDANT A LA BAIE DES HA! HA!

Notre correspondant à la Baie des Ha! Ha! est M. Laurent Girard, 2e rue, Port-Alfred. M. Girard est au service de toute la Baie pour les nouvelles destinées au **Progrès du Saguenay.**

J.-F.-A. DeJORDY
— CHIROPRATICIEN —
338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi
HEURES DE BUREAU
Tous les jours de 10 hrs a.m. à midi et de 2 hrs à 8 hrs p.m.

HÔTEL À VENDRE

Hôtel de 25 chambres, sur terrain spacieux de 20,000 pieds carrés, édifice avec large véranda et ameublement des plus modernes de la région du Lac-St-Jean. Beau grand "lobby" meublé de magnifiques fauteuils. Lingerie et ustensils divers très complets. Chauffage central à eau chaude. Cet Hôtel a un grand achalandage toute l'année avec augmentation de la clientèle du tourisme l'été. Occasion rare. A vendre pour cause de santé. Pour toutes autres informations s'adresser à Henri Gagnon, assurances générales, 125, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 511.

Engrais Chimiques "Saguenay"
AVIS AUX CULTIVATEURS

Pour vous assurer d'avoir vos engrais au moment propice, placez vos commandes dès à présent chez J.-R. WELLS & CIE pour livraison au printemps. N'attendez pas. Les quantités sont limitées. Profitez des stocks disponibles.

J.-R. WELLS & CIE
AGENT DE LA CIE DE LAVAL
233 rue Racine, Chicoutimi, Tél.: 661

Philippe Cusson
PROFESSEUR D'ANGLAIS
donnera ses cours au
No 65a, rue Jacques-Cartier
à partir du lundi 16 février 1942

CANADIAN NATIONAL TELEGRAPHS

Chicoutimi Fev. 9-42

Tres Hon. W. L. Mackenzie King
Prime Minister of Canada, Ottawa, Ont.

Population of Chicoutimi standing behind us and ask me to send you our heartiest congratulations for the great victories of today.

8.39 p.m. ELOI COTE.

Ottawa, Ont. Feb. 9-42

ELOI COTE,
Chicoutimi.

Deeply greatful to yourself and friends in Chicoutimi for kind message just received we have all great reason to rejoice in the days victories.

818A MACKENZIE KING.

(Annonce)

"Le Monde Rural"

Ecoutez, il ne s'agit point de réclame creuse, extravagante ou sans rapport avec la réalité; il ne s'agit ni de brou ni de savon, mais d'une chose magnifique, quoique sans prétention, très bonne, très utile, qui fera du bien; il s'agit d'un petit livre qui s'intitule LE MONDE RURAL.

Ce petit livre tient de l'almanach, du magazine... et du livre.

Il est bourré de renseignements courants et pratiques et n'omet pas le calendrier ni les lunes ni les fêtes mobiles ni la liste des députés ni les recettes de cuisine.

Il est abondamment illustré et les vignettes ont été choisies avec goût et intelligence.

Il contient plusieurs contes et nouvelles et de nombreux articles, brefs, bien écrits, sur les différents aspects du problème agricole chez nous.

C'est écrit avec bonne humeur, avec un grand sens de la mentalité de nos gens et des conditions où ils vivent, avec un grand amour pour eux et pour la vie des champs — qui est la plus normale, la plus nécessaire, qui serait la plus belle aussi, si on voulait le comprendre et l'aider.

Il faut que "Le Monde Rural" pénètre dans chaque foyer de cultivateur et de colon; et non seulement là, mais *dans tous les foyers à la campagne et à la ville.*

Il fera passer des heures délicieuses et souverainement utiles.

Pour compléter les renseignements, *Le Monde Rural* — qui est une initiative de la *Jeunesse Agricole Catholique* — se vend au comptoir 35 sous. A la douzaine et au cent il se vend 25 sous; plus taxes et port, naturellement.

La *Librairie Régionale Inc.*, 12, ave Labrecque, Chicoutimi, est le distributeur exclusif du MONDE RURAL dans la région. Toutes les commandes des Cercles et des Associations lui doivent être adressées.

Petites Mamans
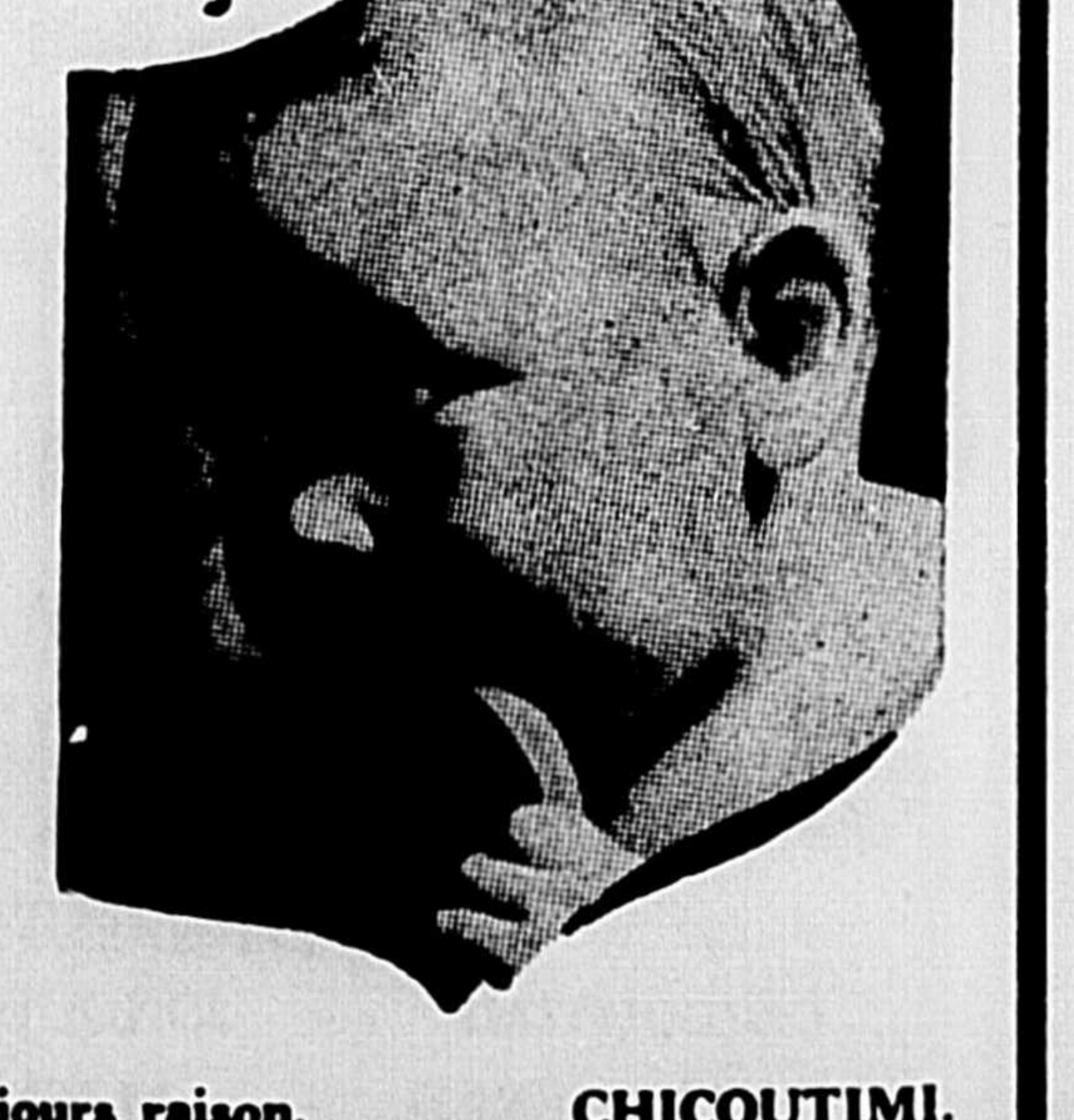
Vous trouverez
des amours
de petites choses
pour votre amour
de bébé
CHEZ LESSARD SUR LA CÔTE
145 RUE RACINE Là où le client a toujours raison. CHICOUTIMI.